SUDRE, LEOPOLD M.P.
CHRESTOMATHIE DU
MOYEN AGE.

PQ 1307 .S83 1898

39003002148269

CHRESTOMATHIE

DU

MOYEN AGE

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

L. SUDRE

DOCTEUR ÈS LETTRES

PROFESSEUR AU COLLÈGE STANISLAS

CHRESTOMATHIE

DU

MOYEN AGE

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
University of Ottawa

PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

1898

Tous droits réservés.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

PQ
1307
.S83
1898

http://www.archive.org/details/chrestomathiedum00sudr

AVERTISSEMENT

En décidant l'introduction d'une Chrestomathie du moyen âge dans le programme de la classe de seconde, le Conseil supérieur a voulu, non pas que les élèves fussent initiés aux secrets de la vieille langue française, mais qu'ils prissent connaissance, par les textes eux-mêmes, des morceaux les plus célèbres de notre ancienne littérature. Je me suis scrupuleusement conformé à ce désir et me suis efforcé de ne point oublier que ce recueil devait être un livre de lectures et non un livre d'explications. Aussi, pour la période qui s'étend du XI^e^ au XIV^e^ siècle, ai-je tenu à faire disparaître, autant que possible, les caractères dialectaux de certains textes et à en ramener les formes et l'orthographe aux formes et à l'orthographe en usage dans l'Ile-de-France durant ces trois siècles. De plus, chaque morceau est accompagné d'une traduction littérale qui permettra de suivre presque mot par mot l'idée

de l'auteur, et des notes complètent la traduction chaque fois que celle-ci est insuffisante à éclairer l'expression. La langue étant moins obscure au XIV^e^ siècle et au XV^e^, je n'ai pas cru devoir interpréter les morceaux de cette période ; je me suis contenté d'expliquer au bas de chaque page les mots ou les phrases pouvant présenter des difficultés. Enfin, pour ne point grossir inutilement ce volume, j'ai dérogé à l'habitude de faire précéder chaque morceau d'une notice. Les élèves ont actuellement entre les mains d'excellentes Littératures françaises où ils trouveront tous les renseignements nécessaires sur les hommes et les œuvres. Je ne me suis départi de cette réserve que pour un petit nombre d'écrits peu connus.

L. Sudre.

CHRESTOMATHIE
DU MOYEN AGE

LITTÉRATURE ÉPIQUE

PÈLERINAGE DE CHARLEMAGNE[1]

(XI^e SIÈCLE)

Charlemagne et les douze pairs dans l'église de Jérusalem.

Molt est genz li presenz que li reis Charles ofret.
Entrat en un mostier de marbre peint a volte.
La enz at un alter de sainte paternostre;

Très beau est le présent qu'offre le roi Charles.
Il entra en un moutier de marbre aux voûtes peintes.
Là à l'intérieur il y a un autel, objet d'une sainte dévotion;

1. Ce poème du XI^e siècle, moitié sérieux, moitié comique, raconte un pèlerinage de Charlemagne en Orient d'où il aurait rapporté les saintes reliques de la Passion. « Notre vieille poésie héroïque, dit M. G. Paris (*Poésie du moyen âge*, I, p. 126), n'a rien trouvé de plus beau, pour représenter la majesté presque sainte de Charles et de ses pairs, que cette scène de l'église de Jérusalem, où ils prennent la place de Jésus et de ses douze apôtres; rien ne symbolise avec autant de grandeur et de naïveté le rôle prêté par l'admiration populaire à celui qui devait plus tard être appelé saint Charlemagne. »

Ce morceau, comme beaucoup d'autres à la suite, est composé de vers liés entre eux par l'assonance, c'est-à-dire l'homophonie de la dernière voyelle accentuée. Chaque série de vers reliés par une même assonance (et plus tard par une même rime) forme ce qu'on appelle une *laisse*. Il faut remarquer aussi que la syllabe atone renfermant un *e* ne compte pas plus à la fin du premier hémistiche qu'à la fin du vers. Enfin l'hiatus se rencontre presque toujours, pourvu que la dernière syllabe du premier mot soit une syllabe accentuée.

Deus i chantat la messe, si [1] firent li apostle;
Et les doze chaieres i sont totes encore;
La trezime est en mi, bien seelee et close.
Et Charles i entrat [2]; bien out al cuer grant joie;
Com il vit la chaiere, icele part s'aprochet.
L'emperedre s'assist, un petit se reposet,
Li doze per as altres, environ et en coste.
Ainz nen [3] i sist nuls om ne onques puis encore.
Molt fut liez li reis Charles de cele grant beltet :
Vit de cleres colors lo mostier peinturet,
De martirs et de virgenes [4] et de granz majestez,
Et les corz de la lune et les festes anvels,
Et les levrieres [5] corre et les peissons par mer.
Charles out fier lo vis, si out lo chief levet,
Uns Judeus i entrat, qui bien l'out esguardet;
Com il vit lo rei Charle, començat a trembler :

Dieu y avait chanté la messe, ainsi que les apôtres;
et les douze chaires y sont toutes encore
avec la treizième au milieu, bien scellée et close.
Charles y entra et en eut une grande joie au cœur.
Quand il vit la chaire, il approche de ce côté,
L'empereur s'y assied pour se reposer un peu.
Les douze pairs entrent dans les autres, autour de lui et à ses côtés.
Nul homme ne s'y assit auparavant; nul ne s'y est assis depuis.
Le roi Charles est émerveillé de cette grande beauté :
il voit le moutier reluisant de claires couleurs;
il y voit figurés les martyrs, les vierges et les grands saints;
il voit les cornes de la lune et les fêtes annuelles:
il voit courir les levrettes, et les poissons nager dans la mer.
Charles eut le visage fier et tint sa tête droite.
Un juif entra alors et fixa ses yeux sur lui;
à peine eut-il vu le roi Charles qu'il commença à trembler :

1. *Si* ici correspond au latin *sic*; la conjonction latine *si* est en ancien français *se*.
2. Dans le moutier.
3. *Nen* est le latin *non* qui a cette forme devant une voyelle.
4. Dans *virgenes* l'accent porte sur la première syllabe; par suite, le mot ne compte que pour deux syllabes dans le vers : *virg(e)nes*.
5. *Levrieres* ne compte que pour trois syllabes; il n'y avait pas diérese pour *ie* précédé d'une muette et d'une liquide. Dans La Fontaine encore, *sanglier* est dissyllabe.

Tant out fier lo visage, ne l'osat esguarder,
A pou que il ne chiedet, fuiant s'en est tornez
Et si montet d'eslais toz les marbrins degrez,
Et vint al patriarche, pris li en a parler[1] :
« Alez, sire, al mostier por les fonz aprester;
Orendreit me ferai baptizier et lever[2].
Doze comtes vi ore[3] en cel mostier entrer,
Avuec els lo trezime, onc ne vi si formet[4].
Par lo mien escientre[5], ço est medesmes Deus;
Il et li doze apostle vos vienent visiter. »
Quant l'ot li patriarches, si s'en vait conreer;
Et out mandet ses clers en albes arcez[6],
Il les fait revestir et chapes afubler.
A grant procession en est al rei alez.
Li emperedre s'est encontre lui levez
Et out trait son chapel; parfont li at clinet.
Vont sei entrebaisier, noveles demander,

son visage lui parut si fier qu'il n'osait le regarder.
Peu s'en faut qu'il ne tombe. Il s'en retourne précipitamment,
gravit le plus vite qu'il peut les degrés de marbre du palais,
arrive auprès du patriarche, et lui dit :
« Allez, Sire, au moutier pour préparer les fonts;
je veux me faire sur-le-champ tenir sur eux et baptiser.
Je viens de voir entrer au moutier douze comtes,
et avec eux le treizième; je n'ai jamais vu rien de si beau.
Par ma foi! c'est Dieu lui-même;
c'est lui qui vient vous visiter avec ses douze apôtres. »
Dès que le patriarche l'entend, il va s'apprêter,
ordonne à ses clercs de revêtir leurs aubes
et de revêtir leurs chapes et de s'en affubler.
Il se dirige vers le roi en grande procession.
L'empereur s'est levé pour venir à sa rencontre;
il tire sa couronne, s'incline profondément.
Tous deux s'embrassent et s'interrogent.

1. C'est-à-dire *il se mit à lui parler*, locution courante en ancien français.
2. Le verbe *lever* accompagne ordinairement *baptizier*; il signifie « tenir sur les fonts ».
3. *Ore* représente le latin *horam* devenu adverbe et signifie « maintenant, à l'instant ».
4. Participe passé employé ici au neutre.
5. V. p. 14, n. 2.
6. Littéralement : *en aubes garnis*.

Et dist li patriarches : « Dont estes, sire, nez ?
Onques nen osat om en cest mostier entrer,
Se ne li comandai o ne li oi rovet.
— Sire, jo ai non Charles, si sui de France nez;
Doze reis ai conquis par force et par barnet,
Lo trezime vois querre dont ai oït parler[1].
Vin en Jerusalem por l'amistet de Deu,
La croiz et le sepulcre sui venuz aorer. »
Et dist li patriarches : « Sire, molt estes ber,
Sis as[2] en la chaiere ou sist medesmes Deus;
Aies non Charles Maignes sor toz reis coronez. »

« D'où êtes-vous, Sire, dit le patriarche?
Nul n'osa jamais entrer en ce moutier
sans que je le lui aie ordonné ou l'en aie prié. —
Sire, je m'appelle Charles et je suis né en France.
J'ai conquis douze rois par force et par vaillance;
je vais à la recherche d'un treizième dont j'ai ouï parler.
Je suis venu à Jérusalem pour l'amour de Dieu;
je suis venu adorer la croix et le sépulcre. —
Sire, reprend le patriarche, vous êtes vraiment noble;
vous vous êtes assis dans la chaire où s'assit Dieu lui-même;
ayez nom Charlez le grand, couronné sur tous les rois. »

CHANSON DE ROLAND

(XI[e] SIÈCLE)

Préliminaires de la bataille.

Charlemagne est en train de repasser les Pyrénées, et l'arrière-garde est encore en Espagne sous la conduite de

1. Il s'agit de Hugon, roi de Constantinople. Au début du poème, en effet, Charlemagne ayant mis sa couronne sur la tête et son épée au côté, demande à sa femme si elle connaît un homme sous le ciel qui sache mieux porter couronne et gloire. Elle prétend en connaître un. Fureur de Charlemagne qui l'oblige à designer ce rival inconnu et lui trauchera la tête si elle a menti. Elle nomme le roi Hugon; et c'est ainsi que Charlemagne part avec des barons pour aller à Jérusalem adorer les saintes reliques et se mettre à la recherche de ce roi qu'on lui dit être plus beau et plus gracieux que lui.

2. La langue poétique au moyen âge mélangeait souvent le tutoiement et le voussoyement.

Roland, d'Olivier et de dix autres pairs. Les Sarrasins, sur les conseils du traître Ganelon, s'avancent avec des forces immenses pour l'attaquer aux gorges de Roncevaux. Olivier, du haut d'une éminence, les a vus s'approcher et il est effrayé de leur nombre.

Dist Oliviers : « Paien ont grant esforz ;
De noz Franceis m'i semblet aveir pou.
Compaing Rodlanz, car sonez vostre corn :
Si l'odrat Charles, si retornerat l'ost. »
Respont Rodlanz : « Jo fereie que fols[1] :
En dolce France en perdreie mon los.
Sempres ferrai de Durendal granz cols :
Sanglenz en iert li branz entresque a l'or.
Felon paien mar[2] i vindrent as porz :
Jo vos plevis, tuit sont jugiet a mort.

— Compaing Rodlanz, l'olifant car sonez ;
Si l'odrat Charles, ferat l'ost retorner,
Socorrat nos li reis o[3] son barnet. »
Respont Rodlanz : « Ne placet Damedeu

Olivier dit : « Les païens ont grande puissance,
et de nos Français il me semble y avoir peu.
Ami Roland, sonnez donc de votre cor ;
Charles l'entendra, ainsi l'armée reviendra sur ses pas. —
Ce serait folie de ma part, dit Roland ;
j'en perdrais ma gloire dans la douce France.
Je vais aussitôt frapper grands coups avec Durendal ;
la lame en sera ensanglantée jusqu'à la garde d'or.
Les païens félons vinrent pour leur malheur aux défilés.
Je vous le jure, tous sont condamnés à mort. —
Ami Roland, sonnez donc de votre olifant ;
Charles l'entendra ; il fera retourner l'armée ;
le roi nous secourra avec tous ses barons. —
A Seigneur Dieu ne plaise, répond Roland,

1. Ellipse : *je ferais ce qu'un fou ferait.* Cette façon de parler se retrouve encore au XVII^e^ siècle.
2. *Mar*, adv. du latin *mala hora*, mal à propos, à la mauvaise heure.
3. *O*, préposition, de *apud*, avec le sens de la préposition qui l'a remplacée, *avec*.

Que mi parent por mei seient blasmet,
Ne France dolce ja chiedet en viltet.
Ainz[1] i ferrai de Durendal assez,
Ma bone espede que ai ceinte al costet :
Tot en vedrez lo brant ensanglentet.
Felon paien mar i sont assemblet :
Jo vos plevis, tuit sont a mort livret. »

Compaing Rodlanz, sonez vostre olifant.
Si l'odrat Charles qui est as porz passanz;
Jo vos plevis, ja retorneront Franc.
— Ne placet Dieu, ço li respont Rodlanz,
Que ço[2] seit dit de nul ome vivant
Ja por paiens que jo seie cornanz!
Ja n'en avront reproche mi parent.
Quant jo serai en la bataille grant,
Et jo ferrai e mil cols et set cenz,
De Durendal vedrez l'acier sanglent.

qu'à cause de moi mes parents soient blâmés,
et que la douce France tombe dans le déshonneur,
Non, je frapperai rudement avec Durendal,
ma bonne épée, que j'ai ceinte à mon côté :
vous en verrez toute la lame ensanglantée.
pour leur malheur les païens félons sont rassemblés ici;
je vous le jure, ils sont tous destinés à mourir. —
Ami Roland, sonnez votre olifant.
Charles l'entendra, lui qui est en train de passer les défilés;
je vous le jure, les Français reviendront sur leurs pas. —
A Dieu ne plaise, répond Roland,
qu'il soit jamais dit par aucun homme vivant
que j'ai sonné du cor par peur des païens!
Jamais on n'en fera reproche à mes parents.
Quand je serai dans la grande bataille,
et que je frapperai mille et sept cents coups,
vous verrez l'acier sanglant de Durendal.

1. *Ainz*, du lat. *antius* (tiré de *ante*), a le sens de *avant* et celui de *plutôt*; c'est cette dernière signification qu'il a ici.

2. *Ço* annonce la proposition conjonctive qui suit, *que jo seie*, etc.

Franceis sont bon, si ferront vassalment.
Ja cil d'Espaigne n'avront de mort guarant. »

Dist Oliviers : « D'iço ne sai jo blasme.
Jo ai vedut les Sarrazins d'Espaigne :
Covert en sont li val et les montaignes,
E li larriz et trestotes les plaignes.
Granz sont les oz de celé gent estrange :
Nos i avoms molt petite compaigne. »
Respont Rodlanz : Mes talenz en est graindre.
Ne placet Dieu ne ses saintismes angeles [1]
Que ja por mei perdet sa valor France !
Mielz vueil morir qu'a hontage remaigne [2] :
Por bien ferir l'emperedre nos aimet. »

Quant Rodlanz veit que bataille serat,
Plus se fait fiers que lions ne lieparz;
Franceis escriet, Olivier apelat :
« Sire compaing, amis, nel dire ja [3].

Les Français sont braves, ils frapperont vaillamment.
Ces gens d'Espagne n'échapperont pas à la mort. —
Je ne vois pas, reprend Olivier, où serait le déshonneur.
J'ai vu de mes yeux les Sarrasins d'Espagne :
vallées et montagnes en sont couvertes,
ainsi que les landes et toutes les plaines.
Immense est l'armée de ce peuple étranger,
tandis que nous, nous n'avons qu'une toute petite troupe. —
Mon ardeur n'en est que plus grande, répond Roland.
A Dieu ne plaise et à ses très saints anges
qu'à cause de moi la France perde son prix !
J'aime mieux mourir que survivre avec le déshonneur.
Qui frappe bien est aimé de l'empereur. »
Quand Roland voit qu'il y aura bataille
il se montre plus fier qu'un lion ou qu'un léopard;
il interpelle par ses cris les Français et Olivier :
« Sire compagnon, ami, ne parle plus ainsi.

1. *Angeles* a l'accent sur la première syllabe : *ang(e)les*.
2. Le subjonctif comme en latin : *potius quam remaneam*.
3. *Nel* pour *ne lo*, et emploi de l'infinitif pour l'impératif négatif.

Li emperedre qui Franceis nos laissat
Itels [1] vint milie en mist a une part,
Son escientre [2], nen i out un codart.
Por son seignor deit om sofrir granz mals
Et endurer et forz freiz et granz chalz,
Sin [3] deit om perdre del sanc et de la charn.
Fier de ta lance, et jo de Durendal,
Ma bone espede que li reis me donat.
Se jo i muir, dire puet qui l'avrat,
Que cele fut a nobilie [4] vassal ! »

D'altre part est l'arcevesques Turpins.
Son cheval brochet, et montet un larriz;
Franceis apelet, un sermon lor at dit :
« Seignor baron, Charles nos laissat ci.
Por nostre rei devoms nos bien morir.
Crestientet aidiez a sostenir.

L'empereur qui nous laissa ses Français
a mis à part ces vingt mille,
et, il le sait, parmi eux il n'y eut point un lâche.
On doit, pour son seigneur, souffrir grands maux,
endurer les plus rudes froids, les plus terribles chaleurs;
pour lui on doit perdre de son sang et de sa chair.
Frappe de ta lance, moi je frapperai avec Durendal,
ma bonne épée que le roi m'a donnée.
Si je meurs, qui l'aura pourra dire
qu'elle appartint à un noble vassal ! »
D'un autre côté est l'archevêque Turpin.
Il pique son cheval et monte sur une lande;
il s'adresse aux Français et leur fait un sermon :
« Seigneurs barons, Charles nous a laissés ici.
Notre devoir est de mourir pour notre roi.
Aidez, protégez la chrétienté.

1. *Itels* n'est autre que *tels*, qui est ici employé démonstrativement.
2. *Escientre*, du latin *scienter*, confondu avec le gérondif *escient*, lat. *sciente*, qui s'employait comme les autres gérondifs avec un déterminatif; encore aujourd'hui *a mon escient*.
3. *Sin* pour *si en*.
4. *Nobilie*, mot savant, a l'accent sur la deuxième syllabe comme v. 50 *milie* compte pour deux syllabes ; *milje* : *nobilje*.

Bataille avrez, vos en estes tuit fit,
Car a vos uelz vedez les Sarrazins.
Clamez vos colpes, si preiez Dieu mercit :
Assoldrai vos por voz anemes[1] guarir;
Se vos morez, vos estrez saint martir;
Sieges avrez el graignor paredis. »
Franceis descendent, a terre se sont mis,
E l'arcevesques de Dieu les benedist.
Por penitence les comandet ferir.

Franceis se drecent, si se metent sour piez.
Bien sont assolt, quite de lor pechiez :
E l'arcevesques de Dieu les at seigniez.
Puis sont montet sour lor coranz destriers.
Adobet sont a lei de chevaliers
E de bataille sont tuit apareilliet.

Vous allez avoir bataille, vous en êtes tous assurés,
car sous vos yeux vous voyez les Sarrasins.
Battez votre coulpe, demandez pardon à Dieu :
je vais vous absoudre pour le salut de vos âmes ;
si vous mourez, vous serez saints martyrs,
vous aurez place dans le grand paradis. »
Les Français descendent de cheval et mettent genou à terre.
L'archevêque les bénit au nom de Dieu.
Pour pénitence, il leur ordonne de frapper.
Les Français se relèvent, se remettent sur leurs pieds.
Ils sont absous et quittes de leurs péchés;
l'archevêque, au nom de Dieu, les a bénis de la main.
Ils montent ensuite sur leurs rapides destriers.
Ils sont armés à la manière des chevaliers
et sont tous prêts pour la bataille.

Mort de Roland.

La bataille a été terrible; tous les Français y ont péri; mais les païens, en entendant les cors de l'armée de Charlemagne, se sont enfuis. Des deux seuls survivants de la

1. *Aneme* a l'accent sur *a* et ne compte que pour deux syllabes : *an(e)me*.

vaillante troupe, Turpin et Roland, le premier a rendu l'âme: Roland lui-même sent que sa dernière heure est venue.

Ço sent Rodlanz que la mort si l'argudet,
Met sei sour piez, quanqu'il puet s'esvertudet;
De son visage la color at perdude.
Tient Durendal, s'espede tote nude;
Dedevant lui at une piedre brune,
Dis cols i fiert par duel et par rancune :
Croist li aciers, ne fraint ne ne s'esgrunet;
Et dist li coms : « Sainte Marie, aïude [1]!
E! Durendal, bone, si mare fustes!
Quant jo mei pert, de vos nen ai mais cure.
Tantes batailles en champ en ai vencudes,
Et tantes terres larges escombatudes,
Que Charles tient, qui la barbe at chenude!
A mon vivant ne me serez tolude.
Ne vos ait om qui por altre s'en fuiet!
Molt bons vassals vos at lonc tems tenude :
Ja mais n'iert tels en France la solude. »

Roland sent que la mort le presse;
il se dresse et, autant qu'il peut, rassemble ses forces;
sur son visage il n'y a plus de couleur.
Il tient son épée Durendal, toute nue :
devant lui il y a une pierre brune;
il y frappe dix coups de douleur et de colère.
L'acier grince, mais ne se brise ni ne s'ébrèche :
« Sainte Marie, dit le comte, aidez-moi!
Ah! Durendal, ma bonne épée, que vous êtes en malheur!
Puisque je me perds, je n'ai plus souci de vous.
J'ai avec vous gagné tant de batailles,
j'ai conquis tant de vastes pays,
que tient Charles à la barbe chenue!
Tant que je vivrai, vous ne me serez pas ravie.
Ne soyez pas à un homme qui fuie devant un autre!
Vous avez été longtemps possédée par un bon vassal;
jamais il n'y en aura un tel dans la libre France. »

1. *Aiude*, impératif sg. : de *aidier*, aider.

Rodlanz ferit en une pierre bise :
Plus en abat que jo ne vos sai dire;
L'espede croist, ne froisset ne ne briset,
Contre le ciel a mont est ressortide.
Quant veit li coms que ne la fraindrat mie,
Molt dolcement la plainst a sei medisme :
« E! Durendal, com ies bele et saintisme!
En l'orie [1] pont assez i at reliques,
Un dent saint Pierre [2] e del sanc saint Basilie,
E des chevels mon seignor saint Denisie,
Del vestement i at sainte Marie.
Il nen est dreit que paien te baillissent;
De crestiiens devez estre servide.
Molt larges terres de vos avrai conquises,
Que Charles tient, qui la barbe at floride :
Et l'emperedre en est et ber et riches.
Ne vos ait om qui facet codardie!
Dieus, ne laissier [3] que France en seit honide! »

Roland frappa de son épée sur une pierre sombre :
il en abat plus que je ne saurais vous dire;
l'épée grince, elle ne s'entame ni ne se brise,
elle rebondit en haut vers le ciel.
Quand le comte voit qu'il ne pourra la briser,
il la plaint très doucement en lui-même :
« Ah! Durendal! comme tu es belle et sainte!
En ta garde dorée, il y a mainte relique,
une dent de saint Pierre, du sang de saint Basile,
des cheveux de mon seigneur saint Denis,
une partie des vêtements de sainte Marie.
Il n'est point juste que des païens te possèdent;
c'est par des chrétiens que tu dois être servie.
Par toi j'aurai conquis de très grands pays,
que tient Charles à la barbe fleurie;
ils font la force et la richesse de l'Empereur.
Puisses-tu donc n'être pas aux mains d'un lâche!
Dieu! ne permettez point que Durendal déshonore la France! »

1. L'adjectif *orie* ne compte que pour deux syllabes; de même *Basilie* et *Denisie*, plus loin, ne comptent que pour trois.
2. La possession est marquée par le cas régime sans la préposition *de* ou *à*. Comparez *la rue Richelieu*, *la librairie Delagrave*.
3. Voir p. 13, n. 3.

Ço sent Rodlanz que la mort l'entreprent,
Devers la teste sour lo cuer li descent.
Dessoz un pin i est alez corant,
Sour l'erbe vert si est colchiez adenz[1].
Dessoz lui met s'espee et l'olifant.
Tornat sa teste vers la paiene gent :
Por ço l'at fait que il vuelt veirement
Que Charles diët et trestote sa gent,
Li gentilz coms, qu'il est morz conquerant.
Claimet sa colpe et menut et sovent,
Por ses pechiez Dieu porofrit lo guant.

Li coms Rodlanz se jut dessoz un pin,
Envers Espaigne en at tornet son vis.
De plusors choses a remembrer li prist;
De tantes terres com li ber a conquis,
De dolce France, des omes de son lign,
De Charlemagne, son seignor, quil[2] nodrit,
E des Franceis dont il esteit si fiz.

Roland sent que la mort l'envahit,
qu'elle lui descend de la tête sur le cœur.
Il s'en va courant sous un pin
et se couche sur l'herbe verte, face contre terre.
Il place sous lui son épée et son olifant.
Il tourne sa tête du côté des païens :
il le fait parce qu'il veut vraiment
que Charles et toute son armée dise
que le noble comte est mort en vainqueur.
Il bat sa coulpe à reprises nombreuses et pressées,
pour ses péchés il tend à Dieu son gant.
Le comte Rolland est couché sous un pin;
il a son visage tourné du côté de l'Espagne.
Il se prend alors à se souvenir de plusieurs choses,
de tant de terres qu'il a, vaillant baron, conquises,
de la douce France, des hommes de sa famille,
de Charlemagne, son seigneur qui l'a élevé,
et des Français dont il était si sûr.

1. *Adenz*, proprement sur les dents (lat. *ad dentes*).
2. *Quil* pour *qui le*.

Ne puet muder nen plort et ne sospirt [1].
Mais lui medesme ne vuelt metre en oblit :
Claimet sa colpe, si priët Dieu mercit :
« Veire paterne, qui onques ne mentis,
Saint Lazaron de mort ressurrexis,
E Daniël des lions guaresis,
Guaris de mei l'aneme [2] de toz perilz,
Por les pechiez que en ma vide fis! »
Son destre guant a Dieu en porofrit,
Et de sa main sainz Gabriëls l'at pris.
Dessour son braz teneit lo chief enclin :
Jointes ses mains est alez a sa fin.
Dieus li tramist son angele [3] cherubin
E saint Michiel de la mer del peril;
Ensemble od els sainz Gabriëls i vint :
L'aneme del comte portent en pareïs.

Il ne peut s'empêcher de pleurer et de soupirer.
Mais il ne veut pas se mettre lui-même en oubli;
il bat sa coulpe, implore le pardon de Dieu :
« O vrai Père, qui jamais ne mentis,
qui ressuscitas saint Lazare de la mort,
qui protégeas Daniel contre les lions,
sauve mon âme de tous les périls,
à cause des péchés que j'ai faits en ma vie! »
Il offrit à Dieu son gant droit
et saint Gabriel l'a pris de sa main.
Il avait la tête penchée sur son bras,
et, les mains jointes, il est allé à sa fin.
Dieu lui envoya son ange chérubin
et saint Michel de la mer du Péril;
saint Gabriel est venu avec eux :
ils emportent l'âme du comte au paradis.

1. Ellipse très fréquente de la conjonction *que* devant un subjonctif subordonné.
2. V. p. 15, n. 1.
3. V. p. 13, n. 1.

COURONNEMENT LOUIS

(XII^e SIÈCLE)

Charlemagne, accablé par l'âge et se sentant incapable de soutenir plus longtemps le poids si lourd de son vaste empire, a réuni sa cour plénière à Aix pour lui proposer d'élire son fils Louis. La couronne est posée sur l'autel où le Pape vient de célébrer la messe, et, lorsque l'assemblée a acclamé le futur roi, Charlemagne s'adresse au jeune prince :

« Filz Looïs, veiz ici la corone?
Se tu la prenz, emperere iés de Rome;
Bien puez mener en ost mil et cent omes,
Passer par force les eves de Gironde,
Paiene gent craventer et confondre,
Et la lor[1] terre deis a la nostre joindre.
S'ainsi vuels faire, je te doing la corone;
O se ce non[2], ne la baillier[3] tu onques.

Se tu deis prendre, bels filz, de fals loiers,
Ne desmesure lever ne esalcier,

« Mon fils Louis, tu vois ici la couronne?
Si tu la prends, tu es empereur de Rome:
tu peux mener en guerre cent mille hommes,
passer de vive force les eaux de la Gironde,
détruire et confondre la gent païenne,
et tu dois joindre leur terre à la nôtre.
Si tu veux agir ainsi, je te donne la couronne;
sinon, ne la possède jamais.
Si tu dois, beau fils, recueillir d'injustes profits,
encourager et honorer la violence,

1. *Lor* est employé ici comme pronom personnel au génitif pluriel (*illorum*), « et la terre d'eux ». On sait, du reste, que jusqu'au XVI^e siècle *leur* est resté invariable : *Leur amis*; cette valeur étymologique se retrouve dans Malherbe et dans les écrits de la jeunesse de Racine.

2. Ellipse du verbe, comme dans le moderne *sinon*; l'ancien français mettait en plus le démonstratif régime du verbe sous-entendu.

3. Infinitif négatif pour l'impératif et ici avec le pronom sujet *tu*.

Faire luxure ne alever pechié,
Ne eir enfant retolir le sien fié,
Ne veve fame tolir quatre deniers,
Ceste corone de Jesu la te vié [1],
Filz Looïs, que tu ne la baillier [2]. »
Ot le li enfes [3], ne mist avant le pié;
N'osa aler la corone baillier.
Por lui plorerent maint vaillant chevalier,
Et l'emperere fu molt grains et iriez :
« Ha! las, dist il, com or sui engeigniez!
Ja en sa vie n'iert de mei avanciez.
Quin [4] fereit rei, ce sereit granz pechiez.
Or li fesons toz les chevels trenchier,
Si le metons la enz en cel mostier :
Tirra les cordes et sera marregliers [5],
S'avra provende qu'il [6] ne puist mendiier. »
Delez le rei sist Arneïs d'Orliens

faire luxure et soutenir le péché,
ravir sa terre à l'enfant héritier,
dérober à la veuve quatre deniers,
de par Jésus, cette couronne, je te l'interdis;
mon fils Louis, tu ne dois pas la posséder. »
L'enfant l'entend et ne bougea pas;
Il n'osa pas s'avancer pour prendre la couronne,
et maint chevalier pleura de pitié pour lui;
l'empereur en est violemment irrité et courroucé :
« Hélas! dit-il, comme je suis déçu à cette heure!
De ce jour je ne lui accorderai aucun honneur.
En faire un roi, ce serait grand péché.
Faisons-lui raser tous les cheveux
et mettons-le ici dans ce moutier;
il sonnera les cloches et sera marguillier;
il y sera nourri et n'aura pas à mendier. »
Alors s'approcha du roi Hernaut d'Orléans :

1. *Vié* pr. ind. 1re p. s. de *veer* (*vetare*).
2. L'infinitif négatif, pour l'impératif, est employé ici avec la conjonction *que*.
3. *Enfes*, avec l'accent sur la première syllabe, cas sujet de *enfant*.
4. *Quin* pour *qui en*; de même plus loin au v. 32.
5. *Marregliers* ne compte dans le vers que pour trois syllabes; voir, p. 8, n. 5.
6. *Que* signifie « *de telle sorte que* ».

Qui molt par[1] fu et orgoillos et fiers;
De granz losenges le prist a araisnier :
« Dreiz emperere, faites pais, si m'oiez.
Mes sire est jovenes[2], n'a que quinze ans entiers,
Ja sereit mors quin fereit chevalier.
Ceste besoigne, s'il vos plaist, m'otreiez,
Tresqu'a treis anz que verrons coment iert.
S'il vuelt preuz estre ne ja buens critiers,
Je li rendrai de gré et volentiers,
Et acreistrai ses terres et ses fiez. »
Et dist li reis : « Ce fait a otreier. —
« Granz merciz, sire, » diënt li losengier,
Qui parent erent a Arneis d'Orliens.
Sempres fust reis, quant Guillelmes i vient;
D'une forest repaire de chacier.
Ses niés Bertrans li coru a l'estrier;
Il li demande : « Dont venez vos, bels niés?
— En nom Dieu, sire, de la enz del mostier,

qui était très orgueilleux et felon;
il lui adressa la parole avec force fourberie :
« Droit empereur, veuillez bien m'écouter.
Mon seigneur est jeune, il n'a que quinze ans.
Il mourrait vite à la peine qui voudrait en faire un chevalier.
Octroyez-moi, s'il vous plaît, cette besogne
durant trois ans; et alors, nous verrons ce qu'il sera.
S'il veut être preux et digne héritier,
je lui rendrai de bon gré et volontiers
ses terres et ses fiefs que j'aurai accrus. —
Je vous y autorise, dit le roi. —
Grand merci, sire, » disent les flatteurs,
qui étaient les parents d'Hernaut d'Orléans.
Celui-ci fût devenu aussitôt roi, si Guillaume n'était survenu.
Il revient de chasser dans une forêt.
Son neveu Bertrand accourut à lui et lui prend l'étrier.
« D'où venez-vous, beau neveu, lui dit Guillaume? —
Au nom de Dieu, sire, de là dedans, du moutier

1. Particule augmentative, qui se retrouve dans *c'est par trop fort.*

2. Mot savant ne comptant que pour deux syllabes : *jov(e)nes.*

Ou j'ai oï grant tort et grant pechié.
Arneïs vuelt son dreit seignor boisier;
Sempres iert reis, que[1] Franceis l'ont jugié.
— Mar le pensa, dist Guillelmes li fiers. »
L'espee ceinte est entrez el mostier,
Desront la presse devant les chevaliers :
Arneïs trueve molt bien apareillié;
En talent ot qu'il li copast le chief,
Quant li remembre del glorios del ciel,
Que[2] d'ome ocire est trop mortels pechiez.
Il prent s'espee, el fuere l'embatié
Et passe avant; quant se fu rebraciez,
Le poing senestre li a meslé el chief,
Halce le destre, enz el col li assiet :
L'os de la gole li a par mi brisié;
Mort le tresbuche a la terre a ses piez.
Quant il l'ot mort, sel[3] prent a chasteier :

où j'ai entendu grande infamie et grand péché.
Hernaut veut trahir son droit seigneur;
il sera bientôt roi; les Français l'ont décidé. —
Il l'a pensé pour son malheur, répond le terrible Guillaume. »
Il entre au moutier l'épée au côté,
fend la foule pour arriver en avant des chevaliers;
il trouve Hernaut tout prêt à être couronné;
il a envie de lui couper la tête,
quand il se souvient de ce glorieux du ciel;
il songe que tuer un homme est un péché mortel.
Il prend son épée, la renfonça au fourreau,
s'approche, après avoir relevé ses manches,
prend les cheveux d'Hernaut dans son poing gauche,
hausse le droit, l'abat sur son cou,
lui brise l'os de la bouche par le milieu,
et l'étend mort à terre à ses pieds.
Quand il l'a tué, il le gourmande ainsi :

1. *Que* a ici, comme souvent, le sens de *car*.
2. Anacoluthe : *Remembrer* a d'abord pour régime un substantif, puis une proposition.
3. *Sel* mis pour *si le*, c'est-à-dire : *alors il le prend*.

« Hé! gloz! dist il, Dieus te doint encombrier [1]!
Por quei voleies ton dreit seignor boisier?
Tu le deüsses amer et tenir chier,
Creistre ses terres et alever ses fiez.
Je te cuidoe un petit chasteier,
Mais tu iés morz, n'en dorreie un denier. »
Veit la corone qui desus l'altel siet :
Li coms la prent senz point de l'atargier [2],
Vient a l'enfant, si li assiet el chief :
« Tenez, bels sire, el nom del rei del ciel,
Qui te doint force d'estre bons justiciers! »
Veit le li pere, de son enfant fu liez :
« Sire Guillelmes, granz merciz en aiez.
Vostre lignages a le mien esalcié. »

Louis est donc couronné empereur : l'assemblée se sépare, et Charlemagne, rentré dans son palais, adresse ces conseils à son fils en présence de Guillaume :

« Glouton, que Dieu t'accable de maux!
Pourquoi voulais-tu trahir ton droit seigneur?
Tu cusses dû l'aimer et le chérir,
agrandir ses terres et augmenter ses fiefs.
Je croyais ne te châtier qu'un peu ;
Te voilà mort! Je ne donnerais pas de ta vie un denier. »
Il aperçoit la couronne posée sur l'autel ;
il la prend sans tarder,
vient à l'enfant et la lui pose sur la tête :
« Tenez, beau sire, au nom du roi du ciel,
Puisse-t-il te donner la force d'être bon justicier! »
Le père voit son enfant couronné, et il en est joyeux :
« Grand merci! sire Guillaume.
Votre famille a relevé la mienne. »

1. *Encombrier*, substantif, signifiant embarras, difficulté, lequel, d'après la règle déjà énoncée, ne compte que pour trois syllabes.

2. Locution qui nous montre l'emploi primitif de *point* comme renforcement de la négation ; *sans point de* a été usité jusqu'au XVI^e^ siècle. Nous avons la même construction dans : Il *n'a point d'amis*. Je *ne veux point de ceci*.

Filz Looïs, a celer ne te quier,
Quant Dieus fist rei por pueples justicier,
Il nel fist mie por false lei jugier,
Faire luxure, ne alever pechié,
Ne eir enfant [1] por retolir son fié,
Ne veve fame tolir quatre deniers;
Ainz deit les torz abatre soz ses piez,
Encontreval et foler et pleissier.
Ja al povre ome ne te chalt de tencier;
Se il se claime, ne t'en deit enoier,
Ainceis le deis entendre et conseillier,
Por l'amor Dieu de son dreit adrecier.
Vers l'orgoillos te deis faire si fier
Come liepart qui gent vueille mangier;
Et s'il te vuelt de neient guerreier,
Mandez en France les nobles chevaliers,
Tant qu'en aiez plus de trente miliers;
Ou mielz se fie, la le fai asegier [2],

Mon fils Louis, je ne cherche point à te le cacher :
quand Dieu fit un roi pour gouverner les peuples,
il ne le créa pas pour établir d'injustes lois,
pour faire luxure, encourager le péché,
dépouiller l'enfant du fief dont il est héritier,
et dérober à la veuve quatre deniers;
mais, son devoir est d'abattre à ses pieds l'injustice,
de la fouler à terre et la briser.
Tu n'as pas à chercher querelle à l'homme pauvre;
s'il se plaint, tu ne dois point t'en fâcher,
mais tu dois l'entendre et le conseiller,
lui faire droit pour l'amour de Dieu.
Avec l'orgueilleux, tu dois te montrer aussi terrible
que le léopard qui veut dévorer sa proie;
et s'il songe à te guerroyer pour rien,
mande en France les nobles chevaliers,
jusqu'à ce que tu en aies plus de trente mille;
assiège-le là où il se croit le plus imprenable,

1. *Eir enfant*, enfant héritier, cas régime sans préposition, est le régime indirect de *retolir*; de même, au vers suivant, *veve fame* est le régime indirect de *tolir*.
2. La périphrase *fai asegier* est ici l'équivalent du simple impératif *assiège*.

Tote sa terre guaster et essillier [1].
Se le puez prendre ne a tes mains baillier,
N'en aies onques manaide ne pitié,
Ainceis li fai toz les membres trenchier,
Ardeir en feu ne en eve neier;
Car se Franceis te veient entrepiez,
Diront Normant en nom de reprovier :
« De si fait rei [2] n'avions nos mestier.
Mal dahé ait par mi la croiz del chief [3]
Qui avuec lui ira mais osteier,
Ne a sa cort ira por corteier!
Del sien meesme nos poons bien paier. »
Et altre chose te vueil, filz, acointier,
Que se tu vis il t'avra grant mestier :
Que de vilain ne faces conseillier,
Fil a prevost ne de fil a veier [4] :
Il boisereient a petit por loier;

ravage toute sa terre, saccage-la.
Si tu peux le prendre et le tenir en tes mains,
n'en aie jamais miséricorde ni pitié,
mais fais-lui trancher tous les membres,
fais-le brûler vif ou noyer dans la mer.
Car si les Français te voient foulé aux pieds,
les Normands diront en guise de reproche :
« Nous n'avions pas besoin d'un roi ainsi fait.
Malheur à la tête de celui
qui ira désormais guerroyer avec lui,
ou qui viendra lui rendre hommage à sa cour!
Nous pouvons bien nous payer avec ce qu'il a. »
Je veux, mon fils, te donner un autre conseil;
car, si tu vis, il te sera très utile.
Ne prends pour conseiller ni un vilain,
ni un fils de prévôt ou de voyer :
Ils te trahiraient vite pour de l'argent;

1. *Essillier*, à côté du sens de chasser, avait aussi souvent le sens d'abîmer, ravager.
2. *De roi ainsi fait.*
3. Par le milieu du sommet de la tête.
4. Le *veier* ou *voyer* (cf. agent voyer) était un officier préposé à la police des voies publiques et des chemins.

Mais de Guillelme le nobile guerrier.
Fil Aimeri de Narbone le fier,
Frere Bernart de Brebant le guerrier :
Se cil te vuelent maintenir et aidier, 115
En lor service te puez molt bien fiier. »
Respont li enfes : « Veir dites, par mon chief. »
Il vint al comte, si li cheï as piez.
Li coms Guillelmes le coru redrecier.

mais Guillaume le noble guerrier,
fils d'Aimeri de Narbonne, le fier,
frère de Bernard de Brabant, le guerrier.
Si de tels gens te veulent maintenir et aider, 115
tu peux avoir toute confiance en leur service. »
L'enfant répond : « Vous dites vrai, par ma tête! »
Et venant au comte, il tombe à ses pieds.
Le comte Guillaume le relève aussitôt.

LE CHARROI DE NIMES[1]

(XII^e SIÈCLE)

Guillaume au court nez, celui-là même qui, dans le morceau précédent, couronne de sa propre main le jeune Louis, revenait un jour de la chasse joyeux et entouré d'un bruyant cortège, quand son neveu Bertrand, accouru au-devant de lui, lui apprend que l'empereur vient de répartir ses fiefs entre tous ses barons, mais l'a oublié dans cette distribution. Guillaume, la rage au cœur, se rend au palais.

1. Ce poème est ainsi appelé de la ruse employée par l'armée que commandait Guillaume pour s'emparer de Nîmes : les chevaliers français se cachèrent dans des tonneaux et pénétrèrent ainsi dans la ville, traînés par des bœufs que dirigeaient Bertrand déguisé en charretier et Guillaume travesti en marchand. Bien que ce poème soit peut-être antérieur au précédent, nous le plaçons ici, les événements se passant après la scène du couronnement de Louis.

Li coms Guillelmes fu molt gentilz et ber,
Tresqu'au palais ne se volt arester,
A pié descent soz l'olivier ramé,
Puis en monta tot le marbrin degré.
Par tel vertu a le planchié passé
Rompent les hueses del cordoan soller;
N'i ot baron qui n'en fust esfraez.
Veit le li reis, encontre s'est levez;
Puis li a dit : « Guillelmes, car seez.
— Non ferai, sire, dit Guillelmes li ber,
Mais un petit vorrai a vos parler. »
Dist Looïs : « Si com vos comandez;
Mien escient, bien serez escoltez.
— Looïs sire, dit Guillelmes li ber,
Ne t'ai servi par nuit de tastoner,
De veves fames, d'enfanz deseriter,
Mais par mes armes t'ai servi come ber.
Si t'ai forni maint fort estor champel
Dont je ai mort maint gentil bacheler,
Dont li pechiez m'en est el cors entrez;

Le comte Guillaume était très noble et très vaillant;
il va jusqu'au palais sans s'arrêter,
et descend de son cheval sous l'olivier feuillu.
Il gravit tous les degrés de marbre.
Il marche sur le plancher avec une telle violence
qu'il en fait éclater ses heuses de cuir de Cordoue;
il n'y a pas un baron qui n'en soit effrayé.
Le roi le voit, et se lève en sa présence.
« Guillaume, lui dit-il, asseyez-vous. —
Je ne le ferai point, Sire;
mais j'ai à vous adresser quelques mots. —
Faites, dit Louis, à votre volonté;
je vous l'assure, vous serez bien écouté. —
Sire Louis, reprend le vaillant Guillaume,
je t'ai servi, ce n'est pas en te massant la nuit,
ni en dépouillant veuves et orphelins;
non, je t'ai servi par mes armes comme un vaillant soldat.
J'ai livré pour toi mainte bataille en rase campagne;
j'y ai tué maint noble chevalier,
et le péché m'en est entré dans le corps;

Qui que il fussent, si les ot Dieus formez;
Dieus penst des anmes, si le me pardonez[1]!
— Sire Guillelmes, dist Looïs li ber,
Par voz merciz un petit me sofrez[2] :
Ira ivers, si revendra estez;
Un de ces jorz morra uns de mes pers :
Tote la terre vos en vorrai doner,
Et la moiller, se prendre la volez. »
Ot le Guillelmes, a pou n'est forsenez :
« Dieus! dist li coms, qui en croiz fus penez,
Com longe atente a povre bacheler
Qui n'a que prendre ne autrui que doner!
Mon auferant[3] m'estuet aprovender,
Encor ne sai ou grain deie trover!
Dieus! com grant val li covient avaler
Et a grant mont il li estuet monter,
Qui d'autrui mort atent la richeté! »

quels qu'ils fussent, c'étaient des créatures de Dieu;
que Dieu ait soin de leurs âmes, qu'il me pardonne!
— Sire Guillaume, dit Louis le baron,
de grâce, attendez que je puisse vous contenter;
l'hiver passera et l'été reviendra.
Un de mes pairs mourra un de ces jours
et je voudrai vous donner toute sa terre,
et sa femme si vous voulez la prendre. »
Guillaume l'entend, et peu s'en faut qu'il ne devienne fou :
« Dieu qui souffris sur la croix! s'écrie-t-il,
quelle longue attente pour un pauvre bachelier
qui n'a rien à prendre ni à donner à autrui!
J'ai à nourrir mon cheval,
et je ne sais maintenant où lui trouver du grain!
Dieu! quelle grande vallée il doit descendre
et quelle grande montagne il doit gravir
celui qui attend la richesse de la mort d'autrui! —

1. Dans la seconde partie du vers, Guillaume s'adresse directement à Dieu.
2. Littéralement : par votre grâce un peu m'attendez, c'est-à-dire que je puisse vous récompenser.
3. Cheval de bataille, synonyme de *destrier*, par opposition au *sommier* ou *palefroi*, cheval de somme.

La querelle s'envenime entre Louis et Guillaume. Celui-ci lui ayant déclaré qu'il eût pu passer au service du roi Gaifier qui lui offrait sa fille et la moitié de sa terre, et ainsi lutter contre le roi de France, l'empereur lui répond fièrement que tout homme qui oserait lui faire la guerre serait avant un an ou mort ou exilé. Guillaume alors lui rappelle tout ce qu'il a fait pour son service : sa bataille contre le géant Corsout sous les murs de Rome; sa victoire sur Dagobert de Carthage, son dévouement quand il lui mit la couronne sur la tête après avoir tué Hernaut et l'empêcha ainsi de devenir moine, etc. Louis faiblit sous les coups redoublés de ces plaintes et de ces malédictions terribles. Il offre à Guillaume successivement la terre du comte Foulque, celle d'Aubri de Bourgogne, celle du marquis Béranger. Guillaume les refuse fièrement, rougissant à l'idée de dépouiller des orphelins. L'Empereur lui offre alors le quart de son royaume :

Sire Guillelmes, dist Looïs, oiez :
Quant ceste onor[1] a prendre ne vos siet,
Se Dieus m'aïst, or vos dorrai tel fié,
Se saiges estes, dont serez sorhauciez :
Je vos dorrai de France un grant quartier,
Quarte abeïe, et puis le quart marchié,
Quarte cité et quart archeveschié,
Le quart sergent et le quart chevalier,
Quart vavassor et quart garçon a pié,
Quarte pucele et la quarte moillier,

Sire Guillaume, dit Louis, écoutez.
Puisqu'il ne vous convient pas d'accepter cette terre,
si Dieu m'aide, je vous donnerai tel fief
qui, si vous êtes sage, nous mettra en haut rang.
Je vous donnerai tout le quart de la France,
le quart de ses abbayes, de ses marchés,
de ses villes, de ses archevêchés,
le quart de ses sergents, de ses chevaliers,
de ses vavasseurs et des vilains qui vont à pied ;
le quart des jeunes filles et des femmes ;

1. *Onor* a très souvent le sens de possession noble.

Et le quart prestre et puis le quart mostier.
De mes estables vos doing le quart destrier;
De mon tresor vos doing le quart denier;
La quarte part vos otrei volentiers
De tot l'empire que je ai a baillier.
Recevez le, nobile chevalier.
— Non ferai! Sire, Guillelmes respondié.
Je nel fereie por tot l'or desoz ciel;
Que ja direient cil baron chevalier :
Vez la Guillelme, le marchis au vis fier,
Come il a ore son dreit seignor boisié!
Demi son regne li a tot otreié,
Si ne l'en rent vaillissant un denier;
Bien li a ore son vivre retaillié!
— Sire Guillelmes, dit Looïs li ber,
Quant ceste onor receivre ne volez,
En ceste terre ne vos sai que doner,
Ne je ne autres ne m'en sai porpenser [1].

le quart des prêtres et le quart des moutiers;
je vous donne le quart de ce qui est dans mes écuries,
le quart de l'argent de mon trésor.
Enfin de tout mon cœur, je vous octroie le quart
de tout l'empire que j'ai à gouverner.
Recevez-le, noble chevalier. —
Non certes, répondit Guillaume,
je ne le ferais pas pour tout l'or qui est sous le ciel.
Car tous vos barons chevaliers diraient aussitôt :
Voyez là Guillaume, le marquis au fier visage,
voyez comme il a dupé son droit seigneur!
Le roi lui a donné la moitié de son royaume,
et il ne lui donne pas en retour la valeur d'un denier ;
il lui a bien rogné les vivres! —
Sire Guillaume, dit le noble Louis,
puisque vous ne voulez pas recevoir ce domaine,
je ne sais plus que vous donner en ce pays;
ni moi, ni un autre ne pourraient rien trouver. —

1. Le verbe s'accorde avec le pronom *je*, bien qu'à l'encontre de la syntaxe actuelle celui-ci soit placé en tête.

— Reis, dit Guillelmes, laissiez le dont ester [1];
A ceste feiz n'en quier or plus parler;
Quant vos plaira vos me dorreiz assez,
Chastels et marches, donjons et fermetez. »
A ces paroles s'en est li coms tornez. 70

Roi, dit Guillaume, laissez tout cela,
je n'en veux plus parler pour cette fois.
Quand il vous plaira, vous me donnerez assez
de châteaux, de marches, de donjons et de forteresses. »
A ces mots le comte a pris congé du roi. 70

ALISCANS

(XII^e SIÈCLE)

Guillaume et Guibourg.

Guillaume, dans une bataille livrée aux Sarrasins à Aliscans, a vu mourir son neveu Vivien et la plupart des siens. Il se retire du combat, poursuivi par les ennemis, et arrive aux portes d'Orange où est sa femme Guibourg. Le portier ne le reconnaît pas sous l'armure païenne dont il est affublé; il refuse d'ouvrir et va avertir la comtesse.

« Gentilz [2] comtesse, fait il, car vos hastez.
La defors est uns chevaliers armez.
D'armes paienes est mout bien adobez.

« Noble comtesse, dit-il, hâtez-vous.
Là dehors est un chevalier armé;
il est tout adoubé d'armes païennes,

1. *Laisser ester* signifie abandonner, planter là; littéralement : laisser cela, donc être tranquille; *ester* est le latin *stare*.

2. *Gentil* fait partie de la classe d'adjectifs qui avaient en ancien français, comme leurs correspondants en latin, une terminaison identique pour le masculin et le féminin. Cf. encore aujourd'hui *grand'mère*, *grand'rue*, *Granville*, *Rochefort*, *fonts baptismaux*.

Estrangement est grande sa fiertez ;
Bien resemble ome qui d'estor soit tornez,
Que j'ai veü ses braz ensanglentez ;
Mout par est granz sor son cheval armez,
Et dist qu'il est Guillaumes au cort nés [1].
Venez i, dame, por Dieu, si le verrez. »
Ot le Guiborc, li sans li est muez ;
Elle descent deu palais seignorez,
Vient as crestaus amont sus les fossez,
Dit a Guillaume : « Vassal, que demandez ? »
Li coms respont : « Dame, la porte ovrez
Isnelement, et cel pont m'avalez,
Que ci m'enchauce [2] Baudus et Desramez [3],
Vint mil paien a vers heames gemez.
Se ci m'ataignent, toz sui a mort livrez.
Gentilz contesse, por Dieu la porte ovrez
Isnelement, et si vos en hastez. »
Et dist Guiborc : « Vassal, n'i enterrez,

sa fierté est étrangement grande ;
il semble bien homme qui sorte de la mêlée,
car j'ai vu ses bras ensanglantés.
Il est tout à fait noble en armes sur son cheval,
et dit qu'il est Guillaume au court nez.
Venez, dame, au nom de Dieu ; vous le verrez. »
Guibourg l'entend et a tout son sang tourné.
Elle descend du palais seigneurial,
vient aux créneaux, en haut, au-dessus des fossés,
et elle dit à Guillaume : « Vassal, que demandez-vous ? —
Dame, répond le comte, ouvrez la porte
vite, et descendez ce pont,
car j'ai à mes trousses Baudus et Déramé
avec vingt mille païens aux heaumes verts et gemmés.
S'ils m'atteignent ici, c'en est fait de moi.
Noble comtesse, au nom de Dieu, ouvrez la porte,
vite, et hâtez-vous en ! —
Vassal, répond Guibourg, vous n'entrerez pas.

1. Il avait eu le bout du nez coupé dans un combat singulier.
2. Un verbe ayant plusieurs sujets pouvait ne s'accorder qu'avec l'un des deux comme en latin.
3. Deux chefs sarrasins.

— Tote sui sole, n'est o moi ome nez
Fors cest portier et dous clers ordenez
Et un enfant, n'a pas quinze ans passez,
Et fors les dames qui les cuers ont irez
Por lor maris que mes sire a menez
En Aleschans sor paiens desfaez.
N'i sera porte ne guichez desfermez
Jusque Guillaumes soit ariere tornez,
Li gentilz coms qui de moi est amez :
Dieus le garisse qui en crois fu penez ! »
Ot le li coms, vers terre est enclinez :
De pitié plore li marchis [1] au cort nés;
L'eve li cort fil a fil lez le nes.
Guiborc rapele quant fu amont levez ;
« Ce sui je, dame ; molt grant tort en avez ;
Mout me merveil quant ne me ravisez ;
Je sui Guillaumes, ja mar le mescreez. »
Et dit Guiborc : « Sarrazins, vos mentez ;
Par Saint Denis qui est mes avoez,

Je suis ici toute seule ; je n'ai d'homme autour de moi
que ce portier, et deux clercs ordonnés,
et un enfant qui n'a pas quinze ans passés ;
je suis seule avec les dames qui ont le cœur triste
en songeant à leurs maris que mon seigneur a menés
en Aliscans contre les païens sans foi.
Nulle porte, nul guichet ne sera ouvert,
jusqu'au retour de Guillaume,
le noble comte qui a mon amour.
Que Dieu qui souffrit sur la croix le protège ! »
Le comte l'entend et s'incline à terre :
le marquis au court nez pleure de pitié ;
l'eau lui coule goutte à goutte le long du nez.
Il se relève et rappelle Guibourg :
« C'est moi Guillaume, grand tort avez de ne pas le croire.
— Sarrasin, vous mentez, reprend Guibourg ;
par saint Denis, mon protecteur,

1. *Marquis* signifia d'abord proprement gouverneur de frontière, de marche, puis fut employé sans précision et devint le synonyme de comte.

Ainçois sera vostre chiés desarmez
Qu'il vos soit porte ne guichez desfermez. »

Li coms Guillaumes se hasta de l'entrer :
N'est pas merveille, forment se doit doter,
Qu'apres lui ot le chemin fresteler
De cele gent qui nel [1] pueent amer.
« Franche comtesse, dist Guillaumes li bers,
Trop longement me faites demorer.
— Voir, dist Guiborc, bien oi a vo parler
Que mal devez Guillaume resembler :
Onc por paien nel vi espaventer.
Mais par cel Dieu que je doi aorer
Ne ferai porte ne guichet desfermer
Jusque je voie vostre chief desarmer,
Car plusors omes se semblent au parler,
Et je sui sole, ne me doit om blasmer. »
Ot le li coms, n'ot en lui qu'aïrer.
L'heaume deslace, lait la ventaille [2] aler :

votre chef sera désarmé avant
que je ne vous ouvre porte et guichet. »
Le comte Guillaume a grand hâte d'entrer :
ce n'est pas merveille, car il doit avoir une terrible peur,
entendant derrière lui le chemin trembler
sous les pas de cette gent qui ne le peut aimer.
« Noble comtesse, dit le vaillant Guillaume,
vous me faites demeurer ici trop longuement. —
Vrai, dit Guibourg, j'entends à votre langage
que vous ne devez pas ressembler à Guillaume :
Jamais je ne le vis avoir peur pour des païens.
Par le Dieu que je dois adorer,
je ne ferai ouvrir ni porte ni guichet
jusqu'à ce que je vous voie désarmer votre chef,
car plusieurs hommes peuvent avoir la voix semblable.
Je suis seule, et l'on n'a pas à me blâmer de ma défiance. »
Le comte l'entend, et ne peut que se courroucer.
Il laisse aller la ventaille après avoir délacé son heaume :

1. Pour *ne le*.
2. *Ventaille*, portion du casque protégeant la partie inférieure du visage.

« Dame, dist il, or poez esgarder. »
Si com Guiborc le prist a aviser,
Par mi les chans voit cent paiens aler;
Corsouz d'Averse les fist de l'ost sevrer.
Par eus fesoit Desramé presenter
Trente chaitis qui tuit sont bacheler.
De granz chaenes les orent fait noer;
Paien les batent, que Dieus puist craventer!
Dame Guiborc les a oï crier
Et hautement Damedieu reclamer.
Dist a Guillaume : « Or puis je bien prover
Que tu n'iés mie dans Guillaumes li ber,
La fiere brace [1] qu'on soloit tant loer;
Ja n'en laissasses paiens nos genz mener.
— Dieus, dist li coms, com me vuet esprover!
Mais par celui qui tot a a sauver,
Je ne lairroie por la teste coper
Se m'on devoit trestot vif desmembrer

« Dame, dit-il, vous pouvez regarder maintenant. »
Au moment où Guibourg allait le connaître,
elle voit cent païens courir par les champs;
Corsout d'Averse les a fait détacher de l'armée.
Il voulait faire présenter par eux à Déramé
trente captifs qui tous sont bacheliers.
Les païens les ont liés avec de grandes chaînes,
et les battent : Dieu puisse les détruire!
Guibourg les entend crier
et réclamer l'appui du Seigneur :
« Je puis bien prouver maintenant, s'écria-t-elle,
que tu n'es pas le vaillant Guillaume,
le bras redoutable qu'on louait toujours tant;
si tu l'étais, jamais tu ne laisserais les païens emmener nos gens.
— Dieu! dit le comte, comme elle veut m'éprouver!
Mais par celui qui a tout à sauver,
je ne renoncerais, dussé-je avoir la tête coupée,
si l'on me devait démembrer tout vif,

1. Mot collectif, remontant à un neutre latin, *fera brachia*, féminin comme beaucoup de mots en ancien français, la terminaison *a* du pluriel neutre devenant *e* comme l'*a* de *rosa*.

Que devant lui ne voise ore joster :
Por soe amor me doi je bien grever,
Et la loi Dieu essaucier et monter,
Et le mien cors travaillier et pener. »
L'heame relace, puis lait cheval aler,
Tant com il puet desoz lui randoner,
Et vait paiens ferir et encontrer.

à aller jouter maintenant sous ses yeux.
Pour son amour, ne dois-je pas être à la peine,
ne dois-je pas exalter et agrandir le royaume de Dieu
et imposer à mon corps travail et souffrance ? »
Il relace son heaume, laisse courir son cheval
et aller sous lui de toute sa vitesse,
et va rejoindre et frapper les païens.

AIMERI DE NARBONNE[1]

(XIII^e SIÈCLE)

Aimeri s'offre pour prendre Narbonne.

Charlemagne, après le désastre de Roncevaux, revient en France :

Puis revient Charles vers France la garnie
Iriez et tristes, de ce ne doutez mie.
François repairent, chascuns mout se gramie;

Puis Charles revient vers la riche France
courroucé et triste, vous n'en doutez pas.
Les Français reviennent avec lui; chacun est découragé;

1. Ce poème est l'œuvre de Bertrand de Bar-sur-Aube. Le morceau suivant, qui est le début de la chanson de geste, est intéressant à comparer avec la célèbre pièce de la *Légende des siècles*, Aymerillot. Victor Hugo, en l'écrivant, ne s'est nullement inspiré des vers de Bertrand; il a emprunté le sujet à une nouvelle en prose publiée en 1843 sous le titre de : *Le château de Dannemarie*, où se trouvait reproduit l'épisode.

Bien semblent gent qui mout soit traveillie.
Charles chevauche derriers sa compaignie;
Desoz lui ot un mulet de Sulie;
Des doze pers fait chiere mout marrie,
Et por lor ames Jesu Crist forment prie,
Que il les mete en pardurable vie :
« Beaus niés, dist il, vostre ame soit garie,
En paradis coronee et florie!
Que dirai ore en France la garnie,
A Saint Denis, en la maistre abaïe?
La troverai la grant chevalerie;
Demanderont de la grant baronie
Que en Espaigne menai par aatie.
Que dirai je, dame sainte Marie,
Fors qu'en Espaigne est morte et enfoïe?
— Sire, dist Naimes, ne dites tel folie.
Le duel que faites ne vos vaut une alie[1] :
Mort sont li conte, nes[2] recoverrez mie;

ils ont bien l'air de gens accablés de fatigue.
Charles chevauche derrière son armée;
il a sous un mulet de Syrie;
en pensant aux douze pairs son visage est assombri,
et, pour leurs âmes, il prie fortement Jésus-Christ,
pour qu'il leur donne la vie éternelle :
« Beau neveu, dit-il, que votre âme soit sauvée,
qu'au paradis elle ait la couronne et la gloire des élus!
Hé! que dirai-je bientôt dans la riche France,
à Saint-Denis, dans la maîtresse abbaye?
J'y trouverai l'élite de mes chevaliers;
ils me demanderont des nouvelles de la grande baronnie
que par ardeur j'ai menée en Espagne.
Que leur dirai-je, dame Sainte Marie?
Hélas! rien que : « Elle est morte et enfouie en Espagne! »
— Sire, dit Naime, ne dites pas telle folie.
Votre douleur n'est pas raisonnable.
Vos comtes sont morts; vous ne les recouvrerez pas;

1. Litote fréquente dans l'ancien français qui, de même que le latin disait *non facere flocci, nauci, assis, pili,* disait : *ne pas priser un fétu, un denier, un pois, un bouton, un ail,* etc., et ici *une alise.*
2. *Nes* pour *ne les.*

Ce a fait Guenes, que li cors Dieu maudie!
— Voire, dist Charles, bien a France honie!
Quatre cens ans et plus apres ma vie,
De la venjance sera chançon oïe. »

Charles continue sa route triste et pensif, quand, du haut d'un mont, il aperçoit sur sa droite une superbe ville, défendue par vingt tours; au centre est un palais splendide au faîte duquel brille comme un astre une escarboucle qu'on peut voir étinceler la nuit de quatre lieues. C'est Narbonne, la place forte des Sarrasins. Charles jure de conquérir cette ville avant de rentrer en France. Le vieux Naime a beau lui représenter que barons et soldats sont épuisés de fatigue, que la place est imprenable, l'empereur s'entête. Trop vieux pour diriger lui-même le siège, il offre cet honneur redoutable successivement à Naime, à Dreux de Montdidier, à Richard de Normandie, à Eude de Bourgogne, à Girard de Roussillon, à Ogier de Danemark, à Anséïs de Carthage, à Hernaut de Beaulande; tous refusent, prétextant l'un son âge, l'autre la fatigue, un autre son désir de revoir sa femme, ses enfants et ses terres. Cette lâcheté arrache à Charlemagne des cris de désespoir et de colère.

Quant ce voit Charles que tuit li sont failli,
Ne vuelent estre de Nerbone saisi,
Forment regrete Rollant, son chier ami,
Et Olivier, son compaignon hardi,
Et les barons que Ganelons traï :
« Beaus niés, fist il, cil Dieus qui ne menti

c'est l'œuvre de Ganelon; que le corps de Dieu le maudisse!
— Oui, certes, dit Charles, il a déshonoré la France.
Quatre cents ans et plus après ma vie,
on célébrera ma vengeance par des chansons. »
Quand Charles voit que tous lui refusent aide
et ne veulent point être mis en possession de Narbonne,
il regrette fortement Roland, son ami si cher,
et Olivier son compagnon hardi,
et les barons qu'a trahis Ganelon.
« Beau neveu, dit-il, puisse Dieu qui ne mentit jamais

Ait de vostre ame et pitié et merci,
Et des barons qui por lui sont feni!
Se fussiez vis, tres bien le sai de fi,
Ne remainsist mie Nerbone ainsi.
Puis que mort sont li mien verai ami,
Crestientés n'a mais nul bon ami.
Mais, par celui qui de virge nasqui,
Ne partirai mais de cest siege ci,
Tant com paien en esteront saisi.

Seignor baron, ce dist Charles li rois,
Ralez vos en, Borguignon et François,
Et Hennuier, Flamenc et Avalois,
Et Angevin, Poitevin et Mansois,
Et Loherain, Breton et Herupois [1],
Cil de Berri et tuit li Champenois!
Ne cuidiez mie que je die a gabois,
Et trestoz ceus qui vodront demenois,
Ja n'en tendrai un seul desor son pois [2]!

avoir pitié et miséricorde de votre âme,
et de celle des barons qui sont morts pour lui!
Si vous viviez encore, certes je le sais,
Narbonne ne resterait pas ainsi.
Maintenant que mes vrais amis sont morts,
la chrétienté n'a plus aucun ami dévoué.
Mais, par celui qui est né de la Vierge,
je ne m'éloignerai pas de cette place,
tant que païens en seront maitres.
Seigneurs barons, dit-il,
allez-vous-en! Partez, Bourguignons et Français,
Hennuyers, Flamands, Avalois,
Angevins, Poitevins, Manceaux,
Lorrains, Hurepois, Bretons,
ceux de Berry et tous ceux de Champagne!
Ne croyez point que je plaisante.
De ceux qui voudront partir tout de suite,
je n'en retiendrai pas un seul malgré lui.

1. *Avalois*, d'Aval, dans le diocèse de Cologne ; *Hennuyers*, du Hainaut ; *Herupois*, du pays entre Seine et Loire.

2. *Sur le poids de*, malgré, contre le gré de.

Que, foi que doi saint Fremin d'Aminois,
Je remendrai ici en Nerbonois,
Si garderai Nerbone et le defois[1]!
Foi que doi vos, ainz i serai vint mois
Que je n'en aie le palais maginois.
Quant vos vendrez el païs d'Orlenois,
En douce France, tot droit en Loonois,
S'on vos demande ou est Charles li rois,
Si respondez, por Dieu, seignor François,
Que le laissastes au siege a Nerbonois!
Mes jugemens tendrai ci et mes lois. »

Foi que je dois à Saint Firmin d'Amiens,
je vais rester ici, en Narbonnais;
je ne quitterai pas des yeux Narbonne et sa forteresse!
Par la foi que je vous dois, j'y serai plutôt vingt mois
que de ne pas prendre ce somptueux palais.
Quand vous arriverez au pays d'Orléans,
dans la douce France, quand vous serez à Laon,
si l'on vous demande où est le roi Charles,
alors au nom de Dieu, Français, répondez :
« Nous l'avons laissé au siège de Narbonne! »
C'est ici désormais que je jugerai et donnerai mes lois. »

Hernaut de Beaulande a pitié de l'empereur, et lui propose de confier l'expédition à son fils Aimeri, qui, bien qu'armé chevalier depuis deux ans à peine, est un des plus preux de l'armée. Charles accepte avec joie, et, bientôt après, Aimeri est amené par son père.

Devant le roi vint Hernaus li gentis,
Qui encor fu mout dolenz et pensis.
Avant se traist li vaillanz Aimeris.
N'ot plus bel ome en quatorze païs;

Le noble Hernaut vint devant le roi,
encore tout triste et pensif,
et en avant se présenta le vaillant Aimeri.
Il n'y eut en nul pays plus bel homme.

1. *Defois* signifiait à la fois défense et ce qui sert à défendre, par suite forteresse.

Beaus fu a droit[1], parcreüs et forniz,
Le regart[2] fier, cler et riant le vis;
Simples et douz fu envers ses amis,
Et fel et fiers contre ses enemis.
Forment[3] l'esguardent prince et comte et marchis;
Et li vasauz fu sage et bien apris.
Quant vit le roi, ne fu mie esbaïz;
Ainz que li rois l'eüst a raison mis,
Le salua gentement Aimeris :
« Cil Damedieus qui maint en pareïs,
Il[4] saut et gart le roi de saint Denis,
Et toz ses omes, si com jes[5] voi assis,
Et il confonde ses morteus enemis!
Entendez moi, emperere gentis,
Otroiez moi Nerbone et le païs,
Ce dont n'a cure ne prince ne marchis,

Il était tout à fait superbe, grand et robuste;
son regard était fier, son visage clair et riant.
Simple et doux envers ses amis,
il était terrible et implacable contre ses ennemis.
Princes, comtes et marquis le regardent beaucoup.
Le jeune chevalier était sage et bien appris;
à la vue du roi, il ne fut pas troublé;
avant qu'il ne lui adressât la parole,
il le salua gracieusement :
« Que le Seigneur Dieu qui séjourne dans le paradis
sauve et protège le roi de Saint Denis,
ainsi que tous ses hommes que je vois autour de lui,
et qu'il confonde ses mortels ennemis!
Agréez ma demande, noble empereur.
Accordez-moi Narbonne et le pays
dont ni prince, ni marquis ne se soucie,

1. *A droit*, locution adverbiale, signifiant proprement selon la justice, la convenance.
2. Anacoluthe dont le sens est très clair.
3. Ancienne forme de *fortement*. Cf. encore aujourd'hui *patiemment*, *diligemment*. *Fortement*, comme *grandement*, est une forme refaite sur la nouvelle forme du féminin *forte*, *grande*. V. p. 32, n. 2.
4. Pléonasme du pronom sujet, très fréquent encore au XVI^e^ siècle.
5. Pour *je les*.

Tant fort redotent paiens et Arabis.
Donez la moi, emperere gentis. »
Girars l'entent, s'en a jeté un ris;
Puis respondi l'emperere au fier vis :
« Por les sainz Dieu, est ce dont Aimeris?
Aymeriet, por le cors saint Denis,
Vodras tu estre des ore mes amis[1]?
Ne te membre il de l'eure ne des dis[2],
Quant en Vienne estoit Girars assis,
En la forest avoie le porc pris?
La me sorprist dans Girars li marchis,
Et tu meesmes armez o lui venis;
Tant fus vers moi fiers et mautalentis,
S'il te creüst, n'en eschapasse[3] vis,
Ne remest pas en toi ne fui ocis[4].

tant ils redoutent païens et Arabes!
Donnez-les moi, noble empereur. »
Gérard l'entend, et il en éclate de rire.
L'empereur au fier visage répondit :
« Par les saints de Dieu, est-ce donc là Aimeri?
Aimeri, par le corps de saint Denis,
tu acceptes d'être maintenant mon ami?
Ne te souviens-tu donc pas du jour et de l'heure
où, quand Gérard était assiégé dans Vienne,
je m'étais emparé d'un sanglier dans la forêt?
Je fus surpris par sire Gérard le marquis
et par toi-même qui vins armé avec lui.
Tel était ton courroux et ton acharnement contre moi,
que, s'il t'eût écouté, je ne serais point sorti vivant de ses mains.
Il ne tint pas à toi que je ne fusse tué.

1. Allusion à un épisode célèbre d'une guerre de Charlemagne contre Gérard, duc de Vienne, et son neveu Aimeri. Durant le siège de Vienne, Charles avait été surpris à la chasse par ses ennemis. Aimeri, dans sa haine pour l'empereur dont la femme avait infligé un affront à son oncle, réclamait à grands cris la mort du prisonnier; mais Gérard et les autres barons, ses alliés, s'étaient jetés aussitôt aux pieds de leur souverain et avaient fait leur soumission.

2. Littéralement : *de l'heure et des jours*.

3. L'imparfait du subjonctif français, qui correspond pour la forme au plus-que-parfait subjonctif latin, en a souvent la signification dans les propositions dubitatives.

4. Ellipse de *que*.

— Foi que doi vos, sire, dist Aimeris,
De tel cuer sui et esterai toz dis :
Ja n'amerai nul jor mes enemis.
Mais bien savez[1] trop aviez mespris,
Quant a mon oncle toliez son païs.
Foi que doi vos, emperere au fier vis,
Tant com vodrez, je serai vostre amis,
Et quant vodrez, par le cors saint Denis,
Je reserai de vostre amor eschis.
De terre n'ai vaillant dous parisis;
Quant Dieu plaira, le roi de pareïs,
Je ravrai tost plus grant avoir conquis.
— Voir, dist li rois, molt ies preuz et gentis.
En l'onor Dieu qui en la croiz fu mis,
Te doing Nerbone et trestot le païs.
Par tel covent la pren, beaus dous amis;
Que Damedieus qui pardon fist Longis,
Te doint victoire contre tes enemis!
— Dieus vos en oie, sire », dist Aimeris.

— Foi que je vous dois, sire, dit Aimeri,
telles sont et telles seront toujours mes dispositions :
jamais je n'aimerai mes ennemis.
Vous savez bien que vous aviez commis une injustice
en dérobant à mon oncle son pays.
Je vous le jure, empereur au fier visage,
tant que vous le voudrez, je serai votre ami;
mais, par le corps de saint Denis, quand vous le voudrez,
je renoncerai à votre amour.
Je n'ai point à moi la valeur de deux deniers de terre;
quand il plaira à Dieu, le roi de paradis,
j'aurai vite conquis un plus grand avoir.
— En vérité, dit le roi, tu es tout à fait preux et noble.
En l'honneur de Dieu, qui fut mis sur la croix,
je te donne Narbonne et tout le pays.
Accepte-les, beau doux ami, sous cette condition,
et que le Seigneur Dieu qui pardonna à Longis
t'accorde la victoire sur tes ennemis!
— Que Dieu vous entende! » répond Aimeri.

1. Ellipse de *que*.

GUI DE BOURGOGNE

(XIII^e SIÈCLE)

Colère de Charlemagne.

Durant l'absence de Charles, qui se prolonge pendant vingt-sept ans, suivant l'auteur de ce poème, les fils des barons qui guerroyaient en Espagne sont arrivés à l'âge d'homme, et, inquiets de ne plus revoir l'empereur et leurs pères, ils décident d'aller les rejoindre au delà des Pyrénées, et mettent à leur tête Gui de Bourgogne. Pendant ce temps Charles, avec son armée réduite à la plus extrême misère, s'épuisait en efforts inutiles pour prendre la ville de Luiserne. Un jour il aperçoit dans la plaine un corps d'armée se dirigeant vers son camp : c'était l'armée de Gui arrivant à son secours.

Charles a les enfans veüs et esgardés.
Vit les escus a or et les heaumes gemés,
Les gonfanons de soie au vent desvolepés,
Et choisi la poudriere des grans destriers ferrés.
Lors cuida l'emperere que il fust maumenés,
Si cuida que ce fussent Sarasins et Esclers [1].
La ou il vit ses omes ses [2] prent a apeler :
« Baron, dist l'emperere, or tost de l'atourner [3].
Ceste eschiele premiere nos convient trespasser.

Charles a vu et aperçu les enfants ;
il a vu les écus dorés et les heaumes garnis de pierres précieuses,
les étendards de soie développés au vent ;
il a vu la poussière soulevée par les grands destriers ferrés.
L'empereur crut alors qu'il était perdu ;
il pensa que c'étaient des Sarrasins et des Slaves.
Il appelle ses hommes partout où il les voit :
« Barons, s'écria-t-il, vite armez-vous !
Il nous faut traverser cette première troupe.

1. *Esclers*, Slaves, païens qui, dans les chansons de geste, vont ordinairement de pair avec les Sarrasins.
2. Pour *se les*.
3. L'infinitif précédé de *or* et de la préposition *de* faisait fonction d'impératif : *or du bien faire*, *or de l'aller*. L'infinitif était employé substantivement et il y avait ellipse de l'impératif *pensez* : or (pensez) de l'atourner.

— Sire, ce dist Ogiers, mout grant tort en avés;
Certes j'ai si les piés et les dous poins enflés
Que je ne les pourroie en mes estriers bonter,
N'a trente de mes cous un Sarasin tuer.
— Baron, dist l'emperere, quant mourir me verrés,
La honte sera vostre, reprovier i avrés;
Que jamais en vos vies meilleur seigneur n'avrés. »
Et dist a l'autre mot : « Hé Dieus, vous me haés.
Ja souloie je prendre et chasteaus et cités,
Ne me pouoit tenir chasteaus ne fermetés,
Ne grant sale perrine, ne murs, tant fust levés;
Ne puis mais noient faire, tous en sui asotés.
Quant vous vient a plaisir, Dieus, la mort me donés. »
Lors ploura l'emperere, ne se peut contrester.
Quant le voient si home, si leur en a pesé.
« Seigneur, ce dist Ogiers, or tost de l'adouber!
Qui ce fait que il puet, on ne le doit blasmer.
Nous irons au besoing, queus [1] soit deu retourner.

— Sire, répond Ogier, vous avez grand tort :
j'ai les pieds et les deux poings si enflés
que je ne pourrais mettre les pieds aux étriers ;
et que trente coups de mes poings ne tueraient pas un Sarrasin.
— Barons, dit l'empereur, quand vous me verrez mourir,
la honte sera pour vous; vous serez couverts de blâme,
car jamais en votre vie vous n'aurez un meilleur seigneur.
Dieu! continue-t-il, vous me haïssez donc!
Jusqu'ici j'avais coutume de prendre châteaux et cités;
ni place, ni forteresse ne pouvait me résister,
ni grande salle de pierre, ni mur, si haut qu'il fût.
Désormais je ne puis plus rien; j'en suis tout anéanti.
Si telle est votre volonté, Dieu, donnez-moi la mort. »
Alors l'empereur pleura ; il ne put s'en empêcher.
A cette vue, ses hommes sont pris de remords.
« Seigneurs, dit Ogier, vite, adoubons-nous.
Qui fait ce qu'il peut, n'est point à blâmer :
Nous irons au danger, que nous devions ou non en revenir,

1. *Queus soit deu retourner*. *Queus* est le latin *qualis* : quel soit du retourner, c'est-à-dire quel que soit le retour.

Ja Damedieu ne place, qui le mont doit sauver,
Qu'en puisse retourner ne tuit li douze pér,
Ains soions tuit aus armes ocis et decoupés. »
Lors ont les esperons seur les nus piés fermés,
Que il n'i avoit chauce ne housel ne soler;
Tous pourris les avoit li vens et li orés;
Et si vestent haubers, lacent heaumes gemés,
Et ceignent les espées aus senestres costés
Et montent es chevaus courans et abrievés :
Ne manjuent de fein, d'aveine ne de blés,
Fors que herbe de chans, d'araines et de prés.
Et pendent a leur cous les fors escus bouclés,
Pristrent les roides lances aus gonfanons fermés.
Bien furent quinze mil quant il furent armé;
De quatre pars se sont parti et desevré.
Et li rois les comande au cors meesmes Dé
Qu'il les puisse conduire et maint a sauveté.

même si telle est la volonté de Dieu, le sauveur du monde,
que ni moi, ni aucun des douze pairs n'en réchappe,
mais que tous nous soyons tués et massacrés. »
Alors ils ont assujetti leurs éperons à leurs pieds nus,
car ils n'avaient ni chausses, ni heuses, ni souliers,
le vent et l'air les avaient tous pourris;
ils revêtent leurs hauberts, lacent leurs heaumes à pierreries
et ceignent leur épée au côté gauche;
ils montent sur leurs chevaux rapides et fringants,
qui ne mangent plus ni foin, ni avoine, ni blé,
mais seulement l'herbe des champs, des sables ou des prés.
Ils pendent à leurs cous leurs forts écus à boucle,
prennent les lances raides aux gonfanons assujettis.
Une fois armés, ils sont bien quinze mille;
ils se divisent et se séparent en quatre corps.
Et le roi les recommande au corps de Dieu,
afin qu'il puisse les conduire et mener à salut.

RENAUD DE MONTAUBAN

(XIII[e] SIÈCLE)

Les quatre fils Aimon reconnus par leur mère.

Les quatre fils Aimon, errant dans la forêt des Ardennes, presque nus et affamés, sont pris de l'idée de revoir leur mère. Ils marchent la nuit, dorment le jour pour n'être point surpris, et arrivent enfin devant le château de Dordone. Ils pénètrent dans le palais :

Or sont li quatre frere sus ou [1] palais plenier;
Tant furent nu et povre, n'ont fil de drap entier;
Si sont lais et hideus, bien semblent aversier [2].
Quant la dame les voit, n'i eut qu'esmerveillier;
Tel peeur eut eüe, ne se sout conseillier.
Mais or se raseüre, ses [3] prent a araisnier :
« Baron, dont estes vous, nobile chevalier?
Bien me semblés ermites ou gent peneancier.
Se vous voulés deu nostre, a celer nel [4] vous quier,
De dras et de vitaille dont vous avés mestier,
Je vous en ferai ja de joie apareilier,

Les quatre frères sont donc en haut dans le vaste palais;
ils étaient si nus et si pauvres qu'ils n'avaient point sur eux un fil de drap entier;
ils sont laids et hideux, ont bien l'air de démons.
Quand leur mère les voit, grande est sa surprise;
sa peur est telle qu'elle en reste interdite.
Elle reprend toutefois assurance et leur adresse la parole :
« Barons, nobles chevaliers, d'où êtes-vous?
Vous semblez être ermites ou pénitents.
Je vous le promets, si vous voulez quelque chose de nous,
Soit drap, soit nourriture, tout ce qui vous est nécessaire,
je vous le ferai dès maintenant donner avec plaisir,

1. *Ou* pour *en le*.
2. *Aversier*, du latin *adversarius*, employé substantivement pour désigner le diable, ici au pluriel : des démons.
3. Pour *si les*.
4. Pour *ne le*.

Pour amour cel Seigneur qui le mont doit jugier,
Qui garisse mes fis de mort et d'encombrier[1].
Je nes vi [2], pecheresse, dis ans eut en fevrier. —
Comment est ce dont, dame? dist Richars au vis fier.
— En la moie foi, sire, par mortel encombrier :
Jes [3] envoiai en France, a Paris courtoier;
Charles en eut grant joie, tuit furent chevalier.
Li rois eut un neveu que merveilles [4] eut chier;
Quant il vit les danseaus alever et prisier,
Cremi que deseur lui vousissent souhaucier;
O le jeu des eschés les cuida engignier.
Mais li vaslet nel peurent soufrir ne otroier;
La teste li brisierent sus ou palais plenier;
Deci qu'il l'eurent mort, ne le voudrent laissier,
Lors s'en fuï chascuns seur le courant destrier [5].
Avec eus en alerent bien set cent chevalier.
Deseur Muese, en Ardane, en un grant pui plenier,

pour l'amour du Seigneur qui doit juger le monde,
afin qu'il protège mes fils contre le danger et la mort.
Infortunée que je suis! Voilà dix ans en février que je ne les ai vus.
— Comment est-ce donc, dame? dit Richard au fier visage.
— En vérité, Sire, par terrible malheur :
je les envoyai en France, à Paris, à la cour du roi.
Charles en eut grande joie; ils furent tous chevaliers.
Le roi avait un neveu qu'il aimait beaucoup.
Quand il vit les jeunes gens élevés en grade et estimés,
il craignit qu'ils ne voulussent le surpasser;
il songea à les tromper au jeu d'échecs.
Mais les jeunes chevaliers ne purent le souffrir ni lui céder;
ils lui brisèrent la tête dans le vaste palais;
après l'avoir tué, ils ne voulurent pas demeurer,
chacun s'enfuit sur le rapide coursier.
Sept cents chevaliers partirent avec eux.
Sur la Meuse, dans l'Ardenne, au haut d'une grande montagne,

1. V. p. 24, n. 1
2. Pour *ne les*.
3. Pour *je les*.
4. Adverbe avec l's adverbiale.
5. Le neveu de Charlemagne dont il est question ici est Bertolais, et le « courant destrier » est le fameux cheval Bayard. Les quatre fils d'Aimon de Dordone étaient Renaud, Alard, Guichard et Richard.

Fermerent un chastel par deseur le rochier.
Charles les fist de France deserter et chacier.
Aimes les forjura, qui ne l'osa laissier;
Li rois li fist jurer, ains qu'il venist arrier,
Que s'il ne les puist mais ne tenir ne baillier,
Tous li ors que Dieus fist ne leur avroit mestier,
Que il ne leur feïst tous les membres trenchier.
Quant Renaus l'entendi, si se va embronchier.
La duchesse l'esgarde, si le court araisnier;
Tous li sans deseur li comence a fourmoier.

La duchesse se dresse ou palais, en estant[1],
Et voit muer Renaut, sa chiere et son semblant.
Il avoit une plaie enmi le vis, devant;
Au beourt[2] li fu faite, quand il estoit enfant.
Sa mere le regarde, si le va ravisant.
« Renaus, se tu ce iés[3], que t'iroies celant?
Beaus fis, je te conjur de Dieu, le roiamant,

ils fortifièrent un château sur le rocher.
Charles les fait abandonner de tous les Français et poursuivre.
Aimon, qui n'osa pas laisser son roi, les a reniés;
il a juré que si, avant de revenir à la cour,
il ne peut les tenir et avoir en ses mains,
tout l'or que Dieu a fait ne les empêcherait pas
d'avoir tous leurs membres tranchés par lui. »
Quand Renaud entend sa mère, il penche la tête.
La duchesse le remarque et va lui adresser la parole;
tout son sang commence à frémir en elle.
La duchesse se dresse debout dans le palais
et voit Renaud changer de visage et de mine.
Il avait une cicatrice sur le devant du visage;
il s'était fait, enfant, cette blessure en jouant au behourt.
Sa mère le regarde, elle le reconnaît.
« Renaud, si tu es Renaud, pourquoi me le cacherais-tu?
Beau fils, je t'en coujure, par Dieu le rédempteur,

1. *En estant*, debout; c'est le géron-dif de *ester*, être debout, avec la préposition *à*.

2. Sorte de tournoi à la lance.

3. Littéralement : si tu es cela, c'est-à-dire : si c'est toi Renaud.

Que se tu iés Renaus, di le moi erraumant [1]. »
Quant Renaus l'entendi, si s'embronchia plourant.
La duchesse le voit, ne le va puis doutant;
Plourant, brace levee, va baisier son enfant
Et puis trestous les autres cent fois de maintenant.
Il ne deïssent mot pour nule rien vivant.

si tu es Renaud, dis-le moi tout de suite. »
Quand Renaud l'entendit, il baisse la tête en pleurant.
La duchesse le voit, elle ne doute plus;
et toute en pleurs, bras levés, elle va baiser son enfant,
puis tous les autres, cent fois de suite.
Pour rien au monde, ils n'eussent dit une parole.

LE CHEVALIER AU LION

DE CHRESTIEN DE TROYES

(XII[e] SIÈCLE)

Lutte de générosité entre Gauvain et Ivain.

Gauvain et Ivain ont lutté tout un jour sans se connaître; la nuit venue, ils cessent la lutte, se félicitent l'un l'autre, et, se demandant leurs noms, se reconnaissent.

Mes sire Ivains parla ainçois,
Qui mout estoit preuz et cortois.
Mais au parler nel reconut
Ses bons amis; car ce li nut [2]
Qu'il avoit la parole basse

Mon seigneur Ivain parla d'abord,
qui était très preux et courtois.
Mais il ne le reconnut pas au parler,
son bon ami, car cela l'empêchait d'être reconnu
qu'il avait la parole basse,

1. Mélange des deux discours. 2. 3[e] p. s., parf. indic. de *nuire*.

Et la vois roe et foible et quasse;
Car toz li sans li fu meüz
Des cous qu'il avoit receüz.
« Sire, fait-il, la nuiz aproche!
Je ne cuit blasme ne reproche
I aions se nuiz nos depart.
Mais tant [1] di de la moie part
Que mout vos dot et mout vos pris,
N'onques en ma vie n'empris
Bataille dont tant me dousisse,
Ne chevalier cui [2] tant vousisse
Conoistre ne cuidai veoir.
Bien savez voz cous aseoir
Et bien les savez emploiier.
Ainz ne sot tant de cous paiier
Chevaliers que je coneüsse.
Ja mon vuel [3] tant n'en receüsse

la voix rauque et faible et cassée;
il avait eu en effet tout le sang remué
des coups qu'il avait reçus.
« Sire, fait-il, la nuit approche!
Je ne crois pas que blâme ni reproche
nous ayons, si la nuit nous sépare.
Mais je déclare pour ma part
que je vous crains et vous estime beaucoup,
que jamais en ma vie je n'entrepris
bataille où j'aie eu tant de mal,
ni que chevalier que je voulusse tant
connaître ne crus voir.
Vous savez bien asseoir vos coups,
vous les savez bien employer.
Jamais ne sut payer tant de coups
chevalier que je connusse.
L'eussé-je désiré que je n'en eusse pas reçu tant

1. Littéralement : mais seulement dis de la mienne part.
2. C'est le cas régime du relatif qu'il faut reconnaître sous la forme *qui* dans : *Je sais qui je choisirai*; *Je n'ignore pas à qui j'ai affaire*.
3. *Mon vuel*, locution adverbiale.

Com vos m'en avez hui presté.
Tot m'ont vostre coup entesté.
— Par foi, fait mes sire Gauvains,
N'estes si estordiz ne vains
Que je autant ou plus ne soie [1].
Et se je vos reconnossoie,
Espoir [2] ne vos greveroit rien.
Se je vos ai presté del mien,
Bien m'en avez rendu le conte
Et del chatel et de la monte;
Que larges estiiez del rendre
Plus que je n'estoie del prendre.
Mais coment que la chose preigne,
Quant vos plaist que je vos apreigne
Par quel non je sui apelez,
Ja mes noms ne vos iert celez :
Gauvains ai non, fiz le roi Lot. »
Tantost com mes sire Ivains l'ot,

que vous m'en avez donné aujourd'hui.
Vos coups m'ont tout étourdi.
— Par ma foi, fait monseigneur Gauvain,
vous n'êtes point si étourdi ni si faible
que moi, si je ne le suis pas encore plus;
et si je vous reconnaissais,
peut-être n'en seriez-vous pas fâché.
Si je vous ai donné de mes coups,
vous m'en avez rendu le compte
et en capital et en intérêt,
car vous étiez large pour rendre
plus que je n'étais pour prendre.
Mais, quoi qu'il en soit,
puisqu'il vous plaît que je vous apprenne
de quel nom je suis appelé,
il ne vous sera pas caché;
j'ai nom Gauvain, fils du roi Lot. »
Aussitôt que mon seigneur Ivain l'entend,

1. Littéralement : que je ne le suis autant, ou même que je ne le suis plus.

2. *Espoir* est adverbe en ancien français.

Si s'esbaïst et espert toz;
Par mautalent et par corroz
Flatist a la terre s'espee
Qui tote estoit ensenglentee,
Et son escu tot depecié;
Si descent del cheval a pié,
« Ha, las, fait-il, quel mescheance!
Par trop leide mesconoissance
Ceste bataille faite avomes [1],
Qu'entreconeû ne nos somes;
Que ja, se je vos coneüsse,
A vos conbatuz ne me fusse,
Ainz me clamasse recreant [2]
Devant le cop, ce vos creant.
— Coment, fait mes sire Gauvains.
Qui estes vos? — Je sui Ivains
Qui plus vos aim que rien del monde
Tant com il dure à la reonde;

il est stupéfait et est tout éperdu
de rage et de courroux;
il jette à terre son épée
qui était toute sanglante,
son écu qui était tout brisé,
et met pied à terre :
« Hélas! fait-il, quel malheur!
C'est nous être trop tristement méconnus
que d'avoir fait cette bataille,
sans avoir su qui nous étions.
Car moi, si je vous avais reconnu,
jamais je n'en serais venu aux mains avec vous,
au contraire je me serais déclaré vaincu
avant de porter un coup, je vous l'affirme.
— Comment! fait monseigneur Gauvain,
qui êtes-vous? — Je suis Ivain,
celui qui vous aime plus que rien au monde,
partout où il s'étend à la ronde;

1. Autre forme de *avons*; cf. *sommes*.
2. *Se faire, se clamer recreant*, expressions consacrées pour celui qui renonçait à soutenir sa cause ou se rendait dans un combat judiciaire.

Que vos m'avez amé toz jorz
Et onoré en totes corz.
Mais je vos vuel de cest afaire
Tel amende et tel onor faire
Qu'outreement outrez m'otroi [1].
— Ice feriiez vos por moi?
Fait mes sire Gauvains, li douz.
Certes, mout feroie or estouz
Se je ceste amende en prenoie.
Ja certes ceste onors n'iert moie,
Ainz iert vostre, je la vos lais.
— Ha, beaus sire, nel [2] dites mais!
Que ce ne porroit avenir.
Je ne me puis mais sostenir,
Si sui atainz et sormenez.
— Certes de neant vos penez!
Fait ses amis et ses compainz.
Mais je sui conquis et atainz,

car vous m'avez toujours aimé,
vous m'avez honoré dans toutes les cours.
Mais je vous veux, pour cette affaire,
vous offrir une réparation et un honneur tel
que je me déclare ultra vaincu.
— Vous feriez cela pour moi,
dit monseigneur Gauvain, le doux chevalier?
Certes, j'agirais maintenant tout à fait en homme hardi
si j'acceptais cette réparation.
Non certes, cet honneur ne m'appartiendra pas,
il sera à vous, je vous l'abandonne.
— Ah! beau sire, ne dites plus cela.
Car il ne pourrait en être ainsi.
Je ne me puis plus soutenir,
tant j'ai été frappé et malmené!
Certes vous vous donnez une peine inutile,
reprend son ami et compagnon,
mais c'est moi qui suis vaincu et épuisé,

1. Allitérations fréquentes chez Chrestien de Troyes.
2. Pour *ne le*.

Ne je ne di rien por losange;
Qu'il n'a el monde si estrange
Cui je autretant n'en deïsse
Ainçois que plus des cous sofrisse. »
Ainsi parlant est descenduz;
S'a li uns a l'autre tenduz
Ses braz au col, si s'entrebaisent,
Ne de ce [1] mie ne se taisent
Que chascuns outrez ne se claint [2].
La tençons onques ne remaint
Tant que li rois et li baron
Vienent corant tot environ;
Ses [3] voient entreconjoïr,
Et mout desirent a oïr
Que ce puet estre et qui [4] il font
Que si grant joie s'entrefont.

et je ne le dis pas par flatterie;
car il n'y a point au monde homme si étranger
auquel je n'en eusse dit autant
plutôt que de souffrir davantage vos coups. »
En disant ces mots, il met pied à terre;
ils se tendent l'un à l'autre
les bras au cou et s'entrebaisent.
Ils ne cessent de crier
chacun de son côté qu'il est vaincu.
Leur dispute ne cesse point
jusqu'à ce que le roi et les barons
arrivent autour d'eux.
Ils les voient se féliciter mutuellement
et veulent fort apprendre
ce qui se passe et ce qu'ils font,
eux qui s'entrefont si grande joie.

1. *Ce* annonce la proposition contenue dans le vers suivant.
2. Subjonctif présent du verbe *clamer*.
3. Pour *si les*.
4. Forme neutre du pronom interrogatif, en usage d'ailleurs encore au XVII^e^ siècle :

Après ce coup, Narcisse, à qui dois-je [m'attendre ?
(Rac., *Brit.*)

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

ADAM

(XII^e SIÈCLE)

Satan corrompt Ève.

SATAN.

Tu es feiblete et tendre chose
Et es plus fresche que n'est rose,
Tu es plus blanche que cristal,
Que neif qui chiet sor glace en val.
Mal cople en fist li Criatur,
Tu es trop tendre et il trop dur;
Mais neporquant tu es plus sage;
En grant sens as mis ton corage [1] :

Toi, tu es faiblette et chose tendre,
et es plus fraiche que n'est rose;
tu es plus blanche que cristal,
que neige qui tombe sur glace en un vallon.
Le Créateur fit de vous deux un mauvais couple :
toi, tu es trop tendre, et lui, trop dur;
mais toutefois tu es plus sage;
tu as donné à ton cœur un grand sens :

1. *Corage*, en ancien français, a presque toujours le sens de cœur, volonté.

Por ço fait bon se traire a tei.
Parler te vueil.

EVE.

Or ja ço fai.

SATAN.

N'en sache nuls.

EVE.

Qui deit saveir?

SATAN.

Neïs Adam.

EVE.

Nenil par mei.

SATAN.

Or te dirai, et tu m'escolte.
N'a que nos dous en ceste rote,
Et Adam la qui ne nos ot.

EVE.

Parlez en halt, n'en savrat mot.

SATAN.

Jo vos acoint d'un grant engin
Qui vos est fait en cest jardin,
Li fruiz que Dieus vos a doné
Nen a en sei gaires bonté;

Aussi fait-il bon de s'adresser à toi.
Je veux te parler. — Fais-le dès maintenant. —
Que nul n'en sache rien. — Qui doit le savoir? —
Pas même Adam. — Il ne le saura par moi. —
Je vais donc parler; toi, écoute.
Il n'y a que nous deux en cette route,
et Adam là qui ne nous entend pas. —
Parle haut, il n'en saura mot. —
Je vous informe d'une grande ruse
qui vous est faite en ce jardin.
Le fruit que Dieu vous a donné
n'a guère en soi de bonté;

Cil qu'il vos a tant defendu,
Il a en sei molt grant vertu.
En celui est grace de vie,
De poeste et de seignorie,
De tot saveir, et bien et mal.

EVE.

Quel savor a?

SATAN.

Celestial.
A ton bel cors, a ta figure,
Bien covendreit tel aventure
Que tu fusses dame del mont,
Del soverain e del parfont,
Et seüsses quanque a estre,
Que de tot fusses bone maistre.

celui qu'il vous a tant défendu,
lui, il a en soi très grande vertu.
En celui-là est grâce de vie,
de puissance, de seigneurie,
de tout savoir et bien et mal. —
Quelle saveur a-t-il? — Céleste.
A ton beau corps, à ta figure
conviendrait bien l'aventure
que tu fusses dame du monde,
de celui d'en haut et de celui d'en bas;
que tu susses tout ce qui a vie,
et que tu fusses de tout bonne maitresse.

Dialogue de Caïn et Abel.

CAIN.

Abel, morz es.

ABEL.

Et jo por quei?

CAIN.

Jo m'en voldrai vengier de tei,

Abel, tu vas mourir. — Moi, pourquoi? —
Je me veux venger de toi.

ABEL.

Sui jo mesfait?

CAIN.

Oïl, assez :
Tu es traïstre, est tot provez.

ABEL.

Certes non sui.

CAIN.

Dis tu que non?

ABEL.

Onques n'amai la traïson.

CAIN.

Tu la fesis [1].

ABEL.

Et jo, coment?

CAIN.

Tost le savras.

ABEL.

Jo ne l'entent.

CAIN.

Jol [2] tei ferai molt tost saveir.

ABEL.

Ja nel porras prover par veir.

CAIN.

La prueve est pres.

ABEL.

Dieus m'aidera.

Suis-je donc coupable? — Oui beaucoup.
Tu es traître, la chose est prouvée. —
Non, certes, je ne le suis pas. — Tu le nies? —
— Jamais je n'aimai la trahison. —
— Tu t'en es rendu coupable. — Moi comment? —
— Tu le sauras bientôt. — Je ne comprends pas. —
— Je te le ferai bien vite saisir. —
— Mais tu ne pourras le prouver en vérité. —
La preuve est là tout près. — Dieu m'aidera. —

1. *Fesis*, parf. ind. 2e pers. de *faire*. 2. Pour *jo le*.

CAIN.

Jo t'ocirai.

ABEL.

Dieus le savra.

(Caïn se précipite sur Abel et lève la main sur lui.)

CAIN.

Vez la qui fera la provance.

ABEL.

En Dieu est tote ma fiance.

CAIN.

Vers mei t'avra il pou mestier.

ABEL.

Bien te puet faire destorbier[1].

CAIN.

Ne te porra de mort guenchir.

ABEL.

Del tot me met[2] a son plaisir.

CAIN.

Vuelz oïr por quei t'ocirai?

ABEL.

Or le me di.

CAIN.

Jol tei dirai.

Trop te fais de Dieu le privé.

Je te tuerai. — Dieu le saura. —
Voilà qui fera la preuve. —
En Dieu est toute ma confiance. —
Il te sera de peu de secours contre moi. —
Il peut bien te causer empêchement. —
Il ne pourra te faire échapper à la mort. —
En tout, je me mets en sa discrétion. —
Veux-tu savoir pourquoi je vais te tuer? —
Dis-le-moi maintenant. — Je te le dirai.
Tu te fais trop l'intime de Dieu.

1. *Destorbier*, substantif et non verbe, sans *s*, comme le latin *mitto*.
2. 1re pers. prés. indic. de *mettre*,

Por tei m'a il tot refusé,
Por tei refusa il m'ofrende.
Penses tu donc que nel[1] te rende?
Jo t'en rendrai le guerredon;
Morz remandras or el[2] sablon.

ABEL.

Se tu m'ocis, ço iert a tort;
Dieus vengera en tei ma mort.
Ne mesfis jo, Dieus le sait bien :
Vers lui ne te meslai de rien.
Ainz te dis[3] fesisses tels faiz
Que fusses dignes de sa pais;
A lui rendisses ses raisons,
Dimes, primices, oblacions.
Por ço porraz aveir s'amor.
Tu ne le fais, or as s'iror.
Dieus est verais : qui a lui sert
Tres bien l'amplie[4], pas nel pert.

A cause de toi il m'a tout refusé,
à cause de toi il a repoussé mon offrande.
Penses-tu donc que je ne m'en vengerai pas?
Je vais t'en payer le salaire.
Dès maintenant tu seras étendu mort sur le sable. —
Si tu me tues, ce sera à tort;
Dieu vengera ma mort sur toi.
Je ne suis pas coupable, Dieu le sait bien.
Je ne t'ai jamais fait son ennemi,
mais te conseillai d'agir de façon
que tu fusses digne de sa paix,
de lui rendre ce qui lui est dû,
dimes, prémices, offrandes.
C'est ainsi que tu pourras gagner son amour.
Tu ne le fais pas, maintenant tu es l'objet de sa colère.
Dieu ne trompe pas; qui le sert,
il le fait prospérer et jamais ne le perd. —

1. Pour *ne le*.
2. *El*, combinaison de *en* et de l'article *le*, plus tard *ou*.
3. Ellipse de la conjonction *que*.
4. Le sujet est *Dieu*.

CAIN.

Trop paroles, sempres morras.

ABEL.

Frere, que dis tu? me menas.
Jo vin ça fors en ta creance.

CAIN.

Ja ne t'avra mestier fiance.
Jo t'ocirai, jo tei desfi.

ABEL.

Dieu pri qu'il ait de mei merci.

Tu parles trop, tu vas mourir. —
Que dis-tu, frère? c'est toi qui m'as amené ici.
Je suis venu ici dehors, plein de confiance en toi. —
Ta confiance ne te servira de rien.
Je te tuerai, je ne te connais plus. —
Je prie Dieu qu'il ait pitié de moi.

JEU DE SAINT-NICOLAS

DE JEAN BODEL

(XIII^e SIÈCLE)

Bataille entre Chrétiens et Sarrasins.

Sur la scène, transformée en champ de bataille, Sarrasins et chrétiens vont en venir aux mains.

LE SÉNÉCHAL SARRASIN.

Seigneur, a tous ensemble vous di de par le roi
Que vous alés fourfaire seur crestiiene loi.

Seigneurs, à tous ensemble je vous dis de par le roi
que vous allez faire tort à la loi chrétienne.

Pour crestiiens confondre fustes vous ci mandé;
Ce qu'il nous ont fourfait convient estre amendé.
Alés i maintenant, li rois l'a comandé.

TOUS LES SARRASINS.

Alons! A Mahomet soiions nous comandé!

LES CHRÉTIENS.

Sains Sepulcres, aïe! Seigneur, or du bien faire [1].
Sarrazin et paien vienent pour nous fourfaire.
Vés les armes reluire; tous li cuers m'en esclaire.
Or le faisons si bien que no proece i paire [2].
Contre chascun des nos sont bien cens par devise.

UN CHRÉTIEN.

Seigneur, n'en doutés ja, vés ci vostre juïse.
Bien sai [3] tuit i mourrons ou Dame Dieu servise;
Mais mout bien m'i vendrai, se m'espee ne brise.
Ja n'en guarira un ne coife ne haubers.
Seigneur, ou Dieu servise soit hui chascuns ofers!
Paradis sera nostres, et eus [4] sera enfers.
Gardés a l'asembler [5] qu'il encontrent nos fers.

C'est pour battre chrétiens que vous avez été mandés ici;
le mal qu'ils nous ont fait doit être vengé.
Allez-y maintenant, le roi l'a commandé. —
Allons! Soyons sous la garde de Mahomet! —
Aide, Saint-Sépulcre! Seigneur, agissons bien!
Sarrazins et païens viennent pour nous faire tort.
Voyez les armes reluire : tout mon cœur s'en éclaire.
Agissons si bien maintenant que notre prouesse y éclate.
Pour un des nôtres, ils sont bien cent au compte. —
Seigneur, n'en doutez pas, voici votre jugement.
Bien sais que tous y mourrons pour le service de Seigneur Dieu;
mais je m'y vendrai bien cher, si mon épée ne se brise.
Ni coiffe ni haubert n'en garantira un seul.
Seigneur, que chacun aujourd'hui soit offert au service de Dieu!
Le Paradis sera nôtre; à eux sera l'enfer.
Faites en sorte qu'à l'attaque ils rencontrent nos fers. —

1. Voir p. 45, n. 3.
2. Subj. présent de *paroir*.
3. Ellipse de la conjonction *que*.
4. Pronom régime sans préposition.
5. Infinitif employé substantivement.

UN CHRÉTIEN NOUVEAU CHEVALIER.

Seigneur, se je sui juenes, ne m'aiés en despit.
On a veü souvent grant cuer en cors petit.
Je ferrai cel forceur [1], je l'ai piéça eslit;
Sachiés [2] je l'ocirai, s'il ainçois ne m'ocist.

L'ANGE.

Seigneur, soiiés tout aseür,
N'aiés doutance ne peür
Messagiers sui Nostre Seigneur,
Qui vous metra fors de douleur.
Aiés vos cuers fers [3] et creans
En Dieu. Ja pour ces mescreans
Qui ci vous vienent a bandon,
N'aiés les cuers se seürs non.
Metés hardiement vos cors
Pour Dieu, car ce est ci la mors
Dont tous li pueples mourir doit
Qui Dieu aime de cuer et croit.

LES CHRÉTIENS.

Qui estes vous, beaus sire, qui si nous confortés

Seigneur, si je suis jeune, ne m'ayez en mépris.
On a souvent vu grand cœur en petit corps.
Je frapperai celui-là, plus grand que les autres; je l'ai déjà choisi;
sachez que je le tuerai, s'il ne me tue auparavant. —
Seigneurs, soyez tout assurés,
n'ayez ni doute ni peur.
Je suis le messager de Notre Seigneur,
qui vous mettra hors de douleur.
Ayez vos cœurs fermes et pleins de foi
en Dieu. Quant à ces mécréants
qui viennent impétueusement sur vous,
n'ayez vos cœurs autrement qu'assurés.
Exposez hardiment vos corps
pour Dieu, car c'est ici la mort
dont doit mourir tout le peuple
qui aime Dieu de cœur et croit. —
Qui êtes-vous, beau sire, qui nous réconfortez ainsi

1. Comparatif synthétique correspondant au latin *fortiorem*.
2. Ellipse de la conjonction *que*.
3. Pluriel régime de l'adj. *ferm*.

Et si haute parole de Dieu nous aportés?
Sachiés, se ce est voirs que ci nous recordés,
Asceür recevrons nos enemis mortés.

L'ANGE.

Angles sui a Dieu, beaus amis;
Pour vo confort m'a ci tramis.
Soiiés seür, car ens es cieus
Vous a Dieus fait sages eslieus.
Alés, bien avés comencié;
Pour Dieu serés tuit detrenchié;
Mais la haute courone avrés.
Je m'en vois; a Dieu demourés...

(Tous les chrétiens sont massacrés, et l'Ange salue leurs cadavres.)

A! chevalier qui ci gisiés,
Com par estes beneüré!
Com or ces uevres despisiés,
Le mont ou tant avés duré!
Mais pour le mal qu'eü avés,

et nous apportez si haute parole de Dieu?
Sachez que si ce que vous nous rapportez est vrai,
nous recevrons avec assurance nos ennemis mortels. —
Je suis ange de Dieu, bel ami;
il m'a envoyé ici pour vous réconforter.
Soyez pleins d'assurance, car dans les cieux
Dieu vous a fait sages élus.
Allez, vous avez bien commencé;
pour Dieu, vous serez tous taillés en pièces;
mais vous aurez la haute couronne.
Je m'en vais; soyez entre les mains de Dieu.

Ah! chevaliers qui gisez ici,
comme vous êtes bienheureux!
Comme maintenant vous méprisez ces œuvres
et le monde où vous êtes restés si longtemps!
Mais pour le mal que vous avez eu,

Mien escient, tres bien savés
Queus biens ce est de paradis
Ou Dieus met tous les siens amis.
A vous bien prendre garde doit
Tous li mons et ainsi mourir,
Car Dieus mout doucement reçoit
Ceus qui o lui vuelent venir.
Qui de bon cuer le servira
Ja sa paine ne perdera,
Ains sera es cieus couronés
De tel courone come avés.

à mon escient, très bien savez
quel bien c'est que Paradis
où Dieu met tous ceux qu'il aime.
Il doit avoir les yeux sur vous
le monde entier et mourir ainsi,
car Dieu reçoit très doucement
ceux qui veulent venir auprès de lui.
Qui le servira de bon cœur
ne perdra pas sa peine,
mais sera couronné dans les cieux
de la couronne que vous avez.

MIRACLE DE THÉOPHILE[1]

PAR RUTEBEUF

(XIII^e SIÈCLE)

Prière de Théophile.

Théophile, prêtre ambitieux, a vendu son âme au diable pour conserver une charge perdue. Sept ans après, il se repent, et, n'osant s'adresser à Dieu qu'il a renié, il va dans une chapelle de Notre-Dame et y adresse cette prière :

1. Ce *miracle* a été sans doute composé par Rutebeuf pour une des confréries ou *puis*, si nombreux alors, en l'honneur de la Vierge. Ce sujet a été traité mainte fois au moyen âge.

Hé, las! chaitis! dolans! que pourrai devenir?
Terre, coment me pues porter ne soustenir
Quant j'ai Dieu renoié, et celui vueil tenir
A seigneur et a maistre qui tous maus fait venir?

Or ai Dieu renoié, ne puet estre teü.
Si ai laissié le basme, pris me sui au seü.
De moi a pris la chartre et le brief receü
Maufés, se li rendrai de m'ame le treü.

Hé, Dieus! que feras tu de cest chetif dolant
De qui l'ame en ira en enfer le boillant,
Et li maufé l'iront a leur piés defoulant?
Ahi, terre, car uevre, si me va engoulant!

Sire Dieus, que fera cist dolans esbaïs
Qui de Dieu et du monde est hués et haïs
Et des maufés d'enfer engigniés et traïs,
Dont sui je de trestous chaciés et envaïs?

Hélas! misérable! infortuné! que pourrai-je devenir?
Terre, comment peux-tu me porter et soutenir
quand j'ai renié Dieu, et veux tenir
comme seigneur et maître celui qui fait venir tous maux?

Maintenant j'ai renié Dieu; ce ne peut être caché.
J'ai laissé le baume, je me suis pris au sureau.
Il a pris de moi la charte et a reçu le bref
le diable, à condition que je lui paierai le tribut avec mon âme.

Hé Dieu! que feras-tu de cet infortuné, de ce malheureux,
dont l'âme s'en ira dans l'enfer bouillant
et que les diables fouleront aux pieds?
Ah! terre, ouvre-toi donc, engloutis-moi.

Sire Dieu, que fera ce malheureux épouvanté
qui est haï et hué de Dieu et du monde,
qui est trompé et trahi par les diables d'enfer?
Je suis ainsi chassé et attaqué par tous.

Hé, las! com j'ai esté pleins de grant nonsavoir,
Quant j'ai Dieu renoié pour un petit d'avoir!
Les richesces dou monde que je vouloie avoir
M'ont jeté en tel lieu dont ne me puis ravoir.

Satan, plus de set ans ai tenu ton sentier,
Maus chans m'ont fait chanter li vin de mon chantier;
Mout felonesse rente m'en rendront mi rentier,
Ma char charpenteront li felon charpentier.

Ame doit l'on amer; m'ame n'iert pas amée,
N'os demander la Dame qu'ele ne soit damnée.
Trop a male semence en semoisons semée
De qui l'ame sera en enfer foursemée...

Ors sui, et ordoiés doit aler en ordure;
Ordement ai ouvré, ce sait cil qui or dure
Et qui tous jours durra, s'en aurai la mort dure.
Maufé, com m'avés mors de mauvaise morsure!

Hélas! comme j'ai été plein de grande folie,
quand j'ai renié Dieu pour un peu de richesse!
Les biens du monde que je voulais avoir
m'ont jeté en un lieu dont je ne peux plus me tirer.

Satan, j'ai tenu ton sentier plus de sept ans;
les vins de mon chantier m'ont fait chanter de mauvais chants;
mes rentiers m'en rendront une bien dure rente;
les félons charpentiers charpenteront ma chair.

On doit aimer l'âme; la mienne ne sera pas aimée.
Je n'ose demander à la Vierge qu'elle ne soit pas damnée.
Il a semé trop mauvaise semence en semailles,
celui dont l'âme sera forsemée en enfer...

Je suis souillé, et tout souillé doit aller en ordure;
j'ai travaillé dans l'ordure, il le sait celui qui or dure
et durera toujours; aussi aurai-je mort dure.
Diables, comme vous m'avez mordu de mauvaise morsure!

Or n'ai je remenance ne en ciel ne en terre.
Ha, las! ou est li lieus qui me puisse souferre?
Enfers ne me plaist pas ou je me vueil offerre,
Paradis n'est pas miens, que j'ai au Seigneur guerre.

Je n'os Dieu reclamer ne ses sains ne ses saintes,
Las! que j'ai fait homage au deable mains jointes.
Li maufés en a letres de mon anel enpraintes.
Richesce, mar te vi : j'en aurai douleurs maintes.

Je n'os Dieu ne ses saintes ne ses sains reclamer,
Ne la tres douce dame que chascuns doit amer.
Mais pour ce qu'en li n'a felonie, n'amer,
Se je li cri merci nus ne m'en doit blasmer.

Maintenant je n'ai séjour ni au ciel ni sur terre.
Hélas! où est le lieu qui me puisse souffrir?
Il ne me plaît pas l'enfer où j'ai voulu m'offrir;
le Paradis n'est pas à moi, puisque j'ai guerre avec Dieu.

Je n'ose invoquer Dieu, ni ses saints, ni ses saintes,
hélas! car j'ai fait hommage au diable les mains jointes.
Le démon en a lettres empreintes de mon anneau.
Richesse, je te vis pour ma ruine : j'en aurai maintes douleurs.

Je n'ose invoquer Dieu, ni ses saints, ni ses saintes,
ni la très douce Dame que chacun doit aimer.
Mais parce qu'il n'y a en elle rien de félon ni d'amer,
nul ne me doit blâmer si je lui crie pitié.

MYSTÈRE DU VIEL TESTAMENT

(XV^e SIÈCLE)

Adieux d'Ève mourant.

EVE.

Je requier Dieu qu'il me pardoint
Mes faultes, et graces me doint,
Que je puisse avoir saulvement.
Je sens bien la mort qui me poinct,
Qui veult que mon corps soit desjoinct
De mon esperit, à lui conjoinct;
Je sens bien mon definement.

ADAM.

Quoy? Sentez vous quelque torment,
Eve?

EVE.

Las! ouy, largement,
Adam; je scay certainement
Que je suis de ma mort prochaine.
J'ay vescu assez longuement;
Je sens mon afoyblissement.
Vray Dieu, a ce departement,
Donne moy ta grace haultaine!

ADAM.

Las! qu'esse que nature humaine,
Povre, doulente, lasche, vaine?
Vivre si longtemps en grant peine
Et puis finablement mourir.
Eve, ma femme et seur germaine,
Puis qu'il fault que mort t'en ameine,
Prie la bonté souveraine
Qu'elle te vueille secourir.

EVE.

Las! je la doy bien requerir
A ce pas que je doy perir.
Quant a l'ame qui tousjours dure,
Que mon Dieu la vueille garir
Du peché, que fis encourir
A l'homme, par une morsure.
Las! ame, ou iras-tu courir
Pour place de repos querir?
Plore, ame, plore, creature;
Quant du corps [1], mis soit a pourrir
Et les vers de terre nourrir;
Ce n'est que sa droite nature.

ADAM.

Bon couraige, femme; souvienne toy
De Dieu, ton roy;
Tu es sa creature,
Voy le péché que fismes, toy et moy,
Contre sa loy
Et contre nostre foy;
Congnois et voy
Ta faulte et ton injure.
Tu es seüre
Que une foys la mort seüre,
Aspre et dure,
Tous endurer convient,
Et fault en gré prendre quant elle vient.

EVE.

Je prens en gré, puis qu'il fault que je passe.
A vray parler, je suis de vivre lasse,
Car je n'eu onc en ce monde liesse.
Dieu de lassus [2], tourne ta digne face
Hors de rigueur; donne pardon et grace
Par ton plaisir a ceste pecheresse.

1. Pour ce qui est du corps, qu'il soit, etc.

2. *Lassus*, de là-haut.

Helas! je voy mes enfans, que je laisse
Tous obligés [1] a mon maternel vice.
Adam pescha; j'en fuz mediatrice,
Pour le tenter de menger de la pomme;
Du faulx serpent fuz compaigne et complice.
Dont guerre fut meue entre Dieu et homme.

SETH.

Prenez en Dieu bonne esperance,
Mere, et il vous aidera.

EVE.

Seth, mon filz, qui es remembrance
Et me donne la souvenance
De Abel, sache Dieu qu'il fera [2].
Las! ou yra
Quant partira
Ma povre ame?
Qui me sçayra
S'elle sera
Point infame?

ENOS.

Hellas! dame,
Se aucun blasme
Avez, Dieu vous pardonnera.

EVE.

Mes enfans, vivez sans diffame [3]
Et priez pour la povre femme,
Qui tantost ses jours finera.
Mes chiers enfans, a Dieu prier
Pour moy humblement entendez [4];
Ne me vueillez pas oublier;
A Dieu soyez vous commandés [5]!

1. Tous liés.
2. Sache que Dieu le fera ainsi.
3. *Diffame*, déshonneur.
4. Songez à prier Dieu pour moi humblement.
5. Formule de salut, d'adieu, qui se rencontre fréquemment dans l'ancienne langue : *a Dieu vous commant*. Remarquer ici l'inversion du sujet pronom et l'absence de la conjonction *que*, comme dans *puissiez-vous*, *vive le roi*, etc.

Esther et Assuérus.

Esther a invité Assuérus à un repas; à la fin du banquet, elle implore la grâce des Juifs et la sienne.

ASSUAIRE.

Or ça, Hester, nostre humble amye,
Que veulx tu a ton appetit?
Sçays tu pas bien que je t'ay dit :
Que, pour ta doulce humilité,
Ta simple debonnaireté,
Que mon cueur embrase et enflame,
Fust la my part de mon reame,
Tu l'optiendras, savoir le peulx.
Demande donc ce que tu veulx,
Hester; dire ne te puis mieulx.

HESTER.

Que je trouve grace devant tes yeulx,
O roy puissant le plus dessoubz les cieux.
Je te supplie
De cueur piteux, en quoy je me humilie,
Il te plaise de moy sauver la vie,
Pareillement
De mon peuple, qui douloureusement
Atend mourir, ainsi piteusement
Que as fait escripre.
Reffrains, reffrains, Assuaire, ton ire!
Qu'ay je meffait? Dy le moy plainement,
Qu'ay je meffait vers toy, redoubté sire?
Moy et mon peuple veulx mettre a finement.

ASSUAIRE.

Qui? Toy, Hester?

HESTER.

Par ton commandement

ASSUAIRE.

Qui? Toy?

HESTER.

Voire.

ASSUAIRE.

Qui? Toy, ma bien amée?

HESTER.

Commandé l'as.

ASSUAIRE.

Que dis tu!

HESTER.

Seurement.

ASSUAIRE.

Toy mettre à mort?

HESTER.

Sentence en est donnée.

ASSUAIRE.

Que me dis-tu?

HESTER.

Et par tout publiée.

ASSUAIRE.

Par quel pourchas [1]?

HESTER.

Bien le diray, je pense.

ASSUAIRE.

Qui a ce fait?

HESTER.

La chose est avérée :
C'est par Aman, que vecy en presence.

ASSUAIRE.

O humble Esther!

HESTER.

Oncques ne te feis tort.

ASSUAIRE.

Par quel moyen?

1. *Pourchas*, subst. verbal de pourchasser : dans quel but?

HESTER.

Comment [1] l'as commandé.

ASSUAIRE.

Mais comme quoy?

HESTER.

Tous les Juifz mettre a mort.

ASSUAIRE.

Et qu'esse cy?

HESTER.

Tresfiere cruaulté
Redonde en toy de tant fiere sentence.

ASSUAIRE.

Qui a ce fait?

HESTER.

Je le t'ay récité [2] :
Ç'a fait Aman que vecy en presence.

ASSUAIRE.

O! qu'esse cy?

HESTER.

Vuelle ton cueur ploier.

ASSUAIRE.

Ploier? Comment?

HESTER.

De me sauver la vie.

ASSUAIRE.

Es tu donc Juifve?

HESTER.

Il n'en fault point doubter.

ASSUAIRE.

Quel traict, quel traict!

HESTER.

Grace, je te supplie.
Pour moy, mon peuple!

1. De la façon que tu, etc.

2. Je te l'ai dit.

ASSUAIRE.

Qui a chair si hardie
D'avoir brassé si trescruelle offence?
Qui a ce fait? A cop [1] qu'on le me die!

HESTER.

Ç'a fait Aman que vecy en presence,

ASSUAIRE.

Toy, Aman?

AMAN.

Le roy me pourpense [2]
Quelque mal; l'œul n'ose lever.

ASSUAIRE.

Amer courroux, tresperse mon couraige [3],
Ardant fureur a mon cueur allumé
Et me desplaît a merveilleux oultraige;
Cruel despit a mon cueur enflamé.
D'ire je sens mon cueur tout embrasé.
Aman, Aman, pire [4] dessoubz les cieux,
As tu la mort faulcement impetré
De l'humble Hester, le plaisir de mes yeux?

LE MYSTÈRE DE LA PASSION

D'ARNOULD GRÉBAN

(XV[e] SIÈCLE)

Lucifer et Satan. Chœur des démons.

LUCIFER.

Saultez hors des abismes noirs,
Des obscurs infernaulx manoirs,
Tous puans de feu et de souffre,

1. Immédiatement.
2. Médite contre moi.
3. Cœur.
4. Comparatif pour le superlatif relatif.

Deables, sailliez de vostre gouffre
Et des horribles regions;
Par milliers et par legions
Venez entendre mon proces [1].
Laissiez les chaisnes et croches,
Gibes et larronceaux pendans,
Fourneaux fournis, serpens mordans,
Dragons plus ardans que tempeste;
Ne vous bruslez plus groing ne teste
A faire ces metaulx couller.
Faictes moy bondir et croulller
Tout le hideux infernal porce [2],
De haste de venir a force
Oyr ma proposicion.

SATAN.

Qui fait ceste mutacion [3]?
Lucifer, roy des ennemis [4],
Vous hurlez comme ung lou famis [5],
Quand vous voulez chanter ou rire.

LUCIFER.

Ha! Sathan, Dieu te puist maudire!
Quand [6] est de mes ris et mes chans,
Ilz sont malheureux et meschans;
Ma noblesse et ma grant beaulté
Est tournée en difformité,
Mon chant en lamentacion,
Mon ris en desolacion,
Ma lumiere en tenebre umbrage [7],
Ma gloire en douloureuse rage,
Ma joye en incurable dueil;
Ne demeure que mon orgueil
Qui ne m'est mué ne changé
Depuis le jour que fus forgé

1. Synonyme de *proposition* qui termine la tirade.
2. Porche.
3. Qui cause ce trouble, ce tapage.
4. Diables.
5. Affamé.
6. Pour ce qui est.
7. *Umbrage* est adjectif; en ténèbres sombres.

Lassus [1] au pardurable empire,
Si non que tousjours il empire,
Sans soy diminuer en rien.

SATAN.

De ce point je vous croy tres bien,
James n'y attendez reppos;
Mes cecy n'est point au propos,
Sy n'est besoing qu'on le reppete.

LUCIFER.

Astaroth, sonne la trompete
Et busine [2] par telz moyens
Que tous les deables de ceans
Saillent dehors tost et en haste...

(Au son de la trompette accourent Berich, Belzebut et Cerberus.)

SATAN.

Avant que plus avant soit fait
Ne plus determiné par vous,
Deables, arrengez vous tretous [3]
En tourbe, a grosse quantité
Et me chantez un silete [4]
En vostre horrible diablerie

ASTAROTH.

Vous orrez [5] belle chanterie...

TOUS LES DÉMONS.

La dure mort éternelle
C'est la chançon des dampnés;
Bien nous tient a sa cordelle
La dure mort eternelle;
Nous l'avons desservy [6] telle

1. Là-haut.
2. *Busine*, verbe formé sur le latin *buccina*, trompette.
3. *Tretous*, ou *trestous*, tous sans exception; *tres* renforce *tous*.
4. « Le mot *silete*, qui signifie *taisez-vous* ou *silence*, était le plus ordinairement employé pour désigner les morceaux chantés qui ne faisaient pas, à proprement parler, partie du mystère, mais qui s'y ajoutaient comme intermèdes joyeux ou pathétiques. La signification étymologique du mot paraît tout à fait oubliée chez les poètes qui l'emploient; ils semblent ne lui donner d'autre sens que celui de morceau à chanter. » (Petit de Julleville, *les Mystères*, I, p. 291.)
5. Vous entendrez.
6. Méritée.

Et a luy sommes donnés;
La dure mort eternelle
C'est la chançon des dampnés.

LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST

PAR JEAN MICHEL

(XV^e SIÈCLE)

Dialogue entre Jésus et sa mère avant la Passion.

JÉSUS.

Ce ne seroit pas vostre honneur
Que vous, mere tant doulce et tendre,
Veissés [1] vostre vray filz estandre.
En la croix et le mettre a mort
Sans en avoir aucun remort
De douleur et compassion [2].
Et aussi le bon Symeon
De voz douleurs prophetiza,
Qant entre ses bras m'embrassa,
Que le glayve de ma douleur
Vous perceroit l'ame et le cueur
Par compassion tres amere.
Pour ce contentés vous [3], ma mere,
Et confortés en Dieu vostre ame.
Soyés forte, car oncques femme
Ne souffrit tant que vous ferés,
Mais en souffrant mériterés
La laureole du martire...

NOTRE DAME.

Au moins veuillés, de vostre grace,
Mourir de mort brefve et legiere.

1. Vissiez.
2. Sans être mordue en aucune façon par la douleur.
3. Résignez-vous.

JÉSUS.

Je mourray de mort tres amere.

NOTRE DAME.

Non pas fort villayne et honteuse.

JÉSUS.

Mais tres fort ignominieuse.

NOTRE DAME.

Doncques bien loing, s'il est permis.

JÉSUS.

Au millieu de tous mes amys.

NOTRE DAME.

Soit doncques de nuyt, je vous pry.

JÉSUS.

Mais en plaine heure de midy.

NOTRE DAME.

Mourés donc comme les barons.

JÉSUS.

Je mourrai entre deux larrons.

NOTRE DAME.

Que ce soit soubz terre et sans voix.

JÉSUS.

Ce sera hault pendu en croix.

NOTRE DAME.

Vous serés au moins revestu.

JÉSUS.

Je seray attaché tout nu.

NOTRE DAME.

Attendés l'aage de vieillesse.

JÉSUS.

En la force de ma jeunesse.

NOTRE DAME.

C'est tres ardente charité;
Mais pour l'onneur d'umanité
Ne soit vostre sanc respendu.

JÉSUS.

Je serai tiré et tendu
Tant qu'on nombrera tous mes os;
Et dessus tout mon humain dos
Forgeront pecheurs de mal plains.
Puis fouyront et piez et mains
De fosses et playes tres grandes.

NOTRE DAME.

A mes maternelles demandes
Ne donnés que responces dures.

JÉSUS.

Accomplir fault les escriptures.

JEU DE ROBIN ET MARION

PAR ADAM DE LA HALLE

(XIII^e SIÈCLE)

Dialogue entre un chevalier et une bergère.

LE CHEVALIER.

Di moi, veïs tu nul oisel
Voler par deseure ces chans?

MARION.

Sire, ouïl, je ne sai pas quans.
Encore i a en ces buissons
Et chardonereus et pinçons
Qui mout chantent joliement.

Dis-moi, n'as-tu pas vu quelque oiseau
voler au-dessus de ces champs?
— Oui, sire, je ne sais combien.
Il y a encore dans ces buissons,
chardonnerets et pinsons
qui chantent très joyeusement.

LE CHEVALIER.

Si m'aït Dieus, bele au cors gent,
Ce n'est point ce que je demant,
Mais veïs tu par ci devant
Vers ceste riviere, nule ane[1] ?

MARION.

C'est une beste qui recane.
J'en vi ier trois seur ce chemin
Tous chargiés aler au molin.
Est ce ce que vous demandés?

LE CHEVALIER.

Or sui je mout bien asenés.
Di moi, veïs tu nul hairon?

MARION.

Herens? Sire, par ma foi, non :
N'en vi neïs[2] un puis quaresme
Que j'en vi mangier chiés dame Eme,
Ma taien[3], cui sont ces brebis.

— Dieu m'assiste, belle au joli corps,
ce n'est point ce que je demande;
mais n'as-tu pas vu par ici en avant
du côté de cette rivière, quelque cane?
— C'est une bête qui brait.
J'en ai vu hier trois sur ce chemin,
tout chargés, allés au moulin.
Est-ce ce que vous demandez?
— Me voilà très bien renseigné.
Dis-moi, n'as-tu pas vu quelque héron?
— Des harengs? Sire, par ma foi, non;
je n'en ai pas vu un seul depuis le carême
que j'en vis manger chez dame Emme,
ma grand'mère, à qui sont ces brebis.

1. Jeu de mots sur *ane*, signifiant *canard*, que Marion confond avec *asne*, *âne*. Le mot *ane* a été conservé dans *bédane* (pour *bec d'âne*).

2. *Neïs*, du latin *ne id ipsum*, signifie même et répond pour le sens à *ne quidem*.

3. *Taien*, mot picard, grand'mère, qui existe en ancien français sous une autre forme : *taie*; dans le picard actuel, *ratayon* signifie arrière-grand-père.

LE CHEVALIER.

Par foi, or sui jo esbaubis,
N'ains mais je ne fui si gabés.

MARION.

Sire, foi que vous me devés,
Quele beste est ce seur vo main?

LE CHEVALIER.

C'est uns faucons.

MARION.

Manjue il pain?

LE CHEVALIER.

Non, mais bone char.

MARION.

Cele beste?
Esgar, ele a de cuir la teste[1].
Et ou alés vous?

LE CHEVALIER.

En riviere.

MARION.

Robins n'est pas de tel maniere :
En lui a trop plus de deduit.
A no vile esmuet tout le bruit
Quant il joue de sa musete.

— Ma foi, j'en suis ébaubi ;
jamais, on ne se moqua tant de moi.
— Sire, foi que vous me devez,
quelle est cette bête sur votre main?
— C'est un faucon. — Mange-t-il du pain?
— Non, mais de la bonne viande. — Cette bête?
Tiens! elle a la tête en cuir.
Et où allez-vous? — Sur la rivière.
— Robin n'est pas fait comme vous ;
il y a en lui bien plus de gentillesse;
dans notre bourg il fait force bruit
quand il joue de sa musette.

1. Le faucon était chaperonné, c'est-à-dire couvert d'une coiffe de cuir qui l'empêchait de voir, quand il n'était pas lâché.

LE CHEVALIER.

Or dites, douce bergerete,
Ameriés vous un chevalier?

MARION.

Beaus sire, traiiés vous arrier.
Je ne sai que chevalier sont.
Deseur tous les omes du mont
Je n'ameroie que Robin.
Cil vient au soir et au matin
A moi, toudis et par usage,
Et m'aporte de son fourmage.
Encor en ai je en mon sain,
Et une grant piece de pain,
Que il m'aporta a prangiere.

— Or dites-moi, douce bergerette,
aimeriez-vous un chevalier?
— Beau sire, reculez-vous,
je ne sais ce que sont chevaliers.
Par-dessus tous les hommes du monde
je ne pourrais aimer que Robin.
Il vient le soir et le matin
à moi, tous les jours et par habitude,
et m'apporte de son fromage.
J'en ai encore dans mon sein,
ainsi qu'un gros morceau de pain
qu'il m'a apporté à dîner.

LE DIT DE L'HERBERIE [1]

PAR RUTEBEUF

(XIII[e] SIÈCLE)

Monologue d'un charlatan.

Bele gent, je ne sui pas de ces povres prescheeurs ne de ces povres erbiers qui vont par devant ces moustiers, a ces povres chapes maucousues, qui portent boistes et sachés, et si estendent un tapis; car teus vent poivre et coumin et autres espices, qui n'a pas autant de sachés com il ont. Sachiés que de ceus ne sui je pas; ains sui a une dame qui a non madame Trote de Salerne [2], qui fait cuevre chief de ses oreilles, et li sourcis li pendent a chaaines d'argent par desus les espaules; et sachiés que c'est la plus sage dame qui soit es quatre parties du monde. Ma dame si nous envoie en diverses terres et en divers païs, en Pouille, en Calabre, en Tosquane, en

Belles gens, je ne suis pas de ces pauvres prêcheurs ni de ces pauvres herboristes qui vont devant les églises avec de pauvres chapes mal cousues, qui portent boîtes et sachets, et étendent un tapis; car tel vend poivre et cumin et autres espèces qui n'a pas autant de sachets qu'ils en ont. Sachez que je ne suis pas de ceux-là, mais que je suis à une dame qui a nom madame Trote de Salerne, qui fait un couvre-chef de ses oreilles, et dont les sourcils pendent avec des chaînes d'argent par-dessus les épaules; et sachez que c'est la plus sage dame qui soit dans les quatre parties du monde. Ma dame nous envoie ainsi en diverses terres et en divers pays, en Pouille, en Calabre, en Toscane, en Terre de Labour, en Allemagne, en Saxe, en Gascogne, en Espagne, en Brie, en Champagne, en Bourgogne, en la forêt d'Ardenne, pour occire les bêtes sauvages et pour extraire les onguents, pour donner

1. Ce monologue, qui est mélangé de prose et de vers, n'a pas été probablement, comme beaucoup de monologues du moyen âge, composé pour la scène.

2. Rutebeuf fait ici allusion à un médecin célèbre au XI[e] siècle de l'école de Salerne, Trotola de Roggeri.

Terre de Labour, en Alemaigne, en Soissoigne, en Gascoigne, en Espaigne, en Brie, en Champaigne, en Bourgoigne, en la forest d'Ardane, pour ocire les bestes sauvages et pour traire les oignemens, pour doner medecines a ceus qui ont les maladies es cors. Ma dame si me dist et comanda que, en quelque lieu que je venisse, je deïsse aucune chose si que cil qui fussent entour moi i preïssent bon essemple, et pour ce qu'ele me fist jurer seur sains, quant je me departi de li, je vos aprendrai a garir du mal des vers, se vous le voulés oïr. Voulés oïr?

Aucun me demandent dont li ver vienent. Je vous fai a savoir qu'il vienent de diverses viandes reschaufées, et de ces vins enfustés et boutés, si se congrient es cors par chaleur et par humeurs; car, si com dient li philosophe, toutes choses en sont crieés, et pour ce si vienent li ver es cors, qui montent jusqu'au cuer et si font mourir d'une maladie qu'on apele mort soubitaine. Seigniez vous! Dieus vous en gart tous et toutes!

Pour la maladie des vers garir (a vos ieus la veés, a vos piés la marchiés!) la meilleur erbe qui soit es quatre

médecine à ceux qui ont les maladies dans leurs corps. Ma dame me dit et me commanda qu'en quelque lieu que je vinsse, je disse certaines choses telles que ceux qui fussent autour de moi y prissent bon exemple; et comme elle me l'a fait jurer sur des reliques des saints à mon départ, je vais vous apprendre à guérir du mal des vers, si vous le voulez ouïr. Voulez-vous l'ouïr?

Quelques-uns me demandent d'où viennent les vers. Je vous fais assavoir qu'ils viennent de diverses viandes réchauffées et des vins mis en fût et tournés; ils se concréent dans les corps par chaleur et par humeurs; car, comme disent les philosophes, toutes choses en sont créées, et, pour cela, les vers viennent dans les corps, montent jusqu'au cœur et ainsi font mourir d'une maladie qu'on appelle mort subite. Signez-vous! Dieu vous en garde, tous et toutes!

Pour guérir la maladie des vers (à vos yeux vous la voyez, à vos pieds vous la foulez) la meilleure herbe qui soit dans les quatre parties du monde, c'est l'armoise. Les femmes s'en ceignent le soir de la Saint-Jean, et en font des drapeaux sur leur tête et disent que ni la goutte ni la folie ne peut les prendre ni à la tête,

parties deu monde, ce est l'armoise. Les femes s'en ceingnent le soir de la Saint Jehan, et en font chapeaus seur leur chiés, et dient que goute ne avertins ne les puet prendre n'en chiés, n'en bras, n'en pié, n'en main; mais je me merveil quant les testes ne leur brisent et que li cors ne rompent par mi, tant a l'erbe vertu en soi! En cele Champaigne ou je fui nés l'apele l'on marrebourc, qui vaut autant come la mere des erbes. De cele erbe prendrés trois racines, cinc fueilles de sauge, nuef fueilles de plantaing. Batez ces choses en un mortier de cuivre, a un pestel de fer, desjeünés [1] vous du jus par trois matins; gari serés de la maladie des vers.

Or ostés les chaperons [2], tendés les oreilles, regardés mes erbes que ma dame envoie en cest païs et en ceste terre; et pour ce qu'ele vuet que li povres i puist aussi bien avenir come li riches, ele me dist que j'en feïsse denrée [3]; car teus a un denier en sa bourse qui n'i a pas cinc livres; et me dist et comanda que preïsse un denier de la monoie qui courroit ou païs et en la contree ou je vendroie : a Paris un parisis, a Orliens un orlenois, a

ni aux bras, ni aux pieds, ni aux mains; mais je suis étonné que leur tête ne se brise et que leurs corps ne se rompent point par le milieu, tant cette herbe a de vertu en elle! Dans cette Champagne où je suis né, on l'appelle marrebour, ce qui veut dire la mère des herbes. De cette herbe vous prendrez trois racines, en outre cinq feuilles de sauge, neuf feuilles de plantain. Battez ces choses en un mortier de cuivre, avec un pilon de fer, prenez de ce jus à jeun par trois matins, et vous serez guéris de la maladie des vers.

Maintenant, ôtez vos chaperons, tendez les oreilles, regardez mes herbes que ma dame envoie en ce pays et en cette terre; et comme elle veut que le pauvre y puisse atteindre comme le riche, elle m'a dit d'en fixer le prix à un denier; car tel a un denier dans sa bourse qui n'y a pas cinq livres; et elle me dit et commanda que je prisse un denier de la monnaie qui aurait cours

1. C'est-à-dire rompez votre jeûne avec...

2. Coiffure en drap, à bourrelet et à queue, que portaient les hommes et les femmes.

3. Une marchandise d'un denier.

Estampes un estampois, a Bar un barrois, a Viane un vianois, a Clermont un clermondois, a Dijon un dijonois, a Arras un artisien, a Mans un mansois, a Chartres un chartrain, a Londres en Engleterre un esterlin; pour du pain, pour du vin a moi, pour du fein, pour de l'aveine a mon roncin; car teus qui autel sert d'autel doit vivre. Et je di que s'il estoit si povres, ou ons ou feme, qu'il n'eüst que doner, venist avant : je li presteroie l'une de mes mains pour Dieu et l'autre pour sa mere.

Ces erbes vous ne les mangerés pas; car il n'a si fort buef en cest païs ne si fort destrier que s'il en avoit ausi gros com un pois seur la langue qu'il ne mourust de male mort, tant sont fors et ameres; et ce qui est amer a la bouche, si est bon au cuer. Vous les me metrés trois jours dormir en bon vin blanc; se vous n'avés blanc, si prenés vermeil; se vous n'avez vermeil, prenés chastain; se vous n'avés chastain, prenés de la bele eaue clere; car teus a un puis devant son uis, qui n'a pas un tonel de vin en son celier. Si vous en desjeünerés par treize matins; se vous faillés a un, prenés autre; se vous i

dans le pays et dans la contrée où je viendrais : à Paris un parisis, à Orléans un orléanais, à Étampes un étampois, à Bar un barrois, à Vienne un viennois, à Clermont un clermondois, à Dijon un dijonnois, à Arras un artésien, au Mans un mansais, à Chartres un chartain, à Londres en Angleterre un esterlin, pour me procurer à moi du pain, du vin, et à mon cheval du foin et de l'avoine; car tel qui sert l'autel doit vivre de l'autel. Et je dis que s'il en était un si pauvre, soit homme, soit femme, qui n'eût rien à me donner, qu'il vienne ici devant; je lui prêterai l'une de mes mains pour Dieu et l'autre pour sa mère.

Ces herbes, vous ne les mangerez pas, car il n'y a en ce pays ni bœuf, ni destrier si fort qui, s'il en avait sur la langue gros comme un pois, ne mourût de mauvaise mort, tant elles sont fortes et amères! Or ce qui est amer à la bouche est bon au cœur. Vous me les mettrez trois jours dormir en bon vin blanc; si vous n'avez pas du blanc, prenez du rouge; si vous n'avez pas du rouge, prenez du châtain; si vous n'avez pas du châtain, prenez de la belle eau claire; car tel a un puits devant sa porte, qui n'a pas un tonneau de vin en son cellier. Vous en prendrez à jeun treize

faillés le quart, prenés le quint; car ce ne sont pas charoies. Et je vous di par la passion dont Dieus maudist Corbitas le juif qui forja les trente pieces d'argent en la tour d'Abilant, a trois lieues de Jherusalem, dont Dieus fu vendus, que vous serés gari de diverses maladies et de divers meshains, de toutes fievres sans quartain, de toutes goutes sans palasine, de l'enfleüre deu cors; car se mes peres et ma mere estoient ou peril de la mort et il me demandoient la meilleur erbe que je leur peüsse doner, je leur doneroie ceste. En tel meniere vent je mes erbes et mes oignemens; qui voudra si en preigne, qui ne voudra si les laist.

matins. Si vous ne le faites pas le quatrième, faites-le le cinquième, car ce ne sont pas sortilèges. Et je vous le dis par le supplice que Dieu dans sa malédiction infligea au juif Corbitas qui avait forgé dans la tour d'Abilant, à trois lieues de Jérusalem, les trente pièces d'argent dont Dieu fut vendu, vous serez guéri de diverses maladies et de diverses infirmités, de toutes fièvres, même de la fièvre quarte, de toutes gouttes, même de la paralysie, de l'enflure du corps; car si mon père et ma mère étaient en péril de mort et me demandaient la meilleure herbe que je leur pusse donner, c'est celle-ci que je leur donnerais. Voilà comment je vends mes herbes et mes onguents : qu'il en prenne celui qui en voudra; qu'il les laisse celui qui n'en voudra pas.

L'AVEUGLE ET LE BOITEUX

Moralité

PAR ANDRIEU DE LA VIGNE

(XV^e SIÈCLE)

L'AVEUGLE.

L'aumosne au povre diseteux
Qui jamais nul jour ne vit goucte!

LE BOITEUX.

Faictes quelque bien au boiteux,
Qui bouger ne peut pour la goucte!

L'AVEUGLE.

Helas! je mourray cy sans doubte,
Pour la faulte d'un serviteur [1].

LE BOITEUX.

Cheminer ne puis : somme toute,
Mon Dieu, soyez moy protecteur!

L'AVEUGLE.

Hélas! le mauvais detracteur [2]
Qu'en ce lieu m'a laissé ainsi!
En luy n'avoye bon conducteur;
Robé [3] m'a, puis m'a planté cy.

LE BOITEUX.

Hélas! je suis en grant soucy
Meshuy [4] de gaigner ma vie!
Partir ne me pourroye d'icy,
En eussé-je bien grant envie!

L'AVEUGLE.

Ma povreté est assouvie [5],
S'en brief temps ne treuve ung servant.

LE BOITEUX.

Maleurté [6] m'a si fort suyvie,
Qu'a elle je suis asservant.

L'AVEUGLE.

Pour bon service desservant [7]
Trouveray je point ung vallet?
Ung bon en eus, en mon vivant,
Qui jadis s'appeloit Giblet.
Seur estoit, combien qu'il fust let [8].
J'ay beaucoup perdu en sa mort,

1. Par manque d'un serviteur.
2. Qui *detrait*, qui fait sortir du bon chemin.
3. Volé.
4. Désormais.
5. Complète, absolue.
6. Mauvaise chance.
7. Faisant bon service.
8. Il était sûr, quoiqu'il fût laid.

Plaisant estoit et nouvellet [1].
Mauldite celle qui l'a mort [2]!

LE BOITEUX.

N'auray je de nully [3] confort?
Ayez pitié de moy, pour Dieu!

L'AVEUGLE.

Qui es tu, qui te plains si fort?
Mon amy, tire t'en ce lieu.

LE BOITEUX.

Hélas! je suis cy au milieu
Du chemin, ou je n'ay puissance
D'aller avant. Ha! sainct Mathieu!
Que j'ay de mal!

L'AVEUGLE.

Viens et t'advance
Par devers moy, pour ta plaisance.
Un petit nous esjoïrons.

LE BOITEUX.

De parler tu as bien l'aysance [4]!
Jamais de bien ne joïrons.

L'AVEUGLE.

Viens a moy; grant chiere [5] ferons,
S'il plaist a Dieu de paradis!
A nully nous ne mefferons [6],
Combien que soyons estourdis.

LE BOITEUX.

Mon amy, tu pers bien tes ditz.
D'ici bouger je ne scauroye.
Que de Dieu soyent ceux maulditz
Par qui je suis en telle voye!

1. Simple, naïf.
2. Maudite soit celle (c'est-à-dire la mort) qui l'a fait mourir; le verbe mourir, dans l'ancienne langue, signifiait faire mourir.
3. *Nully* ou en ancien français *nullui*, cas régime indirect de *nul*, comme *autrui* de *autre* : c'est-à-dire n'aurai-je secours de personne?
4. Tu en parles à ton aise.
5. Réjouissance.
6. Ne ferons tort

L'AVEUGLE.

S'a toy aller droit je pouvoye,
Content seroye de te porter,
Au moins se la puissance avoye,
Pour ung peu ton mal supporter,
Et toy, pour me reconforter,
Me conduyroys de lieux en lieux.

LE BOITEUX.

De ce ne nous fault deporter [1] :
Possible n'est de dire mieulx.

L'AVEUGLE.

A toy droit m'en voys, se je peux.
Voys [2] je bon chemin?

LE BOITEUX.

Ouy, sans faille.

L'AVEUGLE.

Pour ce que tomber je ne veulx,
A quatre piedz vault mieulx que j'aille.
Voys je bien?

LE BOITEUX.

Droit comme une caille.
Tu seras tantost [3] devers moy.

L'AVEUGLE.

Quant seray près, la main me baille.

LE BOITEUX.

Aussi feray je, par ma foy.
Tu ne vas pas bien, tourne toy.

L'AVEUGLE.

Par deça?

LE BOITEUX.

Mais à la main destre.

L'AVEUGLE.

Ainsy?

1. Écarter.
2. Vais.
3. Vite.

LE BOITEUX.

Ouy.

L'AVEUGLE.

Je suis hors de moy,
Puisque je te tiens, mon beau maistre.
Or ça, veuille toy sur moy mectre :
Je croy que bien te porteray.

LE BOITEUX.

A cela me fault entremettre,
Puis après je te conduyray.

L'AVEUGLE.

Es tu bien?

LE BOITEUX.

Ouy, tout pour vray.
Garde bien de me laisser choir.

L'AVEUGLE.

Quant en ce point je le feray,
Je pri Dieu qu'il me puist meschoir [1].

FARCE DE MAISTRE PIERRE PATHELIN

(XV^e SIÈCLE)

Scène entre Pathelin et Guillaume Joceaume, drapier, dans la boutique de celui-ci.

PATHELIN.

Or ainsi m'aist Dieu [2] que j'avoye
De vous veoir grant voulenté!
Comment se porte la santé?
Estes vous sain et dru, Guillaume?

LE DRAPIER.

Ouy, par Dieu!

1. Qu'il me puisse arriver malheur (si je ne le fais pas, si je ne garde pas de te laisser choir).

2. *Si* (*ainsi*) *m'aist Dieu*, proprement « que Dieu m'aide », était une formule d'affirmation ou de serment. V. p. 83, v. 7.

PATHELIN.

Ça, ceste paulme [1].
Comment vous va?

LE DRAPIER.

Et bien vrayement,
A vostre bon commandement [2].
Et vous?

PATHELIN.

Par sainct Pierre l'apostre,
Comme celuy qui est tout vostre.
Ainsi, vous esbatez [3]?

LE DRAPIER.

Et voire [4]!
Mais marchans, ce devez vous croire,
Ne font pas tousjours à leur guise.

PATHELIN.

Comment se porte marchandise?
S'en peut on ne soigner ne paistre [5]?

LE DRAPIER.

Et, se [6] m'aist Dieu, mon doulx maistre,
Je ne scay, tousjours hay! avant [7]!

PATHELIN.

Ha! qu'estoit ung homme sçavant
(Je requier Dieu qu'il en ait l'ame!)
De vostre pere, doulce Dame!
Il m'est advis tout clerement
Que c'est il de vous proprement [8].
Qu'estoit ce [9] un bon marchand et saige!
Vous luy ressemblez de visaige,

1. Sous-entendu donnez; *paulme* est pour main.
2. Et tout à votre disposition.
3. Vous êtes content.
4. Vraiment.
5. Peut-on en soigner son corps et se nourrir, c'est-à-dire suffit-elle à soutenir votre vie?
6. Si.
7. (Je crie) toujours hay! avant, c'est-à-dire je me donne beaucoup de mal.
8. Que quand je parle de votre père c'est comme si je parlais de vous.
9. Que c'était.

Par Dieu, comme droicte painture.
Se Dieu eut onc de creature
Mercy [1], Dieu vray pardon lui face
A l'ame!

LE DRAPIER.

Amen, par sa grace,
Et de nous, quand il luy plaira!

PATHELIN.

Par ma foy, il me desclaira [2],
Maintefois et bien largement,
Le temps qu'on voit presentement.
Moult de fois m'en est souvenu.
Et puis lors il estoit tenu
Ung des bons.

LE DRAPIER.

Seez vous, beau sire :
Il est bien temps de le vous dire;
Mais je suis ainsi gracieux.

PATHELIN.

Je suis bien, par Dieu, precieux.
Il avoit...

LE DRAPIER.

Vrayement vous seerez.

PATHELIN.

Voulentiers. Ha! que vous verrez
Qu'il me disoit de grands merveilles!
Ainsi, m'aist Dieu! que des oreilles,
Du nez, de la bouche, des yeulx,
Onc enfant ne ressembla mieulx
A pere. Quel menton forché [3]!
Vrayment, c'estes vous tout poché...
Vous luy ressemblez mieulx que goutte
D'eaue, je n'en fais nulle doubte.

1. Pitié.
2. M'expliqua dans sa sagesse.
3. Fourchu, c'est-à-dire qui offre un léger sillon au centre, signe de beauté au moyen âge.

Quel vaillant bachelier c'estoit,
Le bon preudhomme! et si prestoit
Ses denrees [1] a qui les vouloit.
Dieu lui pardoint [2]! Il me souloit [3]
Tousjours de si tres bon cuer rire!
Pleust a Jesus Christ que le pire
De ce monde luy ressemblast [4]!
On ne tollist pas, ne n'emblast
L'ung a l'autre, comme l'on faict.
Que ce drap icy est bien faict!
Qu'est il souef [5], doux et traictis [6]!

LE DRAPIER.

Je l'ay faict faire tout faictis [7]
Ainsi des laines de mes bestes.

PATHELIN.

Hen, hen, quel mesnagier [8] vous estes!
Vous n'en ystriez pas de l'orine [9]
Du pere; vostre corps ne fine
Incessamment de besoingnier!

LE DRAPIER.

Que voulez-vous? Il faut soingner
Qui [10] veult vivre et soustenir paine.

PATHELIN.

Cestuy-ci est-il taint en laine?
Il est fort comme un courdouen [11].

LE DRAPIER.

C'est ung tres bon drap de Rouen,
Je vous promets, et bien drappé.

1. Deniers.
2. Ancien subjonctif de *pardonner*.
3. Avait coutume.
4. Imparfaits des subjonctifs employés pour des conditionels présents : on ne prendrait pas, on ne volerait pas.
5. Doux, lisse.
6. Souple, maniable.
7. Joli, élégant.
8. Ouvrier, travailleur.
9. Vous ne sortiriez pas de l'origine. *Ystriez*, conditionnel de *issir*.
10. Si l'on. C'est là un sens de *qui* que l'on rencontre jusqu'au XVII^e^ siècle. Notre expression *Tout vient a point a qui sait attendre*, était autrefois : *Tout vient à point qui sait attendre*.
11. Cuir de Cordoue.

PATHELIN.

Or, vrayement, j'en suis attrappé [1];
Car je n'avoye intention
D'avoir drap, par la Passion
De Nostre Seigneur! quand je vins.
J'avoy mis a part quatre vingts
Escus, pour retraire une rente;
Mais vous en aurez vingt ou trente,
Je le voy bien; car la couleur
M'en plaist tres tant que c'est douleur.

Pathelin rentre à son logis avec le drap qu'il n'a pas payé et après avoir invité le drapier à venir chez lui partager une oie que dame Guillemette est, dit-il, en train de faire rôtir. Survient Guillaume qui frappe à la porte :

Hau! maistre Pierre.

GUILLEMETTE.

Hélas! sire,
Par Dieu! se vous voulez rien dire,
Parlez plus bas!

LE DRAPIER.

Dieu vous gard, dame!

GUILLEMETTE.

Ha! plus bas!

LE DRAPIER.

Et quoy?

GUILLEMETTE.

Bon gré, m'ame...

LE DRAPIER.

Ou est-il?

GUILLEMETTE.

Las! ou doit il estre?

LE DRAPIER.

Le qui?

1. Épris.

GUILLEMETTE.

Ha! c'est mal dit, mon maistre :
Ou est-il! Et Dieu, par sa grace,
Le sache! Il garde la place
Ou il est, le povre martir,
Onze semaines, sans partir...

LE DRAPIER.

De qui...

GUILLEMETTE.

Pardonnez moi, je n'ose
Parler haut; je croy qu'il repose;
Il est un petit aplommé [1].
Hélas! il est si assommé
Le povre homme...

LE DRAPIER.

Qui?

GUILLEMETTE.

Maistre Pierre.

LE DRAPIER.

Ouay! n'est il pas venu querre
Six aulnes de drap maintenant?

GUILLEMETTE.

Qui, luy?

LE DRAPIER.

Il en vient tout venant,
N'a pas la moytié d'ung quart d'heure.
Delyvrez moy [2]. Dea! je demeure
Beaucoup. Ça, sans plus flageoller [3],
Mon argent?

GUILLEMETTE.

Hé! sans rigoller!
Il n'est pas temps que l'on rigolle.

1. Assoupi.
2. Payez-moi.
3. Tarder.

Universitäts BIBLIOTHECA Ottaviensis

LE DRAPIER.

Ça, mon argent? Estes vous folle!....
Baillez moy?

GUILLEMETTE.

Parlez bas! Ferez [1]?

LE DRAPIER.

Mais vous mesmes l'esveillerez ;
Vous parlez plus hault quatre fois,
Par le sang bieu! que je ne fais.
Je vous requier qu'on me délivre.

GUILLEMETTE.

Et qu'est cecy? Estes vous yvre
Ou hors de sens? Dieu nostre Pere!

LE DRAPIER.

Yvre? Maugré en ait sainct Pere [2]!
Voicy une belle demande!

GUILLEMETTE.

Hélas! plus bas!

LE DRAPIER.

Je vous demande
Pour six aulnes, bon gré saint George [3],
De drap, dame.

GUILLEMETTE.

On le vous forge [4]!
Et a qui l'avez vous baillé?

LE DRAPIER.

A luy mesme.

GUILLEMETTE.

Il est bien taillé
D'avoir drap! Hélas! il ne hobe [5]!
Il n'a nul besoin d'avoir robe :

1. Le ferez-vous?
2. Que Saint Pierre en ait de la peine! *Maugre en ait*, formule exclamative dans l'ancienne langue.
3. Par le bon plaisir de Saint Georges.
4. On vous forge votre argent, ironique.
5. Remue.

Jamais robe ne vestira
Que de blanc, ne ne partira
Dond[1] il est que les piedz devant!

LE DRAPIER.

C'est donc depuis soleil levant?
Car j'ay a luy parlé sans faute...

1. D'où.

HISTOIRE

LA GESTE DES NORMANDS OU ROMAN DE ROU

PAR WACE

(XII^e SIÈCLE)

Prise de Luna par le Normand Hastings.

Hasteins a la vile esgardee
Et cuida Rome avoir trovee.
Cist de Lune orent grant paor,
Quant la gent virent paienor [1].
Mout virent maz, mout virent trés,
Mout virent gent, mout virent nés :

Hastings aperçut la ville
et fut persuadé qu'il avait trouvé Rome.
Les habitants de Luna eurent grand peur
à la vue de cette race de païens.
Ils ne distinguent que mâts, que voiles,
que soldats, que nefs.

1. Génitif pluriel; *or* correspond à la terminaison *orum* : cf. la Chandeleur, *festa candel-arum*.

En la cité se sont tuit mis,
Guerpi ont tot le plain païs.
Ses omes assemble li cuens
E li evesques toz les suens.
Hasteins fu mout de grant voisdie
Et mout fut pleins de felonie.
La cité vit mout defensable,
Bien enforciée et bien tenable,
Vit que par force ne l'avroit,
Ne par force ne la prendroit;
Se par enging ne la prenoit,
Ja par force n'i entreroit.
De traïson se porpensa :
A l'evesque, as clers manda
Que de mal faire n'a talent;
Trop a mal fait, si s'en repent :
N'est mie venuz por mal faire,
Mais tormente out et vent contraire,
Qui a la cité le chaça;
Ce peise lui qu'il i torna.

Ils sont tous rentrés dans la cité
et ont déserté toute la plaine.
Le comte assemble ses hommes
et l'évêque tous les siens.
Hastings était de très grande ruse
et tout plein de félonie.
Il remarqua que la cité bien fortifiée
pouvait se défendre et tenir longtemps,
comprit qu'il ne l'aurait point par force,
qu'il ne la prendrait point d'assaut;
s'il ne la prenait pas par ruse,
jamais il n'y entrerait par force.
Il songea alors à une perfidie.
Il fit dire à l'évêque et à ses clercs
qu'il n'avait point désir de faire mal;
il se repent de tout le mal qu'il a fait;
il n'est point venu pour faire du mal;
mais il a eu la tempête et un vent contraire
qui l'ont poussé du côté de la cité,
et il est ennuyé d'y être arrivé;

Ne sait ou il est arivez [1],
En mer a esté esgarez.
Se sains iert et il eüst vent,
N'i seroit mie longement :
Mais mal a grant, ne puet errer,
Grant mestier a de sejorner :
De tot le lor riens ne demande
Fors le marchié de la viande,
Pais de venir e pais d'aler
Et pais de viande acheter.
Mout grant paor a de morir :
Si vuelt crestiiens devenir,
Ne puet par el [2] santé avoir,
Ço croit il bien et sait de voir.
Quant mout a fait de mal en France,
S'en vuelt faire sa penitance...
. . . . . .

il ne sait où il a abordé,
il s'est perdu en mer.
S'il était bien portant et si le vent soufflait,
il ne resterait pas là longtemps ;
mais il est très malade et ne peut se remettre en route ;
force lui est de s'arrêter ;
de tout ce qu'ils ont, il ne demande rien
si ce n'est des vivres à acheter ;
paix d'aller et de venir,
paix de se fournir du nécessaire.
Pour lui, il a grand peur de mourir ;
aussi veut-il se faire chrétien ;
cela seul peut lui rendre la santé ;
il le croit et en est persuadé.
De tout le mal qu'il a fait en France
il veut faire sa pénitence.

L'évêque de Luna se laisse prendre aux belles paroles de Hastings : il vient dans le camp baptiser le chef normand qui a pour parrain le comte lui-même ; il va jusqu'à leur

1. *Arivez* a ici son sens étymologique, *adripatus*.

2. C'est le neutre *aliud*, devenu *alid* et *ald*, d'où *el* en français.

arracher la promesse de le laisser enterrer, s'il meurt, dans la ville. Peu après, Hastings fait le mort, et tout son camp éclate en cris de douleur :

Es vos [1] et grant noise et granz criz,
Es vos granz plainz, granz ploreïz;
Ja si grant noise ne feïssent
Se il de voir mort le veïssent.
La nuit et puis la matinee
Firent paien mout grant criee,
Come se chascuns d'eus son pere
I veïst mort o filz o frere.
Les haubers soz les cotes lées
E soz les chapes les espées,
Ont Hastein en biere aporté
A la porte de la cité.
Donc oïssiez paiens crier
Et esforcier de bien plorer.
Cil dedenz furent deceü
Del duel, qu'il ont si grant veü,

Voici qu'on entend force bruit et force cris,
grandes plaintes et grandes lamentations;
ils n'auraient point fait si grand bruit
s'ils l'avaient vu vraiment mort.
Toute la nuit et tout le matin
les païens firent très grande crierie
comme si chacun d'eux son père
avait perdu ou son fils ou son frère.
Leurs hauberts cachés sous leurs larges cottes
et leurs épées sous les chapes,
ils emmènent Hastings dans une bière
jusqu'à la porte de la cité.
Vous eussiez entendu alors les cris des païens
qui s'évertuaient à pleurer.
Les habitants se laissèrent tromper
à cette douleur qu'ils virent si grande;

1. *Es* est le latin *ecce*, et le pronom *vos*, dans cette expression, est explétif.

Les portes lor firent ovrir
A ceus qui voudrent enz venir.
Por le pueple faire assembler,
Firent les seins par tot soner;
Encontre o [1] grant procession
Vienent li clerc e li clerçon,
Crois portoient et encensiers,
Tuit i coroient volentiers;
De ceus qui plorent ont pitié,
Mout umblement i vont a pié,
Ne sevent mie lor feintié.
Es vos l'evesque et le clergié,
Es vos le comte et ses barons,
Come s'il fussent tuit somons [2];
Tuit i corent, nuls n'i remaint,
Come se ço fust un cors saint;
Li un por les autres i corent [3],
Grant pitié ont de ceus qui plorent.

ils font ouvrir les portes
à ces hommes qui ne demandaient qu'à entrer.
Pour rassembler le peuple,
on sonne partout les cloches,
et, en grande procession, à leur rencontre
viennent clercs et clerçons
portant croix et encensoirs;
tous accourent sans se faire prier;
pleins de pitié pour ces hommes qui pleurent,
très humblement ils viennent à pied,
et ne se doutent pas de leur trahison.
Voici venir l'évêque avec son clergé,
voici le comte avec ses barons,
comme si tous avaient été convoqués;
tous se précipitent: personne ne reste dans la ville :
on dirait que l'on va y apporter le corps d'un saint;
ils courent se chercher les uns les autres,
attendris à la vue de ces hommes qui pleurent.

1. *O* est ici le latin *apud* avec le sens de avec; plus haut, v. 50, *o* correspond au latin *aut*.
2. Participe passé de *somondre*, du latin *summonere* pour *submonere*.
3. *Courir pour*, *aller pour* signifiaient « aller chercher ».

Au mostier porterent le cors :
Mieus fust qu'il remainsit defors;
Ce fu par grant maleïçon
Qu'il ne sorent la traïson.
Li maistre clers chanta l'office,
Ce fu contre lor grant malice;
Mieus lor venist faire confes,
Car mout estoit la lor mort pres.
Li evesque chanta la messe :
Des paiens fu la torbe espesse.
Quant vint a la biere porter,
Que l'on dut le cors enterrer,
Hasteins de la biere sailli,
S'espée traite, fist un cri :
Au premerain coup qu'il dona
A l'evesque le chief coupa,
A son parrain [1] coupa la teste,
Come se fust une vil beste.
Paien, tuit traites lor espees

On transporte le corps au moutier;
il eût mieux valu qu'il restât hors de la ville :
ce fut par très grand malheur
qu'ils ne soupçonnèrent pas la trahison.
Le maître clerc chanta l'office,
et ce fut en l'honneur du grand crime des Normands;
ils eussent mieux fait de se confesser,
car la mort était à deux pas d'eux.
L'évêque chanta la messe.
Epaisse était la foule des païens.
Quand on dut porter la bière
et enterrer le corps,
Hastings se dressa tout à coup
l'épée nue, et jeta un cri.
D'un premier coup qu'il donna
il trancha la tête à l'évêque,
puis il la coupe à son parrain,
comme à une vile bête.
Alors les païens, tous leurs épées tirées

1. Le comte de la ville.

Et les chapes des cous jetees,
Les portes corurent fermer,
Que nuls n'en peüst eschaper.
Des chaitis font tel tueïz
Come li leus fait des brebiz,
Quant il puet entrer en le toit,
Que li vilains ne l'aperçoit :
Estrangle moutons et brebiz
Et aigneaus toz granz et petiz.
Ensement firent li paien
Deu dolent pueple crestiien :
L'evesque ocistrent et le comte
Et tant des autres, n'en fu conte;
Puis sont par la vile espandu,
D'un ostel en autre coru.

et les chapes rejetées du cou,
coururent fermer les portes
pour que personne ne puisse échapper.
Ils font tuerie de leurs captifs,
comme le loup fait des brebis,
quand il peut entrer dans la bergerie
sans être vu du vilain,
et étrangle moutons, brebis,
agneaux grands et petits.
Ainsi font les païens
de l'infortuné peuple chrétien ;
ils tuèrent l'évêque, le comte
et une foule d'autres; on ne peut les compter.
Puis ils se répandent par la ville
et courent de maison en maison.

GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN

(XIII^e SIÈCLE)

Arrivée des croisés en vue de Constantinople.

Or poez savoir que mout esgarderent Constantinoble cil qui onques mais ne l'avoient veüe : que il ne pooient mie cuidier que si riche vile peüst estre en tout le monde, com il virent ces hauz murs et ces riches tours dont ele eret close tout entour a la reonde, et ces riches palais et ces hautes iglises, dont il avoit tant que nuls nel [1] peüst croire, se ne le veïst a l'ueil, et le lonc et le lé de la vile qui de toutes les autres eret souveraine. Et sachiez que il n'i eut si hardi cui la chars ne fremist; et ce ne fu mie merveille; que onques si granz afaires ne fu empris de nule gent puis que li monz fu estorez.

Lors descendirent a terre li comte et li baron et li dus

Or vous pouvez savoir qu'ils regardèrent beaucoup Constantinople ceux qui ne l'avaient jamais vue; car ils ne pouvaient croire qu'il pût y avoir si riche ville en tout le monde, lorsqu'ils virent ces hauts murs et ces riches tours dont elle était close tout autour à la ronde, et ces riches palais et ces hautes églises dont il y avait tant qu'aucun n'eût pu le croire s'il ne l'eût vu de ses yeux, ainsi que la longueur et la largeur de la ville qui entre toutes les autres était souveraine. Et sachez qu'il n'y en eut point si hardi à qui la chair ne frémit; et ce ne fut point étonnant, car jamais si grande affaire ne fut entreprise par personne depuis que le monde fut créé.

Alors descendirent à terre les comtes et les barons et le duc de Venise, et le parlement se tint à l'église Saint-Étienne. Là fut maint avis pris et donné. Toutes les paroles qui y furent dites, le livre ne vous les contera pas, mais la fin du conseil fut telle, que le duc de Venise se dressa debout et leur dit : « Seigneurs, je connais plus que vous l'état de ce pays, car j'y ai été autrefois.

1. Pour *ne le*.

de Venise; et fu li parlemenz ou moustier saint Estiene. La eut maint conseil pris et doné. Toutes les paroles qui la furent dites ne vous contera mie li livres; mais la some deu conseil si fu teus que li dus de Venise se dreça en estant[1] et leur dist : « Seigneur, je sai plus deu convine[2] de cest païs que vous ne faites, car autre foiz i ai esté. Vous avez le plus grant afaire et le plus perilleus entrepris que onques genz entrepreïssent; pour ce si convendroit que on ouvrast sagement. Sachiez, se nous alons a la terre ferme, que la terre est granz et large, et nostre gent sont povre et diseteus de la viande[3]. Si s'espandront par la terre pour querre la viande; et il i a mout grant planté de la gent ou païs; si ne porrions tout garder que nous n'en perdissions. Et nous n'avons mestier de perdre; que mout avons pou de gent a ce que nous voulons faire. Il a isles ci pres, que vous poez veoir de ci, qui sont habitees de genz, et labourees de blez et de viandes et d'autres biens. Alons illuec prendre part et recueillons les blez et les viandes deu païs; et quant nous aurons les viandes recueillies, alons devant

Vous avez entrepris l'affaire la plus grande et la plus périlleuse que jamais gens ont entreprise; pour cela donc il conviendrait qu'on agît sagement. Sachez, si nous allons à terre ferme, que la terre est grande et large, et nos gens sont pauvres et manquent de vivres. Aussi se répandront-ils par la terre pour s'y approvisionner, et il y a très grande quantité de gens dans le pays; aussi ne pourrions-nous faire si bonne garde que nous ne perdissions des nôtres. Et nous n'avons pas besoin d'en perdre; car nous avons fort peu de gens pour ce que nous voulons faire. Il y a des îles ici près, que vous pouvez voir d'ici, qui sont habitées et où l'on produit du blé, des vivres et autres biens. Allons là prendre port, et recueillons le blé et les vivres du pays; et quand nous aurons recueilli les vivres, allons devant la ville et faisons ce que Notre Seigneur aura décidé. Car plus sûrement guerroie celui qui a des vivres que celui qui n'en a pas. » A ce conseil se

1. Voir p. 50, n. 1.
2. Substantif verbal de *convenir*, manière d'être.
3. *Viande* (lat. *vivenda*), est en ancien français, une sorte de collectif désignant tout ce qui sert à vivre.

la vile, et faisons ce que Nostre Sire avra pourveü. Car plus seürement guerroie cil qui a la viande que cil qui n'en a point. » A cel conseil s'acorderent li comte et li baron, et s'en ralerent tuit a leur nés chascuns et a ses vaisseaus.

Ainsi repouserent cele nuit. Et au matin, le jour de la feste monseigneur saint Jehan Baptiste, furent dreciees les banieres et li gonfanon es chasteaus des nés, et les houces ostees des escuz, et pourtendu li bort des nés. Chascuns regardoit ses armes teus com a lui convint ; que de fi sevent que par tens en avront mestier.

Li marinier traient les ancres et laissent les voiles au vent aler; et Dieus leur done bon vent tel com a eus convint. Si s'en passent tres par devant Constantinoble, si pres des murs et des tours que a maintes de leur nés traist[1] on. Si i avoit tant de gent seur les murs et seur les tours que il sembloit que il n'eüst se la non. Ainsi leur bestourna[2] Dieus Nostre Sire le conseil qui fu pris le soir de tourner es isles, ausi com se chascuns n'en eüst onques ouï parler. Et maintenant traient[3] a la ferme

rallièrent les comtes et les barons, et ils s'en retournèrent tous chacun à leurs nefs et leurs vaisseaux.

Ils reposèrent ainsi cette nuit. Et au matin, le jour de la fête de monseigneur saint Jean Baptiste, on dressa les bannières et les gonfanons sur les châteaux des nefs, on ôta les housses des écus, et on garnit le bord des nefs. Chacun regardait ses armes, telles qu'il devait les avoir, car ils savent sûrement que bientôt ils en auront besoin.

Les mariniers tirent les ancres et laissent les voiles aller au vent; et Dieu leur donne bon vent tel qu'il leur fallait. Ils passent ainsi jusque par devant Constantinople, si près des murs et des tours qu'on tira contre maintes de leurs nefs. Et il y avait tant de gens sur les murs et sur les tours qu'il semblait qu'il n'y en eût que là. Ainsi Dieu Notre Seigneur leur fit changer le conseil qui avait été pris le soir de se diriger du côté des îles; ce fut

1. 3e p. s. parf. de *traire*, tirer.
2. Le préfixe *bes* (lat. *bis*) a souvent le sens péjoratif; cf. *bévue*.
3. 3e p. s. ind. prés. de *traire*.

terre plus droit que il onques pueent ; et pristrent port devant un palais l'empereeur Alexi dont li lieus estoit apelez Chalcidoines ; et fu endroit Constantinoble, d'autre part den Braz, devers la Turquie. Cil palais fu uns des plus beaus et des plus delitables que onques ueil peüssent esgarder, de touz les deliz que il convient a cors d'ome, que en maison de prince doit avoir.

Et li comte et li baron descendirent a la terre, et se herbergierent ou palais et en la vile entour ; et li pluseur tendirent leur paveillons. Lors furent li cheval trait fors des uissiers[1], et li chevalier et li sergent descendirent a la terre a toutes leur armes, si que il ne remest es vaisseaus que li marinier. La contree fu bele et plentereuse de touz biens, et les moies des blez (qui estoient messoné) parmi les chams ; tant que chascuns en vout prendre si en prist, com cil qui grant mestier en avoient.

Ainsi sejourneront en cel palais l'endemain, et au tierz jour leur dona Dieus bon vent ; et cil marinier resachent leur ancres et drecent leur voiles au vent. Ainsi s'en vont contremont le Braz, bien une lieue

comme si personne n'en avait jamais ouï parler. Et maintenant ils vont à la terre ferme aussi droit qu'ils peuvent, et ils prirent port devant un palais de l'empereur Alexis dont le lieu était appelé Chalcédoine ; c'était en face de Constantinople, de l'autre côte du Bras, dans la direction de la Turquie. Ce palais était un des plus beaux et des plus délicieux que jamais yeux pussent regarder, plein de toutes les délices qui conviennent aux hommes et qu'il doit y avoir en maison de prince.

Et les comtes et les barons descendirent à terre, et se logèrent dans le palais et dans la ville à l'entour ; et la plupart tendirent leurs pavillons. Alors on tira les chevaux hors des huissiers, et les chevaliers et les sergents descendirent à terre avec toutes leurs armes, si bien qu'il ne resta dans les vaisseaux que les mariniers. La contrée était belle et plantureuse en tous biens, et les meules des blés (qui étaient moissonnés) étaient au milieu des champs ; aussi chacun en prit tant qu'il en voulut prendre, comme gens qui en avaient grand besoin.

1. Grands vaisseaux à portes, à *huis*.

deseur Costantinoble, a un palais qui eret l'empereeur Alexi, qui eret apelez l'Escutaire. Enqui se ancrecrent les nés et li uissier et toutes les galies; et la chevalerie qui eret herbergiee ou palais de Chalcidoine ala encoste par terre. Ainsi se herbergierent[1] seur le Braz Saint Jorge, a l'Escutaire et contremont, l'oz des François. Et quant ce vit l'emperere Alexis, si fist la seue ost issir de Constantinoble : si se herberja seur l'autre rive, d'autre part, endroit eus; si fist tendre ses paveillons, pour ce que cil ne peüssent prendre terre par force seur lui. Ainsi sejourna l'oz des François par nuef jourz. et se pourchaça de viande cil qui mestier en eut; et ce furent tuit cil de l'ost.

Ils séjournèrent ainsi en ce palais le lendemain, et au troisième jour Dieu leur donna bon vent; et les mariniers tirent leurs ancres et dressent leurs voiles au vent. Ils s'en vont ainsi; en haut du Bras, bien une lieue au-dessus de Constantinople, à un palais qui était à l'empereur Alexis, et qui était appelé l'Escutaire. Là furent ancrés les nefs, les huissiers et toutes les galères; et les chevaliers qui s'étaient logés dans le palais de Chalcédoine allèrent en longeant la terre. Ainsi l'armée des Français se logea sur le Bras de Saint-Georges, à l'Escutaire et en contremont. Quand l'empereur Alexis le vit, alors il fit sortir son armée de Constantinople; il se logea sur l'autre rive, de l'autre côté, en face d'eux; il fit tendre ses pavillons afin qu'ils ne pussent prendre terre de force sur lui. Ainsi séjourna l'armée des Français durant neuf jours; et ceux qui en avaient besoin se procurèrent des vivres; et ce furent tous ceux de l'armée.

HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARÉCHAL[2]

(XIII^e SIÈCLE)

Mort de Henri II.

Henri II, dans une entrevue avec Philippe Auguste entre Tours et Azai, a conclu un traité humiliant; puis il vient à

1. Le verbe est au pluriel ayant pour *sujet* le mot collectif *oz*.

2. Poème historique anonyme composé en Angleterre dans le premier

Chinon, et là, se sentant malade, il envoie, avant de mourir, demander au roi de France, qui la lui a promise, la liste de ceux qui s'étaient engagés contre lui avec son ennemi.

Li rois Henris a Chinon vint,
Mais tens domages i avint
Que puis n'i eut bien ne delit,
Ne puis ne leva de son lit.
Malades jut ou [1] lit mortal :
Sin [2] soufrirent enui e mal
Et grant douleur cil qui l'amerent,
Et qui avecques lui i erent.
Et nequedent mout vout savoir
Et mout vout en escrit avoir
Ceus qui erent ses contrempris,
Et qu'en eüst les nons apris.
A maistre Rogier Malchael
Qui lores portoit son seel,
Dist qu'il alast sans demourance
A Tours deci qu'au roi de France,

Le roi Henri vint à Chinon;
mais il lui y arriva tel dommage
que désormais il n'eut ni bien ni plaisir,
ni désormais ne se leva de son lit.
Il resta couché malade sur un lit de mort.
Ainsi en souffrirent tristesse et mal
et grande douleur ceux qui l'aimaient
et qui étaient avec lui.
Toutefois il désira fort savoir
et voulut fort avoir en écrit
ceux qui s'étaient engagés contre lui,
et en apprendre les noms.
A maître Roger Malchael
qui alors portait son sceau
dit qu'il allât sans tarder
à Tours jusqu'au roi de France,

tiers du XIII[e] siècle et racontant la vie de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, régent d'Angleterre pendant la minorité de Henri III.

1. *Ou*, en le.
2. Pour *si en*.

Que li feïst en escrit metre,
Si come li plout a prometre,
Tous ceus qui erent ses empris,
Tant que leur nons eüst apris.
Maistre Rogiers ainsi le fist :
A Tours ala et si escrist
Trestous ceus qui empris estoient
Au roi de France et li avoient
Promis a aidier de sa guerre
Encontre le roi d'Engleterre.
Maistre Rogiers ainsi le fist
Com li rois comanda et dist.
Ci ne doit avoir demourance :
Revenus fu deu roi de France
Maistre Rogiers, devant le roi;
Et il li dist que en secroi
Li recontast qui cil estoient
Qui chartres bailliees avoient
En leur seeaus au roi de France
Contre lui et en sa nuisance.

qu'il lui fit mettre en écrit,
ainsi qu'il avait bien voulu le lui promettre,
tous ceux qui étaient ses associés,
jusqu'à ce qu'il en sût ainsi les noms.
Maître Roger l'a fait ainsi;
il alla à Tours et inscrivit
tous ceux qui s'étaient associés
au roi de France et lui avaient
promis aide dans sa guerre
contre le roi d'Angleterre.
Maître Roger le fit ainsi
selon l'ordre et le dire du roi,
Là il ne doit pas rester plus longtemps.
Il revint de chez le roi de France
et se présenta au roi.
qui lui dit qu'en secret,
il lui révèle quels étaient ceux
qui avaient donné lettres
avec leurs sceaux au roi de France
contre lui et pour lui nuire.

Et cil en souspirant li dist :
« Sire, si m'aïst Jhesu Crist,
Li premiers qui est ci escris
C'est li coms Jehans vostre fis. »
Quant li rois Henris entendi
Que la riens ou plus atendi
A bien faire et qu'il plus amoit
Le traïssoit, puis ne dist mot [1]
Fors tant : « Assés en avés dit. »
Lors s'entourna devers son lit;
Li cors li frit, li sans le trouble
Si qu'il eut la couleur si trouble
Qu'ele fu noire et perse et pale.
Pour sa douleur qui si fu male
Perdi sa memorie [2] trestoute,
Si qu'il n'ouï ne ne vit goute.
En tel peine et en tel douleur

Et Roger lui dit en soupirant :
« Sire, que Jésus Christ m'aide !
Le premier dont le nom est ici écrit,
c'est le comte Jean, votre fils. »
Quand le roi Henri eut entendu
que la chose à laquelle il s'efforçait le plus
de faire du bien et qu'il aimait le plus
le trahissait, il ne dit plus rien
si ce n'est : « Vous en avez dit assez. »
Alors il se tourna du côté de son lit;
Le corps lui brûle, son sang le remue,
tant qu'il eut la couleur si trouble
qu'elle devint noire et bleuâtre et pâle.
A cause de sa douleur qui fut si dure,
il perdit toute sa mémoire,
au point de n'entendre et de ne voir goutte.
Par cette peine et cette douleur

1. La leçon du texte porte comme rime *amot-mot*; *amot*, *amout* était l'ancienne forme de l'imparfait de la 1re conjug., encore usitée en Angleterre au moment où écrivait l'auteur.

2. *Memorie* ne compte que pour trois syllabes et l'accent porte sur *mo*; prononcez *memorje*.

Fu travailliés tresqu'au tiers jour[1].
Il parloit, mais nus ne savoit
Prou entendre que il disoit.
Li sans li fija seur le cuer,
Si l'estout venir a tel fuer[2]
Que la mort, sans plus et sans meins,
Li creva le cuer a ses mains.
Mout le tient a cruel escole,
Et uns brandons de sanc li vole
Fegié deu nés et de la bouche.
Mourir estuet cui mors atouche.
Si cruelment come fist lui.
A grant perte et a grant enui
Tourna a tous ceus qui l'amerent
E a tous ceus qui o lui erent.
Si vous dirai a peu de some,
Qu'onques n'avint a si haut ome

il fut tourmenté jusqu'au troisième jour.
Il parlait, mais nul ne savait
assez comprendre ce qu'il disait.
Le sang lui figea sur le cœur;
il lui fallut venir à tel point
que la mort ni plus ni moins
lui creva le cœur de ses mains.
Elle le tient à très cruelle école,
et un jet de sang lui sort
figé du nez et de la bouche.
Il faut mourir à celui que mort attouche
aussi cruellement qu'elle le fit pour lui.
Ce fut une grande perte et une grande tristesse
pour tous ceux qui l'aimèrent
et pour tous ceux qui étaient avec lui.
Je vous dirai en somme,
que jamais il n'arrive à si haut personnage

1. La rime du texte est *dolor-jor*.
2. *Fuer* (lat. *forum*) signifie au propre prix, taux, proportion; de là la locution ancienne *à fur*, à proportion, devenue par suite de l'obscurcissement du premier mot : *au fur et à mesure*; ici *fuer* est pris au sens figuré d'état, de situation.

Ce qui avint a son mourir,
Car l'om ne l'eut de quoi couvrir,
Ains remest si povre et estrange
Qu'il n'eut seur lui linge ne lange.

Ce qui advint à sa mort ;
car on n'eut pas de quoi le couvrir ;
Il resta si pauvre et si délaissé
qu'il n'eut sur lui ni toile ni laine.

LE MÉNESTREL DE REIMS

(XIII^e SIÈCLE)

Mort du roi Richard.

Et tant alerent qu'il pristrent port a Diepe qui sienne estoit, et vinrent a Rouen que il amoit mout, et pristrent la ce que mestiers leur fu. Et fist errer son ost jusqu'a un chastel qui estoit le roi Phelipe, que on apele Loche, qui mout estoit fors et bien seans et bien garnis, et qui mout estoit en sa grevance. Si se traist cele part et l'assist, et jura qu'il ne s'en partiroit devant ce qu'il l'eüst pris par force. Et i fist assaillir et jour et nuit; mais cil dedens se defendirent viguereusement, car il estoient assés gent et bien garni. Et avint un jour que li rois Richars aloit remirant le chastel, une targe devant lui;

Ils allèrent jusqu'à ce qu'ils prissent part à Dieppe qui appartenait au roi ; ils arrivèrent ensuite à Rouen qu'il aimait beaucoup, et là se procurèrent ce dont ils avaient besoin. Puis il fit marcher son armée jusqu'à un château qui appartenait au roi Philippe, appelé Loche, très fort, très bien assis et défendu, et qui causait à Richard beaucoup de tourment. Il se dirigea donc vers ce château et l'assiégea, jurant qu'il ne s'éloignerait pas avant d'avoir pris la place par force. Il en fit donner l'assaut et jour et nuit ; mais ceux qui étaient dans la ville se défendirent

et fu perceüs d'un arbalestrier qui estoit en une tournele d'ainglée, qui sailloit plus avant que les autres tourneles. Si mist un carrel en coche [1], et trait droit au roi, et le fiert a descouvert ou tournant de la destre espaule; et le navra durement. Quant li rois se senti navré, si se traist arriere, et vint a son tref. Et furent li mire apareillié qui li traistrent le carrel fors de l'espaule tout entier, et li cerchierent la plaie, et dirent qu'il n'avroit garde se il se vouloit bien garder. Mais li rois, qui estoit de grant cuer, ne prisa riens la plaie ne le conseil des mires; si but et manja quanqu'il li plout. Et sa plaie comença a forsener, et li feus i feri, et en pou d'eure en fu tous pourpris li costés et li bras. Et quant li rois vit qu'il ardoit tous et que mourir le couvenoit, si comença a complaindre lui meesmes et a regreter; et disoit ainsi : « Hé! rois Richars, mourras tu donc? Ha! mors, come iés hardie quant tu osas assaillir le roi Richart, le mieus entechié chevalier et le plus courtois et le plus large

vigoureusement, car ils étaient nombreux et bien défendus. Il advint un jour que le roi Richard était en train d'examiner le château, une targe devant lui. Il fut aperçu d'un arbalétrier qui était dans une tournelle d'angle, qui s'avançait plus que les autres tournelles. L'arbalétrier met un carrel en coche, et tire droit au roi qu'il frappe à découvert au tournant de l'épaule droite; et il le blesse durement. Quand le roi se sentit blessé, il revint en arrière jusqu'à sa tente. Et on réunit les médecins qui lui tirèrent le carrel hors de l'épaule tout entier, et lui fouillèrent la plaie; ils disent qu'il n'aurait rien à craindre s'il voulait rester tranquille. Mais le roi, qui était très courageux, dédaigna la blessure et le conseil des médecins; il but et mangea tant qu'il lui plut. Et la plaie commença à s'étendre furieusement, le feu s'y mit, et en peu d'heures en furent gagnés tout le côté et le bras. Quand le roi vit qu'il brûlait tout entier et qu'il lui fallait mourir, il commença à se répandre en plaintes et en regrets : « Hé! roi Richard, mourras-tu donc? Ha! mort, comme tu es hardie d'oser attaquer le roi Richard, le mieux doué des chevaliers, le plus

1. Le *carrel* était une flèche munie d'un fer pyramidal, et la *coche* est la rainure pratiquée sur le fût de bois de l'arbalète pour recevoir et diriger le projectile.

deu monde. Ah! chevalerie, come iras a declin! Hé! povres dames, povre chevalier, que devendrez vous? Ha! Dieus, qui retendra mais chevalerie, largesce ne courtoisie? »

Ainsi se complaignoit li rois, et quant il vit qu'il le couvenoit mourir, si comanda que ses cuers fust enfouïs a Rouen pour l'amour qu'il i avoit, et ses cors fust portés à Londres et enfouïs en la mere iglise. Atant trespassa et rendi son esperit, et lors commencierent sa gens a faire le greigneur duel que onques gens feïssent; et se departi li os d'enqui, et s'en alerent a Rouen. Et la fu enfouïs li cuers le roi Richart, et li cors de lui fu portés à Londres ou on fist le greigneur duel qui onques fust fais d'ame : et fu enfouïs en la grant iglise a grant oneur, et li fu faite tombe bele et riche teus come il aferoit à roi.

courtois et le plus large du monde. Ah! chevalerie, comme tu vas aller à déclin! Hé! pauvres dames, pauvres chevaliers, que deviendrez-vous? Ha! Dieu, qui maintiendra désormais la chevalerie, la largesse, la courtoisie? »

Ainsi se lamentait le roi; et quand il vit qu'il lui fallait mourir, alors il ordonna que son cœur fût enseveli à Rouen, à cause de l'amour qu'il avait pour cette ville, et que son corps fût transporté à Londres et enseveli dans l'église métropole. Alors il trépassa et rendit le souffle, et à ce moment ses gens se mirent à mener le plus grand deuil qu'on eût jamais mené, et l'armée s'éloigna pour se rendre à Rouen. Là fut enfoui le cœur du roi Richard, et son corps fut transporté à Londres, où l'on mena le plus grand deuil qui fut jamais mené pour une âme; on l'ensevelit dans la grande église en grand honneur, et l'on fit une tombe belle et riche, comme il convenait à un roi.

JOINVILLE

(XIII^e-XIV^e SIÈCLES)

Attaque du camp français pendant la nuit.
Le prêtre de Joinville met en fuite huit Sarrasins.

Quant je fu couchiés en mon lit, la ou je eüsse bien mestier de repouser pour les bleceüres que j'avoie eu le jour devant, il ne m'avint pas ainsi; car, avant que il fust bien jours, l'on escria en nostre ost : « Aus armes! aus armes! » Je fis lever mon chamberlenc qui gisoit devant moi, et li di que il alast veoir que c'estoit. Et il revint tous effrées, et me dist : « Sire, or sus! or sus! que ves ci les Sarrazins qui sont venu a pié et a cheval; et ont desconfit les sergens le roi qui gardoient les engins, et les ont mis dedans les cordes de nos paveillons. »

Je me levai et jetai un gamboison [1] en mon dos et un chapel de fer en ma teste, et escriai à nos sergens : « Par saint Nicolas! ci ne demourront il pas. » Mi chevalier

Quand je fus couché en mon lit, où j'aurais eu bien besoin de reposer à cause des blessures que j'avais reçues la veille, cela me fut impossible; car avant qu'il fût jour, l'on cria dans notre armée : « Aux armes! aux armes! » Je fis lever mon valet de chambre qui était couché devant moi et lui dis d'aller voir ce que c'était. Et il revint tout effrayé et me dit : « Sire, or sus! or sus! Car voici les Sarrazins qui sont venus à pied et à cheval; ils ont mis en déroute les sergents du roi qui gardaient les machines de guerre, et les ont rejetés dans les cordes de nos pavillons. »

Je me levai, jetai un vêtement sur mon dos, un chapeau de fer sur ma tête, et criai à nos sergents : « Par saint Nicolas! ils ne resteront pas là. » Mes chevaliers m'arrivèrent blessés comme ils étaient; et nous refoulâmes les sergents des Sarrazins hors des engins, jusque devant un gros corps de Turcs à cheval qui étaient

1. Vêtement rembourré qu'on portait sous l'armure.

me vindrent si blecié come il estoient, et reboutames les sergens aus Sarrazins hors des engins, jusques devant une grosse bataille de Turs a cheval, qui estoient tuit rés a rés des engins que nous avions gaaigniés. Je mandai au roi que il nous secourust; car je ne mi chevalier n'avions pouoir de vestir haubers pour les plaies que nous avions eües; et li rois nous envoia monseigneur Gauchier de Chasteillon, liqueus se loja entre nous et les Turs, devant nous.

Quant li sires de Chasteillon eut rebouté ariere les sergens aus Sarrazins a pié, il se retraistrent sus une grosse bataille de Turs a cheval, qui estoit rangiee devant notre ost, pour garder que nous ne surpreïssions l'ost aus Sarrazins, qui estoit logiée dariere eus. De celle bataille de Turs a cheval estoient descendu a pié uit de leur chevetains mout bien armé, qui avoient fait un hourdeïs de pierres taillïees, pour ce que nostre arbalestrier ne les bleçassent : cist uit Sarrazin traioient a la volée parmi notre ost, et blecierent pluseurs de nos gens et de nos chevaus. Je et mi chevalier nous meïsmes ensemble et accordames, quant il seroit anuitié, que nous emporterions les pierres dont il se

tous contre les engins que nous avions conquis. Je mandai au roi qu'il nous secourût; car ni moi ni mes chevaliers n'avions pouvoir de vêtir nos hauberts à cause de nos blessures; et le roi nous envoya monseigneur Gaucher de Châtillon, lequel se posta entre nous et les Turcs, devant nous.

Quand le sire de Châtillon eut refoulé les sergents des Sarrazins à pied, ceux-ci se retirèrent sur un gros corps de Turcs à cheval, qui était rangé devant notre armée, pour empêcher que nous ne surprissions l'armée des Sarrazins, qui était campée derrière eux. De ce gros de Turcs à cheval étaient descendus à pied huit de leurs chefs très bien armés, qui avaient fait un retranchement de pierres taillées, afin de n'être pas blessés par nos arbalétriers. Ces huit Sarrazins tiraient à la volée sur notre armée, et ils blessèrent plusieurs de nos gens et de nos chevaux. Mes chevaliers et moi nous nous réunîmes et décidâmes que, quand il serait nuit, nous emporterions les pierres derrière lesquelles ils se retranchaient. Un prêtre de ma suite, nommé monseigneur Jean de Voisey,

hourdoient. Uns miens prestres, qui avoit a non monseigneur Jehan de Voissei, fu a ce conseil, et n'atendi pas tant, ainçois se parti de nostre ost tous seus, et s'adreça vers les Sarrazins, son gamboison vestu, son chapel de fer en sa teste, son glaive dessous l'essele pour ce que li Sarrazin ne l'avisassent. Quant il vint pres des Sarrazins qui riens ne le prisoient pour ce que il le veoient tout seul, il lança son glaive de sous s'esselle et leur courut sus. Il n'i eut nul des uit qui y meïst defense, ainçois tournerent tuit en fuïe. Quant cil a cheval virent que leur seigneur s'en venoient fuiant, il ferirent des esperons pour eus rescourre, et il saillirent bien de nostre ost jusques a cinquante sergens; et cil a cheval vindrent ferant des esperons, et n'oserent asembler a nostre gent a pié, ainçois guenchirent par devant eus. Quant il eurent ce fait ou dous fois ou trois, uns de nos sergens tint son glaive par le milieu, et le lança a un des Turs a cheval, et li en dona parmi les costes; et emporta cil qui frapés estoit le glaive trainant dont il avoit le fer parmi les costes. Quant li Turc virent ce, il n'i oserent puis aler ne venir, et nostre sergent emporterent les pierres. Des illec en avant fu mes

assista à ce conseil, et n'attendit pas si longtemps; mais il s'éloigna de notre armée tout seul et se dirigea du côté des Sarrazins, vêtu de son gamboison, son chapeau de fer en tête, son glaive sous l'aisselle afin de n'être pas remarqué des Sarrazins. Quand il arriva près des Sarrazins, qui ne s'en méfiaient nullement parce qu'ils le voyaient tout seul, il tira son glaive de dessous son aisselle et courut sur eux. Il n'y eut pas un des huit qui se défendit, mais tous s'enfuirent. Quand ceux à cheval virent que leurs seigneurs arrivaient en fuyant, ils piquèrent des deux pour les délivrer, et alors s'élancèrent de notre armée jusqu'à près de cinquante sergents; les cavaliers ennemis arrivèrent piquant des deux, sans oser toutefois se mesurer avec les nôtres qui étaient à pied, mais tournèrent bride devant eux. Quand ils eurent fait cette manœuvre deux ou trois fois, un de nos sergents prit son glaive par le milieu, et le lança sur un des Turcs à cheval, et lui en donna parmi les côtes; ainsi frappé il emporta suspendu à lui le glaive dont il avait le fer parmi les côtes. Quand les

prestres bien conceüs en l'ost, et le moustroient li uns a l'autre et disoient : « Ves ci le prestre monseigneur de Joinville, qui a les uit Sarrazins desconfis. »

Turcs virent cela, ils n'osèrent plus aller ni venir, et nos sergents emportèrent les pierres. Depuis lors mon prêtre fut bien connu dans l'armée; on se le montrait de l'un à l'autre en disant : « Voici le prêtre de monseigneur de Joinville, qui a mis en fuite les huit Sarrazins! »

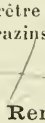

Remontrance faite par Joinville à saint Louis.

Ou chastel de Yeres descendi li rois de la mer, et la roine et sui enfant. Tandis que li rois sejournoit a Yeres pour pourchacier chevaus a venir en France, li abes de Cligni, qui puis fu evesques de l'Olive [1], li presenta dous palefrois qui vauroient bien au jour d'ui cinc cens livres, un pour li, et l'autre pour la roine. Quant il li eut presenté, si dist au roi : « Sire, je vendrai demain parler a vous de mes besoignes. » Quant ce vint l'endemain, li abes revint; li rois l'ouï mout diligentment et mout longement. Quant li abes s'en fu partis, je vin au roi et li dis : « Je vous vueil demander, se il vous plait, se vous avés ouï plus debonnerement l'abé de Cligni, pour ce

Le roi débarqua au château d'Hyères avec la reine et ses enfants. Tandis qu'il y séjournait pour se procurer les chevaux nécessaires à son retour en France, l'abbé de Cluny, qui depuis fut évêque d'Olive, lui présenta deux palefrois qui vaudraient bien aujourd'hui cinq cents livres, un pour lui et l'autre pour la reine. Quand il les lui eut présentés, il dit au roi : « Sire, je viendrai demain pour vous parler de mes affaires. » Quand on fut au lendemain, l'abbé revint : le roi l'écouta très attentivement et très longuement. Une fois l'abbé parti, je vins au roi et lui dis : « Je désire vous demander, si toutefois vous me l'accordez, si vous n'avez pas écouté avec plus de bonté l'abbé de Cluny parce qu'il

1. Il s'agit de Guillaume de Pontoise, Charité, abbé de Cluny et évêque qui fut successivement prieur de la d'Olive en Morée.

que il vous dona ier ces dous palefrois. » Li rois pensa longement et me dist : « Vraiement ouïl. — Sire, fis-je, savés vous pour quoi je vous ai faite ceste demande? — Pour quoi? fist il. — Pour ce, sire, fis je, que je vous lo et conseil que vous defendés a tout vostre conseil juré, quant vous vendrés en France, que il ne preignent de ceus qui avront a besoignier par devant vous; car soiiés certains, se il prenent, il en escouteront plus volentiers et plus diligentment ceus qui leur donront, ainsi come vous avés fait l'abé de Cligni. » Lors apela li rois tout son conseil, et leur [1] recorda errant [2] ce que je li avoie dit; et li dirent que je li avoie loé bon conseil.

vous a donné hier deux palefrois. » Le roi réfléchit longuement et me dit : « Vraiment oui. — Sire, fis-je, savez-vous pourquoi je vous ai fait cette demande? — Pourquoi? fit-il. — Pour vous conseiller et vous prier de défendre à tout votre conseil juré, à votre retour en France, d'accepter rien de ceux qui auront à traiter d'affaires auprès de vous : car soyez certain que, s'ils acceptent, ils en écouteront plus volontiers et plus soigneusement ceux qui leur feront des présents, ainsi que vous avez fait avec l'abbé de Cluny. » Alors le roi convoqua tout son conseil et raconta aussitôt ce que je lui avais dit, et tous lui dirent que je lui avais donné un bon conseil.

Amour de saint Louis pour les pauvres.

Des le tens de s'enfance, fu li rois piteus des povres et des soufreteus; et acoustumé estoit que li rois, partout ou il aloit, que sis vins [3] povre fussent [4] tout ades

Dès le temps de son enfance, le roi fut pitoyable pour les pauvres et les souffreteux; la coutume était que, quelque part qu'allât le roi, cent vingt pauvres fussent toujours nourris en sa maison

1. *Leur*, parce que *conseil* est un mot collectif.
2. *Errant*, adverbe.
3. Comparez *quatre-vingts* et les *Quinze-vingts*.
4. Anacoluthe : la phrase commencée par *que li rois* est interrompue par une seconde construction.

repeü, en sa maison, de pain, de vin, de char ou de poisson, chascun jour. En quaresme et es auvens croissoit li nombres des povres; et pluseurs fois avint que li rois les servoit, et leur metoit la viande devant eus, et leur trenchoit la viande devant eus, et leur donoit au departir, de sa propre main, des deniers. Meesmement aus hautes vegiles des festes solempnieus, il servoit ces povres de toutes ces choses desus dites, avant que il manjast ne ne beüst. Avec toutes ces choses, avoit il chascun jour au disner et au souper pres de li anciens omes et debrisiés, et leur faisoit doner tel viande come il manjoit; et quant il avoient mangié, il emportoient certaine somme d'argent. Par desus toutes ces choses, li rois donoit chascun jour si grans et si larges aumosnes aus povres de religion, aus povres ospitaus, aus povres malades, et aus povres colleges, et aus povres gentis homes et femes et damoiselles, a povres femes veuves et a povres menestriers qui par vieillesce ou par maladie ne pouoient labourer ne maintenir leur mestier; que a peine pourroit l'on raconter le nombre. Dont nous

de pain, de vin, de chair ou de poisson chaque jour. En carême et à l'avent le nombre des pauvres était plus grand, et il arriva plusieurs fois que le roi les servit, leur mit la nourriture devant eux, leur trancha la viande et leur donna, au départ, de l'argent de ses propres mains. De même, aux hautes vigiles des fêtes solennelles, il servait à ces pauvres de toutes ces choses susdites, avant de manger lui-même et de boire. En outre il avait chaque jour à dîner et à souper près de lui des vieillards et des infirmes, et il leur faisait servir des mets qu'il mangeait, et, quand ils avaient mangé, ils emportaient quelque somme d'argent. Et plus encore, le roi donnait chaque jour de si grandes et si larges aumônes aux religieux pauvres, aux hôpitaux pauvres, aux malades pauvres, aux collèges pauvres, aux gentilshommes, femmes et damoiselles pauvres, et aux pauvres ménétriers que la vieillesse ou la maladie empêchent de travailler et de continuer leur métier, qu'on pourrait à peine en compter le nombre. Aussi pouvons-nous bien dire qu'il fut plus heureux que Titus l'empereur de Rome, à propos duquel les anciennes histoires racontent qu'il fut triste et affligé pour n'avoir pas un jour rendu quelque service.

pouons bien dire que il fu plus beneüreus que Titus li empereres de Rome, dont les ancienes escriptures racontent que trop se doulut et fu desconfortés d'un jour que il n'avoit doné nul benefice.

FROISSART

(XIVe SIÈCLE)

Les six bourgeois de Calais.

Lors se parti des crestiaus messires Jehans de Viane[1], et vint ou marchié, et fist sonner le [2] cloche pour assambler toutes manieres de gens en le hale. Au son de le cloche vinrent il tout, hommes et femmes, car moult desiroient a oïr nouvelles, ensi que gens si astrains[3] de famine que plus n'en pooient porter[4]. Quant il furent tout venu et assamblé en le place, hommes et femmes, messires Jehans de Viane leur remoustra moult doucement les paroles toutes teles que chi devant sont recitees[5], et leur dist bien que aultrement ne pooit estre, et euissent sur ce avis et brief response. Quant il oïrent ce raport, il comencierent tout a criier et a plorer telement et si amerement qu'il ne fust nulz si durs coers ou monde, se il les veist et oïst yaus[6] demener, qui n'en euist pitié, et n'eurent en l'eure pooir de respondre ne de parler. Et mesmement messires Jehans de Viane en avoit tel pité que il en larmioit[7] moult tenrement.

Une espasse apriès, se leva en piés li plus riches bourgois de le ville, que on clamoit sire Ustasse de Saint Pière, et dist devant tous ensi : « Signeur, grans

1. Ce Jean de Vienne était le gouverneur de Calais.
2. Forme de l'article féminin dans les dialectes du Nord de la France.
3. Pressés.
4. Supporter.
5. Rapportées.
6. Eux.
7. Pleurait.

pités et grans meschiés seroit de laissier morir un tel peuple que ci a, par famine ou autrement, quant on i poet trouver aucun moiien. Et si seroit grant aumosne et grant grasce a Nostre Signeur qui[1] de tel meschief les poroit garder. Je, endroit de moy[2], ay si grant esperance d'avoir grasce et pardon envers Nostre Signeur, se je muir[3] pour ce peuple sauver, que je voeil estre li premiers. Et me metterai volontiers en pur ma chemise[4], a nu chief et a nus piés, le hart ou col, en le merci dou gentil roy d'Engleterre. »

Quant sire Ustasses de Saint Pière eut dit ceste parole, cescuns[5] l'ala aourer[6] de pité, et pluiseurs hommes et femmes se jettoient a ses piés tenrement plorant : c'estoit grans pités dou là estre, yaus oïr et regarder.

Secondement, uns aultres tres honnestes bourgois et de grant afaire[7], et qui avoit deux belles damoiselles a filles, se leva et dist tout ensi, et qu'il feroit compagnie a son compere sire Ustasse de Saint Pière ; on appelloit cesti, sire Jehan d'Aire.

Apriès se leva li tiers, qui s'appelloit sire Jakemes de Wissant[8], qui estoit riches homs de meuble et d'iretage, et dist que il feroit à ses deux cousins compagnie. Ensi fist sire Pières de Wissant ses freres[9], et puis li cinquimez et li siximez[10]. Et se desvestirent là cil six bourgeois tout nu, en pur leurs braies et leurs chemises, en le hale de Calais, et misent hars en leurs colz, ensi que ordenance se portoit. Et prisent les clés de le ville de Calais et dou chastiel; cescuns des six en tenoit une puignie[11].

Quant il se furent ensi apparilliet[12] messires Jehan s

1. Si l'on.
2. En ce qui me concerne.
3. Meurs.
4. *En pur* suivi d'un substantif déterminé formait une locution adverbiale : avec ma chemise seulement.
5. Chacun.
6. Adorer, se prosterner devant lui.
7. D'une grande situation.
8. Jacques de Vissant.
9. Son frère, cas sujet.
10. C'etaient Jean de Fiennes et André d'Ardres.
11. Poignée.
12. Préparés.

de Viane, montés sus une petite haghenée, car a grant malaise pooit il aler a piet, se mist devant et prist le chemin de le porte. Qui donc veist hommes, les femmes et enfans de chiaus[1] plorer et tordre leurs mains et criier a haulte vois tres amerement, il n'est si durs coers ou monde qui n'en euist pité. Ensi vinrent il jusques a le porte, convoiiet en plains[2], en cris et en plours. Messires Jehans de Viane fist ouvrir le porte toute arriere, et se fist enclore dehors avoecques les six bourgois, entre le porte et les barrieres; et vint a monsigneur Gautier[3] qui là l'attendoit, et li dist : « Messire Gautier, je vous délivre[4], comme chapitains[5] de Calais, par le consentement dou povre peuple de celi ville, ces six bourgois. Et vous jur que ce sont au jour d'ui et estoient li plus honnourable et notable de corps, de chevance[6] et d'ancisserie[7] de le ville de Calais; et portent avoech yaus toutes les clés de le ditte ville et dou chastiel. Si vous pri, gentilz sires, que vous voeilliés priier pour yaus au gentil roy d'Engleterre pour ces bonnes gens qu'il ne soient mies[8] mort[9]. — Je ne sçai, respondi li sires de Mauni, que messires li rois en vorra faire, mais je vous ay en couvent[10] que j'en ferai mon devoir. »

Adonc fu la barriere ouverte. Si s'en alerent li six bourgois, en cel estat que je vous di, avoech monsigneur Gautier de Mauni qui les amena tout bellement devers le palais dou roy, et messires Jehans de Viane rentra en le ville de Calais.

Li rois estoit a celle heure en sa cambre, a grant com-

1. Ceux-là.
2. Lamentations.
3. Gautier de Mauny, un des plénipotentiaires anglais qui avaient, avant le départ de Philippe de Valois, traité de la paix avec les plénipotentiaires français; c'est ce même Gautier qui avait été chargé de s'aboucher avec Jean de Vienne pour négocier les conditions de la reddition de la place et qui avait obtenu d'Edouard de se relâcher de ses premières exigences.
4. Livre.
5. Capitaine, gouverneur.
6. De fortune.
7. D'ancienneté.
8. *Mie*, négation avec l's adverbiale.
9. Tués.
10. Je vous donne la promesse

pagnie de contes, de barons et de chevaliers. Si entendi que cil de Calais venoient en l'arroy[1] que il avoit deviset[2] et ordonnet; si se mist hors et s'en vint en le place devant son hostel, et tout cil signeur[3] apres lui et encores grant foison qui y sourvinrent, pour veoir chiaus de Calais comment il fineroient[4]. Et meismement la royne d'Engleterre sievi[5] le roy son signeur. Evous[6] venu monsigneur Gautier de Mauni et les bourgois dalés[7] lui qui le sievoient, et descendi en le place, et puis s'en vint devers le roy et li dist : « Monsigneur, veci le representation de la ville de Calais, a vostre ordenance. » Li rois se taisi tous quois et regarda moult fellement[8] sur chiaus; car moult haoit[9] les habitans de Calais, pour les grans domages et contraires[10] que dou temps passet sus mer li avoient fais.

Cil six bourgois se misent tantost[11] en genoulz par devant le roy, et disent ensi en joindant leurs mains : « Gentilz sires et gentilz rois, ves[12] nous chi six qui avons esté d'ancisserie bourgois de Calais et grans marceans[13]. Si vous aportons les clés de le ville et dou chastiel de Calais, et les vous rendons a vostre plaisir, et nous mettons en tel point que vous nous veés[14] en vostre pure volenté, pour sauver le demorant dou peuple de Calais; si voelliés avoir de nous pité et merci par vostre tres haute noblece. » Li rois regarda sus yaus tres ireusement, car il avoit le coer si dur et si espris de grant courous que il ne peut parler; et quant il parla, il commanda que on leur copast les tiestes tantost. Tout li baron et li chevalier qui la estoient, en plorant prioient si acertes[15] que faire le pooient au roy qu'il en vosist[16] avoir pité, merci; mais il n'i voloit entendre.

1. En l'équipage, attirail.
2. Désigné.
3. Tous ces seigneurs.
4. Ils finiraient, quelle serait leur fin.
5. Suivit.
6. Voici.
7. A côté de...
8. Furieusement.
9. Haïssait.
10. Contrariétés.
11. Aussitôt.
12. Voici.
13. Marchands.
14. Voyez.
15. Fermement, instamment.
16. Voulût.

Adonc parla messires Gautiers de Mauni et dist : « Ha! gentilz sires, voelliés rafrener vostre corage. Vous avés le nom et le renommée de souverainne gentillece et noblece. Or ne voeilliés donc faire cose par quoi elle soit noient amenrie, ne que on puist parler sur vous en nulle matiere villainne. Se vous n'avés pité de ces gens, toutes aultres gens diront que ce sera grant cruaultés, se vous faites morir ces honnestes bourgois, qui de lor propre volonté se sont mis en vostre merci pour les aultres sauver. » A ce point se grigna [1] li rois et dist : « Messire Gautier, souffrés vous [2], il ne sera aultrement, mes on face [3] venir le cope teste. Chil de Calais ont fait morir tant de mes hommes, que il couvient chiaus morir ossi. »

Adonc fist la noble royne d'Engleterre grant humilité, et ploroit si tenrement de pité que on ne le pooit soustenir. Elle se jetta en jenoulz par devant le roy son signeur et dist ensi : « Ha! gentilz sires, puis que je apassai [4] le mer par deça en grant peril, si com vous savés, je ne vous ay riens rouvet [5] ne don demandet. Or vous pri jou humlement et requier en propre don que, pour le fil sainte Marie et pour l'amour de mi, vous voeilliés avoir de ces six hommes merci. »

Li rois attendi un petit [6] de parler et regarda la bonne dame sa femme, qui moult estoit enchainte [7] et ploroit devant lui en jenoulz moult tenrement. Se li amolia li coers, car envis [8] l'euist couroucie ens ou [9] point la ou elle estoit; si dist : « Ha! dame, je amaisse mieulz que vous fussiez d'autre part que ci. Vous me priiés si acertes que je ne le vous ose escondire [10]; et comment [11] que je le face envis, tenés, je les vous donne; si en faites vostre plaisir. »

1. Se fâcha.
2. Abstenez-vous, cessez.
3. Mais qu'on fasse.
4. Depuis le moment que j'ai passé.
5. Demandé.
6. Un peu.
7. Enceinte.
8. A regret.
9. *Ens* forme un pléonasme habituel dans l'ancienne langue avec la préposition *en* comprise dans l'article contracté *ou* (en le).
10. Refuser.
11. Quoique.

La bonne dame dist : « Monseigneur, tres grans mercis. »

Lors se leva la royne et fist lever les six bourgois, et leur fist oster les chevestres [1] d'entours les colz, et les amena avoecques lui en sa cambre, et les fist revestir et donner a disner tout aise; et puis donna a çascun six nobles [2], et les fist conduire hors de l'ost a sauveté.

COMMINES

(XV^e SIÈCLE)

Du châtiment des fautes des Grands et des Princes.

Les plus grans maulx viennent volontiers des plus forts; car les foibles ne cherchent que patience. Ici compren les femmes comme les hommes, quelquefois et en aucuns lieux, quand elles ont autorité ou maistrise, ou pour l'amour de leurs maris, ou pour avoir administration de leurs affaires, ou que leurs seigneuries viennent de par elles. Et se je vouloie parler des moyens estats de ce monde et des petits, ce propos continueroit trop, et me suffit alleguer les grans, car c'est par ceux la ou l'on cognoist la puissance de Dieu et sa justice. Car, pour deus mille meschefs advenus a un pauvre homme, on ne s'en advise, car on attribue tout a sa pauvreté, ou a avoir esté mal pensé [3]; ou s'il s'est noyé ou rompu le col, c'est pour ce qu'il estoit seul : a grant peine en veut on ouïr parler. Quand il meschet a une grant cité, on ne dit pas ainsi : mais encores n'en parle on point tant que des Princes. Il faut donques dire pourquoi la puissance de Dieu se monstre plus grande contre les Princes et les grans que contre les petis :

1. Licous.
2. Monnaie d'or anglaise d'une valeur de dix francs.
3. Tour passif à l'infinitif avec ellipse de *par lui*.

c'est que les petis et les pauvres treuvent assez qui les punissent quand ils font le pourquoi, et encore sont assez souvent punis sans avoir rien fait, soit pour donner exemple aux autres, ou pour avoir leurs biens [1], ou par aventure par la faute du juge; et aucunes fois l'ont bien desservi [2], et faut bien que justice se face.

Mais des grans Princes et des grandes Princesses, de leurs grans Gouverneurs, et des Conseillers des provinces et villes desordonnees [3] et desobeissantes a leur seigneur, et de leurs Gouverneurs, qui s'informera de leur vice? L'information faite, qui l'apportera au juge? Qui sera le juge qui en prendra la cognoissance, et qui en fera la punition?...

L'information sera la plainte et clameurs [4] du peuple qu'ils foulent et oppressent en tant de manieres, sans en avoir compassion ne pitié, les douloureuses lamentations des veufves et orphelins, dont ils auront fait mourir les maris et peres, dont ont souffert ceux qui demeurent apres eux; et generalement tous ceux qu'ils auront persecutez tant en leurs personnes qu'en leurs biens. Cecy sera l'information par leurs grands cris et plaintes et piteuses larmes, et les presenteront devant Nostre Seigneur qui sera le vray juge, qui paravanture ne voudra attendre a les punir en l'autre monde, mais les punira en cestuy-ci. Dont faut entendre qu'ils seront punis, pour n'avoir rien voulu croire, et pour ce qu'ils n'auront eu ferme foy et croyance es commandements de Dieu.

Ainsi faut dire qu'il est force que Dieu monstre de tels poincts et de tels signes, qu'eux et tout le monde croiront que les punitions leur adviennent pour leurs mauvaises creances et offenses; et que Dieu monstre contre

1. Avoir a pour sujet un nom indéterminé, leurs persécuteurs.
2. Mérité.
3. En révolte.
4. Suppression ordinaire de l'article devant un second substantif coordonné, alors même qu'il est d'un nombre différent.

eux sa force et sa vertu et justice; car nul autre n'en a le pouvoir en ce monde que luy.

Sur les Derniers moments de Louis XI.

Le dict Seigneur, vers la fin de ses jours, feit clorre tout a l'entour sa maison du Plessis lez Tours de gros barreaulx de fer, en forme de grosses grilles, et aux quatre coins de sa maison, quatre moyneaulx de fer, bons, grans et espois. Les dictes grilles estoient contre le mur, du costé de la place, de l'aultre part du fossé, car il estoit a fons de cuve, et y fist mettre plusieurs broches de fer, massonnées dedans le mur, qui avoient chascune trois ou quatre poinctes et les fist mettre fort pres l'une de l'autre. Et d'avantaige ordonna [1] dis arbalestriers dedans les dits fossez, pour tirer a ceulx qui en approcheroient avant que la porte fust ouverte; et entendoit qu'ilz couchassent aus ditz fossez et se retirassent aus ditz moyneaulx de fer. Et il entendoit bien que ceste fortiffication ne suffisoit point contre grant nombre de gens ne contre une armee; mais de cela il n'avoit point peur, mais craignoit que quelque seigneur, ou pluiseurs, ne feissent une emprise de prendre la place, demy par amour et demy par force, avec quelque peu d'intelligence, et que ceulx la prinssent l'auctorité et le feissent vivre comme homme sans sens et indigne de gouverner.

La porte du Plessis ne s'ouvroit qu'il ne fust huyt heures du matin, et ne baissoit le pont jusques a la dite heure, et lors y entroient les officiers; et les cappitaines des gardes mettoient les portiers ordinaires, et puis ordonnoient leur guet d'archiers tant a la porte que parmy la court, comme en une place de frontiere estroictement gardée. Et nul n'y entroit que par le guichet et

1. Fit placer.

que ce ne fust du sceu du roy, exceptez quelque maistre d'hostel et gens de cette sorte qui n'alloient point devers luy. Est il donc possible de tenir un roy, pour le garder plus honnestement, en plus estroicte prison que luy mesmes se tenoit? Les caiges ou il avoit tenu les aultres avoient quelques huyt piez en carré, et luy, qui estoit si grant roy, avoit une bien petite court de chasteau a se pourmener; encores n'y venoit il gueres, mais se tenoit en la gallerie, sans partir de la, sinon que par les chambres alloit a la messe sans passer par la dite court. Vouldroit l'on dire que ce roy ne souffrist pas aussi bien que les autres, qui ainsi s'enfermoit et se faisoit garder, qui estoit ainsi en peur de ses enfans et de tous ses prouchains parens, qui changeoit et muoit de jour en jour ses serviteurs et nourriz [1], et qui ne tenoient biens ny honneur que de luy, et en nul d'eulx ne se osoit fier, et s'enchainoit ainsi de si estranges chaynes et clostures? Si le lieu estoit plus grant que d'une prison commune, aussi estoit il plus grant que prisonniers communs.

On pourroit dire que d'autres ont esté plus suspectionneux que luy, mais ce n'a pas esté de nostre temps, ne paravanture homme si saige que luy, ny ayant si bons subjectz. Et avoient ceulx la, paravanture, esté cruels et tyrans; mais cestuy ci n'a faict mal a nul qui ne luy eust faict quelque offense.

Je n'ay point dit ce que dessus pour seullement parler des suspections de nostre roy, mais pour dire que la patience qu'il a porté en ses passions, semblables a celles qu'il a fait porter aux aultres, je la repute a pugnition que Nostre Seigneur luy a donnée en ce monde pour en avoir moins en l'aultre, tant es choses dont j'ay parlé comme en ses malladies, bien grandes et douloureuses pour lui, et qu'il craignoit beaucoup avant qu'elles luy advinssent; et aussi affin que ceulx qui viendront apres

1. Favoris.

luy soient ung peu plus piteux au peuple et moins aspres a pugnir qu'il n'avoit esté, combien que je ne luy vueil donner charge, ne dire avoir veu un meilleur prince [1]; car, se il pressoit ses subjectz, toutesfois il n'eust point souffert que ung aultre l'eust faict, ne privé, ny estrange.

1. Quoique je ne veuille point l'en accuser et quoique je déclare n'avoir vu jamais.

LITTÉRATURE LYRIQUE

Chanson de croisade [1].

(XII^e SIÈCLE)

Chanterai por mon corage
Que je vueil reconforter,
Car avec mon grant domage
Ne quier morir n'afoler,
Quant de la terre sauvage
Ne voi nului retorner

Je chanterai à cause de mon cœur
que je veux réconforter,
car dans mon grand malheur
je ne cherche ni à mourir ni à devenir folle,
lorsque de la terre sauvage
je ne vois personne retourner

1. Cette chanson où une jeune fille exhale de si touchantes plaintes sur l'absence de son fiancé qui combat en Terre Sainte est, comme tant d'autres, anonyme, elle a été sans doute composée à l'occasion de la croisade de Philippe Auguste, en 1189.

Ou cil est qui m'assoage
Le cuer quant j'en oi parler.
Dieus! quant crieront : Outree [1]!
Sire, aidiez au pelerin
Por cui sui espoentee,
Car felon sont Sarrazin!

Je soferrai mon domage
Tant que l'an verrai passer.
Il est en pelerinage
Dont Dieus le laist [2] retorner!
Et maugré tot mon lignage
Ne quier ochoison trover
D'autre face [3] mariage;
Fous est cui j'en oi parler

Dieus! quant.....

De ce sui au cuer dolente
Que cil n'est en cest païs

de cette terre où est celui qui m'adoucit
le cœur, quand j'en entends parler.
Dieu! quand ils crieront : Outrée!
Seigneur, donnez aide au pèlerin
pour qui je ressens de la peur,
car felons sont les Sarrazins!

Je souffrirai mon dommage
jusqu'à ce que je voie l'année écoulée.
Il est en pèlerinage,
d'où puisse Dieu le laisser retourner!
Et malgré tout mon lignage
je ne cherche à trouver occasion
qu'avec autre je fasse mariage;
fou est qui j'en entends parler.

Je suis au cœur dolente de ce
que lui n'est plus en ce pays,

1. *Outree* (lat. *ultra*) était le cri des croisés. La population de Milan s'était soulevée en 1098 en chantant la chanson d'Outrée qui venait de France.
2. Subj. prés. de *laisser*.
3. Ellipse de la conjonction *que*.

Qui si sovent me tormente;
Je n'en ai ne gieu ne ris.
Il est beaus et je sui gente :
Sire Dieus, por quel [1] feïs?
Quant l'uns a l'autre atalente,
Por quoi nos as departis?

Dieus! quant.....

De ce sui en bone atente
Que je son omage pris;
Et quant la douce ore vente
Qui vient de cel douz païs
Ou cil est qui m'atalente,
Volentiers i tor [2] mon vis;
Adont m'est vis que jel [3] sente
Par desoz mon mantel gris.

Dieus! quant.....

lui qui si souvent me cause tourment;
je n'en ai plus ni jeu, ni ris.
Il est fier et moi je suis gente :
Seigneur Dieu, pourquoi fis-tu cela?
Quand l'un plaît tant à l'autre,
pourquoi nous as-tu séparés?

Mais de ceci je suis en bonne attente,
car j'ai son hommage pris;
et quand la douce brise vente,
qui vient de ce doux pays
où est celui qui m'enchante,
volontiers j'y tourne mon visage;
alors il m'est avis que je le sente
par-dessous mon manteau gris.

1. Pour *que le*.
2. Prés. indic. 1re ps. sg. de *torner*, avec chute de l'*n*; cf. *jour*, *four*, de *jorn*, *forn*.
3. Pour *je le*.

Chanson de croisade [1].

(XII[e] SIÈCLE)

Ahi! amors, com dure departie
Me couvendra faire de la meillor
Qui onques fust amee ne servie [2]!
Dieus me ramaint [3] a li par sa douçor
Si voirement que m'en part a dolor!
Las! qu'ai je dit? Ja ne m'en part je mie :
Se li cors vait servir Nostre Seignor,
Toz li miens cuers remaint en sa baillie.

Por li m'en vois sospirant en Surie,
Car je ne doi faillir mon Creator :
Qui li faudra a cest besoing d'aïe
Sachiez que il li faudra a greignor.
Et sachent bien li grant et li menor
Que la doit on faire chevalerie

Hélas! Amour, quelle dure séparation
il me faudra faire, d'avec la meilleure
qui fut jamais aimée et servie!
Que Dieu me ramène à elle par sa douceur
aussi vraiment que je m'en éloigne avec douleur!
Hélas! qu'ai-je dit? Je ne m'en éloigne pas.
Si mon corps va servir Notre Seigneur,
mon cœur lui reste à elle tout entier en sa puissance.

Pour lui je m'en vais soupirant en Syrie,
car je ne dois pas faillir à mon Créateur :
qui lui fera défaut dans ce besoin d'aide,
sachez que Dieu lui manquera dans un plus grand besoin.
Et sachent bien les grands et les petits,
qu'il faut là-bas faire chevalerie,

1 Cette chanson est de Conon de Béthune et, comme la précédente, a été composée à l'occasion de la troisième croisade.

2. Conon parle ici de sa femme.

3. Subj. prés. 3[e] ps.

Ou on conquiert paradis et onor
Et pris et los et l'amor de sa mie.

Dieus! tant avons esté pro par oisose!
Or i parra qui a certes iert pros,
S'irons vengier la honte dolorose,
Dont chascuns doit estre iriez et hontos,
Qu'a nostre tens est perduz li sainz leus
Ou Dieus soufri por nos mort angoissose,
S'or i laissous noz enemis morteus,
A toz jours mais iert no vie hontose.

Qui ci ne veut avoir vie anoiose,
Si voist por Dieu morir liés et joios,
Que cele morz est douce et savorose,
Dont on conquiert le regne precios;
Ne ja de mort n'en i morra uns seus,
Ainz naisteront en vie gloriose.
Et sachiez bien, qui ne fust amoros,
Mout fust sa voie et bone et delitose.

où l'on conquiert paradis et honneur
et prix et gloire et l'amour de son amie.

Dieu! trop longtemps nous avons été des preux oisifs!
Maintenant on verra qui était vraiment preux.
Nous irons venger la honte douloureuse,
dont chacun doit être courroucé et honteux,
qu'en notre temps soit perdu le saint lieu
où Dieu souffrit pour nous mort angoisseuse.
Si maintenant nous y laissons nos ennemis mortels,
à tout jamais sera notre vie honteuse.

Qui ne veut trainer ici vie ennuyeuse,
qu'il aille pour Dieu mourir content et joyeux,
car c'est une mort douce et savoureuse
que celle dont on conquiert le royaume précieux;
non, de mort n'en mourra pas un seul,
mais tous naîtront en vie glorieuse.
Et sachez bien que pour qui ne serait pas amoureux,
sa voie serait très bonne et délicieuse.

Dieus est assis en son saint iretage;
Or i parra com cil le secorront
Cui il jeta de la prison ombrage,
Quant il fu morz en la crois que Turc ont.
Sachiez, cil sont trop honi qui n'iront,
S'il n'ont poverte ou viellesce ou malage,
Et cil qui sain et juene et riche sont
Ne pueent pas demorer sans hontage.

Las! je m'en vois, plorant des ieus deu front,
La ou Dieus vuet amender mon corage;
Et sachiez bien qu'a la meillor deu mont
Penserai plus que ne fais au voiage.

Dieu est assis en son saint héritage;
or l'on verra comme ceux-là le secourront
qu'il jeta hors de la prison sombre,
quand il mourut sur la croix qu'ont les Turcs.
Sachez-le, ceux-là sont honnis qui ne partiront,
s'ils n'ont pauvreté ou vieillesse ou maladie,
et ceux qui sont sains, jeunes et riches
ne peuvent pas demeurer sans honte.

Hélas! je m'en vais, pleurant des yeux du front,
là où Dieu veut amender mon cœur;
et sachez bien qu'à la meilleure femme du monde
je penserai plus que je ne fais au voyage.

Chanson de croisade [1].

(XIII[e] SIÈCLE)

Nus ne pourroit de mauvaise raison
Bone chançon ne faire ne chanter;

Nul ne pourrait sur un mauvais sujet
faire ni chanter une bonne chanson;

1. Cette chanson a été composée à Acre en 1250. Des sentiments analogues sont exprimés, chose curieuse, dar Joinville dans ses Mémoires à dropos des mêmes incidents. Elle est adressée au roi Louis IX pour l'engager à ne pas quitter la Terre Sainte avant d'avoir visité Jérusalem et délivré les chrétiens captifs.

Pour ce n'i vueil metre m'entencion,
Que [1] j'ai assez autre chose a penser.
Et nonpourquant la terre d'outre mer
Voi en si trés grant balance
Qu'en chantant vueil proiier le roi de France
Que ne croie couart ne losengier [2]
De sa honte ne de la Dieu vengier.

A! gentis rois, quant Dieus vous fist croisier,
Toute Egypte doutoit vostre renon.
Or perdés tout s'ainsi voulés laissier
Jerusalem estre en chativoison;
Car quant Dieus fist de vous election
Et seigneur de sa venjance,
Bien deüssiez moustrer vostre poissance
De revengier les mors et les chaitis
Qui pour Dieu sont et pour vous mort et pris.

aussi n'y veux-je mettre mon effort,
car j'ai fort autre chose à penser.
Toutefois la terre d'outre-mer,
je la vois en si grand péril,
qu'en chantant je veux prier le roi de France
qu'il ne croie pas couard ni flatteur
quand il s'agit de venger sa honte et celle de Dieu.

Ah! noble roi, quand Dieu vous fit croiser,
toute l'Egypte redoutait votre renom.
Vous perdez tout maintenant si vous voulez ainsi laisser
Jérusalem être en captivité;
car lorsque Dieu fit élection de vous
et vous fit seigneur de sa vengeance,
vous eussiez bien dû montrer votre puissance
pour venger les morts et les captifs
qui pour Dieu et pour vous ont péri et sont pris.

1. *Que*, car.
2. Le poète fait allusion à un conseil tenu à Acre par Louis IX, où les barons devaient lui donner leur avis sur ce qu'il devait faire : rester en Syrie ou revenir en France,

Rois, vous savés que Dieus a pou d'amis,
Ne onques mais n'en out si grant mestier :
Car pour vous est ses pueples mors et pris,
Ne nus, fors vous, ne l'en pourroit aidier;
Que povre sont cil autre chevalier,
  Si criement la demourance;
Et s'en tel point leur faisiés faillance,
Saint et martir, apostre et inocent,
Se plaindroient de vous au jugement.

Rois, vous avés tresor d'or et d'argent
Plus que nus rois n'eut onques, ce m'est vis,
Si en devés doner plus largement
Et demourer pour garder cest païs;
Car vos avés plus perdu que conquis,
  Si seroit trop grant vitance
De retourner a tout la mescheance;
Mais demourés, si ferés grant vigueur,
Tant que France ait recouvree s'oneur.

Roi, vous savez que Dieu a peu d'amis,
et que jamais il n'en eut si grand besoin :
car à cause de vous son peuple est mort et pris
et nul, hors vous, ne pourrait lui venir en aide;
car ils sont pauvres tous ces chevaliers
  et ils craignent d'être obligés de rester;
et si en ce point vous leur faisiez défaut,
saints et martyrs, apôtres et innocents
se plaindraient de vous au jugement.

Roi, vous avez trésor d'or et d'argent
plus que n'eut jamais aucun roi, ce me semble;
aussi en devez-vous donner plus largement
et demeurer pour garder ce pays;
car vous avez plus perdu que gagné,
  et ce serait trop grande honte
de retourner quand tout est ainsi perdu ;
non, demeurez, vous ferez ainsi grande vigueur,
jusqu'à ce que France ait recouvré son honneur.

Rois, s'en tel point vous metés au retour,
France dira, Champaigne, et toute gent,
Que vostre los avés mis en trestour
Et gaaigné avés meins que nient;
Et des prisons qui vivent a tourment
Deüssiés avoir pesance;
Bien deüssiés querre leur delivrance :
Quant pour vous sont et pour Jesu martir,
C'est grans pechiés ses [1] i laissiés mourir.

Roi, si en tel moment vous vous mettez au retour,
France, Champagne et tout peuple dira
que vous avez mis votre gloire vers sa fin
et que vous avez gagné moins que rien;
et des prisonniers qui vivent dans les tourments
vous devriez avoir pitié;
bien devriez chercher leur délivrance :
quand pour vous et Jésus ils sont martyrs,
c'est grand péché, si vous les y laissez mourir.

RUTEBEUF

(XIII[e] SIÈCLE)

La pauvreté Rutebeuf.

Je ne sai par ou je comance,
Tant ai de matiere abondance
Pour parler de ma povreté.
Pour Dieu vos pri, frans Rois de France,

Je ne sais par où commencer,
tant j'ai abondance de matière
pour parler de ma pauvreté.
Pour Dieu, je vous prie, noble roi de France,

1. Pour *se les*.

Que me donés quelque chevance,
Si ferés trop grant charité.
J'ai vescu de l'autrui chaté
Que l'on m'a creü et presté;
Or me faut chascuns de creance,
Qu'on me set povre et endeté;
Vous ravés hors deu regne esté
Ou toute avoie m'atendance,

Entre [1] chier tens et ma maisniée
Qui n'est malade ne feniée
Ne m'ont laissié deniers ne gages;
Gent truis d'escondire aramiée
Et de doner mal enseigniée;
Deu sien garder est chascuns sages,
Mors me ra fait de grans domages,
Et vous, bons Rois, en dous voiages
M'avés bone gent esloignée,
Et li lointains pelerinages
De Tunes qui est leus sauvages
Et la male gent renoiée,

de me donner quelque chevance :
ce sera faire très grande charité.
J'ai vécu du bien d'autrui
dont on m'a fait prêt et crédit;
maintenant chacun m'enlève créance,
car on me sait pauvre et endetté.
Vous êtes reparti hors du royaume,
vous où j'avais toute mon attente.

A la fois la cherté du temps et ma maison
qui n'est ni malade ni morte
ne m'ont laissé ni deniers ni rien à mettre en gage;
je ne trouve que gens enragés à refuser
et mal instruits à donner :
chacun s'entend à garder son argent.

1. *Entre* s'employait devant deux substantifs pour exprimer la simultanéité d'action ou d'état.

Grans Rois, s'il avient qu'a vous faille,
A tous ai je failli sans faille.
Vivres me faut et est faillis.
Nus ne me tent, nus ne me baille;
Je tous de froit, de faim baaille,
Dont je sui mors et maubaillis.
Je sui sans cotes et sans lis,
N'a si povre jusqu'a Senlis.
Sire, si ne sai quel part aille;
Mes costés conoit le paillis,
Et lis de paille n'est pas lis
Et en mon lit n'a fors la paille.

La mort m'a fait aussi de grands dommages,
et vous, bon Roi, en deux voyages
vous m'avez éloigné bonnes gens;
m'ont fait dommage le pèlerinage lointain
de Tunis qui est un lieu sauvage
et la méchante nation renégate.
Grand Roi, s'il arrive que je vous manque,
j'aurai manqué à tous sans exception.
Le vivre me manque; je n'en ai plus.
Nul ne me tend la main, nul ne me donne rien;
je tousse de froid, je bâille de faim;
la faim me mord et me tourmente.
Je suis sans couverture et sans lit :
nul n'est si pauvre jusqu'à Senlis.
Sire, je ne sais où aller;
mon côté connaît la paillasse;
or lit de paille n'est pas lit
et en mon lit il n'y a rien que paille.

CHRISTINE DE PISAN

(XIVe SIÈCLE)

Ballade sur la maladie du roi Charles VI [1].

Nous devons bien, sur [2] tout aultre dommage,
Plaindre cellui du royaume de France,
Qui fut et est le regne et heritage
Des crestiens de plus haulte [3] poissance;
Mais Dieux le fiert adès de poignant lance,
Par quoy de joye et de soulaz [4] mendie [5];
Pour noz pechiez si porte la penance [6]
Nostre bon Roy qui est en maladie.

C'est grant pitié; car prince de son aage
Ou [7] monde n'yert [8] de pareille vaillance,
Et de tous lieux princes de hault parage
Desiroient s'amour et s'aliance.
De tous amez estoit trés [9] son enfance;
Encor n'est pas, Dieux mercis, reffroidie
Ycelle amour, combien qu'ait grant grevance
Nostre bon Roy qui est en maladie.

Si prions Dieu de trés humble corage [10],
Que au bon Roy soit escu et deffence
Contre tous maulz, et de son grief malage
Lui doint [11] santé; car j'ay ferme creance
Que, s'il avoit de son mal allegance,
Encor seroit, quoy qu'adès [12] on en die,
Prince vaillant et de bonne ordenance [13]
Nostre bon Roy qui est en maladie.

1. Cette ballade a été probablement composée au début de l'année 1394, après le ballet des *Ardents* qui avait frappé si vivement l'imagination du jeune roi.
2. Par-dessus, plus que.
3. Comparatif pour le superlatif relatif.
4. Consolation.
5. Est privé.
6. Peine.
7. En le.
8. N'était.
9. Depuis.
10. Cœur.
11. Subj. prés. de *donner*.
12. Toujours.
13. De belle conduite.

EUSTACHE DESCHAMPS

(XIV^e SIÈCLE)

Ballade sur le trépas de Bertrand du Guesclin.

Estoc d'oneur et arbres de vaillance
Cuer de lyon esprins de hardement [1],
La flour des preux et la gloire de France,
Victorieux et hardi combatant,
Saige en voz fais et bien entreprenant,
Souverain homme de guerre,
Vainqueur de gens et conquereur de terre,
Le plus vaillant qui onques fust en vie,
Chascun pour vous doit noir vestir et querre :
Plourez, plourez, flour de chevalerie.

O Bretaingne, ploure ton esperance,
Normandie, fay son entierement [2]
Guyenne aussi, et Auvergne or t'avence,
Et Languedoc, quier lui son mouvement.
Picardie, Champaigne et Occident
Doivent pour plourer requerre
Tragediens [3], Arethusa requerre
Qui en eaue fut par plour convertie,
Afin qu'a touz de sa mort les cuers serre;
Plourez, plourez, flour de chevalerie.

Hé! gens d'armes, aiez en remembrance
Vostre pere, vous estiez si enfant
Le bon Bertran qui tant ot [5] de puissance,
Qui vous amoit si amourensement;
Guesclin crioit; priez devotement
Qu'il puist paradis conquerre;

1. Plein de hardiesse.
2. Enterrement.
3. Auteurs tragiques.
4. *Ses enfants*, reste de la forme du cas sujet ou attribut.
5. Eut.

Qui dueil n'en fait et qui ne prie il erre,
Car du monde est la lumiere faillie :
De tout honeur estoit la droicte serre :
Plourez, plourez, flour de chevalerie.

Le chat et les souris.

Je treuve qu'entre les souris
Ot [1] un merveilleux parlement
Contre les chats leur ennemis,
A veoir maniere comment
Elles vesquissent seurement
Sanz demourer en tel debat;
L'une dist lors en arguant :
Qui pendra la sonnette au chat?

Cilz consaulz [2] fut conclus et prins [3];
Lors se partent communement [4].
Une souris du plat pais
Les encontre et va demandant
Qu'om a fait : lors vont respondant
Que leur ennemi seront mat :
Sonnette aront ou coul pendant.
Qui pendra la sonnette au chat?

« C'est le plus fort », dist un rat gris
Elle demande saigement
Par qui sera cilz fais fournis.
Lors s'en va chascune excusant;
Il n'y ot point d'executant,
S'en va leur besongne de plat [5].
Bien fut dit, mais au demourant,
Qui pendra la sonnette au chat?

1. Il y eut.
2. Ce conseil.
3. Pris.
4. Se séparent toutes.
5. A plat.

Prince, on conseille bien souvent,
Mais on puet dire, com le rat,
Du conseil qui sa fin ne prent :
Qui pendra la sonnette au chat?

CHARLES D'ORLÉANS

(XV^e SIÈCLE)

Rondeau sur le printemps.

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye,
De soleil raiant [1], cler et beau.

Il n'y a beste ne oiseau
Qui en son jargon ne chante ou crye :
Le temps a laissié son manteau.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolye
Goultes d'argent d'orfaverie;
Chascun s'abille de nouveau :
Le temps a laissé son manteau.

Ballade sur les contradictions du cœur humain.

Je meurs de soif empres [2] de la fontaine;
Suffisance ay, et si [3] suis convoiteux;
Une heure m'est plus d'une [4] quarantaine;
Droit et parfait [5] je chemine en boiteux;

1. Participe présent de l'ancien verbe *raier*, briller, luire.
2. Auprès.
3. Adverbe.
4. Comparez *il a plus de vingt ans.*
5. Très bien fait.

Tres pacient, plus que nul despiteux [1],
Je retiens tout et ce que j'ay despars,
A moy cruel et aux autres piteux [2],
Le neutre suis et si tiens les deux pars!

En doubte suis de chose tres certaine,
Infortuné, je me repute eureux;
Vraye conclus une chose incertaine.
Rien je n'y fois [3], et suis adventureux.
Flebe [4] me tiens quant me sens vigoreux,
Plain de moisteur, tout tremblant, au feu ars;
Doulx et begnin, de semblant [5] rigoreux;
Le neutre suis et si tiens les deux pars!

Quant dueil me prent, grant joye me demaine [6];
Par grant plaisir je deviens langoreux;
Indigent suis possident grant domaine;
Qui n'a nul goust je le tiens savoreux;
Qui m'est amer de lui suis amoureux;
Ignorant suis et si scay les sept ars;
En grant seurté fort craintif et paoureux;
Le neutre suis et si tiens les deux pars!

Qui me loue il m'est injurieux,
Je ne bouge quant d'un lieu je me pars;
Por bien ouvrer [7] en vain labourieux;
Le neutre suis et si tiens les deux pars!

1. Arrogant.
2. Plein de pitié.
3. Il n'est rien que je ne fuie.
4. Faible.
5. En apparence.
6. Agite.
7. Travailler.

VILLON

(XV^e SIÈCLE)

Regrets sur sa folle jeunesse [1].

Je plaings le temps de ma jeunesse
Ouquel [2] j'ay plus qu'autre gallé [3]
Jusques a l'entrée de vieillesse,
Qui [4] son partement m'a celé.
Il ne s'en est a pié allé,
N'a cheval; helas! comment don?
Soudainement s'en est vollé,
Et ne m'a laissé quelque don.

Allé s'en est et je demeure,
Povre de sens et de savoir,
Triste, failly [5], plus noir que meure [6],
Qui n'ay escus, rente, n'avoir;
Des miens le mendre [7], je dis voir [8],
De me desavouer s'avance,
Oubliant naturel devoir,
Par faulte d'ung peu de chevance [9].

Hé Dieu! se j'eusse estudié
Ou [10] temps de ma jeunesse folle,
Et a bonnes meurs dedié [11],
J'eusse [12] maison et couche molle!
Mais quoy! je fuyoie l'escolle,
Comme fait le mauvais enfant.

1. Ce morceau et le suivant sont tirés du Grand Testament.
2. En lequel.
3. Je me suis diverti.
4. *Qui*, suivant la liberté de l'ancienne syntaxe, est écarté de son antécédent *le temps de ma jeunesse* par deux vers.
5. Découragé.
6. Mûre.
7. Le moindre des miens, c.-à-d. de mes anciens amis.
8. Vrai.
9. Par suite du manque que j'ai d'un peu de fortune.
10. En le.
11. Ellipse : *et si je m'eusse consacre.*
12. Imparfait du subjonctif pour le conditionnel.

En escripvant ceste parolle,
A peu que le cueur ne me fent.

Mes jours s'en sont allez errant,
Comme dit Job, d'une touaille [1]
Font les filetz, quant tisserant
En son poing tient ardente paille :
Lors, s'il y a nul bout qui faille,
Soudainement il le ravit.
Si [2] ne crains plus que riens m'assaille,
Car a la mort tout s'assouvit [3].

Ou sont les gracieux gallans [4]
Que je suivoye ou temps jadis,
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisans en faiz et en diz?
Les aucuns sont mors et roidiz;
D'eulx n'est il plus riens maintenant.
Repos aient en paradis
Et Dieu saulve le remenant [5] !

Réflexions sur la mort.

Je congnois que povres et riches,
Sages et folz, prestres et laiz [6],
Nobles, villains, larges et chiches,
Petiz et granz, et beaulx et laiz,
Dames a rebrassez [7] collez.
De quelconque condicion,
Portans atours et bourrelez [8],
Mort saisit sans exception.

1. Serviette.
2. Ainsi.
3. Prend fin.
4. Compagnons de plaisir.
5. Le reste, ceux qui survivent.
6. Laïques.
7. Retroussés.
8. Coussins remplis de bourre qui faisaient partie de la toilette des femmes.

Et meure Paris et Helaine [1],
Quiconques meurt, meurt a douleur
Telle qu'il pert vent et alaine;
Son fiel se creve sur son cuer,
Puis sue, Dieu scet quelle sueur!
Et n'est qui de ses maulx l'alege;
Car enfant n'a, frere ne seur,
Qui lors voulsist estre son plege [2].

La mort le fait fremir, pallir,
Le nez courber, les vaines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes [3] et nerfs croistre et estendre.
Corps femenin qui tant est [4] tendre
Poly, souef, si precieux,
Te fauldra il ces maulx attendre?
Oy [5], ou tout vif aller es cieulx.

Épitaphe pour lui et ses compagnons s'attendant à être pendus.

Freres humains, qui après nous vivez,
N'ayez les cuers contre nous endurcis,
Car, se [6] pitié de nous povres avez,
Dieu en aura plus tost de vous mercis [7].
Vous nous voiez cy atachez cinq, six :
Quant de la chair [8], que trop avons nourrie,
Elle est pieça [9] devorée et pourrie,
Et nous, les os, devenons cendre et pouldre,
De nostre mal personne ne s'en rie,
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre!

1. Que Paris meure ou que ce soit Hélène.
2. Caution.
3. Articulations.
4. L'usage de faire rapporter le verbe après un relatif en personne avec l'antécédent n'a été définitivement fixé qu'à la fin du XVII[e] siècle.
5. Oui.
6. Si.
7. Compassion.
8. Pour ce qui est de notre chair.
9. Depuis longtemps, c.-à-d. il y a pièce (de temps).

Se freres vous clamons, pas n'en devez
Avoir desdaing, quoy que fusmes occis
Par justice. Toutesfois, vous sçavez
Que tous hommes n'ont pas bon sens assis;
Excusez nous — puis que sommes transsis [1] —
Envers le filz de la Vierge Marie,
Que [2] sa grace ne soit pour nous tarie,
Nous preservant de l'infernale fouldre.
Nous sommes mors, ame ne nous harie [3];
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre!

La pluye nous a buez et lavez,
Et le soleil desechez et noircis;
Pies, corbeaulx nous ont les yeux cavez,
Et arraché la barbe et les sourcilz.
Jamais, nul temps, nous ne sommes assis;
Puis ça, puis là, comme le vent varie,
A son plaisir sans cesser nous charie,
Plus becquetez d'oiseaulx que dez a couldre.
Ne soiez donc de nostre confrairie,
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre!

Prince Jhesus, qui sur tous a maistrie,
Garde qu'Enfer n'ait de nous seigneurie :
A luy n'ayons que faire ne que souldre [4].
Hommes, icy n'a point de mocquerie,
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre!

1. Morts, trépassés, sens étymologique.
2. De façon à ce que.
3. Subj. de *harier*, tourmenter.
4. Solder, payer.

LITTÉRATURE SATIRIQUE ET DIDACTIQUE

ROMAN DE RENARD

(XIII^e SIÈCLE)

Enterrement de dame Coupée.

Le lion Noble a réuni tous ses barons dans un conseil; chacun accuse Renard qui est absent; mais Noble reste sourd à ces réclamations, quand survient un cortège funèbre dont la vue éveille sa juste colère.

.... Sire Chantecler li cos
Et Pinte qui pont les ues gros
Et Noire et Blanche et la Roussete
Amenoient une charete :
Envousée ert d'une courtine.
Dedenz gisoit une geline

Sire Chantecler le coq
et Pinte qui pond les gros œufs
et Noire, Blanche et Roussette
amenaient une charrette,
qui était enveloppée d'une courtine.
Dedans gisait une poule

Que l'on amenoit en litiere
Faite autresi com une biere.
Renars l'avoit si maumenee
Et aus dens si desordenee
Que la cuisse li avoit fraite
Et une ele fors deu cors traite.
Quant li rois eut jugié assés,
Qui [1] deu plaidier estoit lassés,
Es vous [2] les gelines atant [3]
Et Chantecler paumes batant.
Pinte s'escrie premeraine
Et les autre a grant alaine :
« Pour Dieu, fait ele, gentis bestes,
Et chien et leu teus com vous estes,
Car conseilliez ceste chaitive !
Mout hé l'eure que je sui vive.
Mort, car me pren, si t'en delivre [4],
Quant Renars ne me laisse vivre !

que l'on amenait dans une litière
toute faite comme un cercueil.
Renard l'avait si maltraitée,
si déchirée avec ses dents
qu'il lui avait brisé une cuisse
et arraché une aile du corps.
Au moment où le roi finissait de juger,
fatigué qu'il était de tenir ses plaids,
voici venir alors les gelines
et Chantecler battant des paumes.
Pinte pousse des cris la première
et les autres en font autant de toutes leurs forces.
« Pour Dieu, dit-elle, nobles bêtes,
et chiens et loups, vous tous qui êtes ici,
aidez donc la malheureuse qui est devant vous !
Maudite soit l'heure où je naquis !
Mort, prends-moi, prends-moi vite,
puisque Renard ne me laisse plus vivre !

1. Relatif séparé de son antécédent *li rois*.
2. *Es vous*, locution composée de *es* = *ecce* et du pronom explétif *vous*.
3. *Atant*, locution composée pour *à tant*, en ce moment.
4. *Se délivrer* signifiait se dépêcher.

Cinc freres oi tout de mon pere :
Tous les manja Renars li lere [1].
Ce fu grans perte et grans douleurs.
De par ma mere oi cinc sereurs,
Gombers deu Fraisne les passoit,
Qui de pondre les angoissoit.
Li las! mal les i engraissa,
Qu'onques Renars ne l'en laissa
De toutes cinc nesune seule.
Toutes passerent par sa gueule.
Et vous qui la gisez en biere,
Ma douce suer, m'amie chiere,
Com vous estiés tendre et crasse!
Que fera vostre suer la lasse
Qui a nul jour ne vous regarde?
Renars, la male flame t'arde!
Tantes fois nos avras foulees
Et chaciees et triboulees,

J'avais eu cinq frères de mon père;
tous ont été dévorés par le fripon Renard.
Ce fut grande perte et grande douleur.
Ma mère m'avait donné cinq sœurs;
Gombert du Frêne les nourrissait
et les mettait en état de bien pondre.
Le malheureux! il avait bien tort de les engraisser,
car Renard ne lui en laissa
de toutes les cinq pas une seule.
Toutes passèrent par sa gueule.
Et vous, qui gisez là en bière,
ma douce sœur, ma chère amie,
comme vous étiez tendre et grasse!
Que fera votre sœur, l'infortunée,
qui ne vous verra plus jamais?
Renard, puisse la foudre te brûler!
Tant de fois tu nous as foulées aux pieds,
poursuivies et harcelées,

1. Cas sujet de *larron*.

Et deschirees nos pelices
Et enbatues dusq'aus lices!
Ier, par matin devant ma porte
Nous jetas tu ma sereur morte,
Puis t en fuïs par mi un val.
Gombers n'eut pas isnel cheval,
Si ne te peut [1] à pié ataindre.
Venue me sui de toi plaindre,
Mais je ne truis qui droit m'en face.
Car tu ne criens autrui [2] menace
N'autrui courous vaillant deus foles [3]. »
Pinte la lasse a ces paroles
Cheï pasmee ou [4] pavement,
Et les autres tout ensement.
Pour relever les quatre dames
Se leverent de leur eschames
Et chien et leu et autres bestes,
Eve leur gietent seur les testes.

tant tu as déchiré nos pelices
en nous battant jusqu'à la barrière du poulailler!
Hier matin, devant ma porte
tu nous as jeté ma sœur sans vie;
puis tu t'es enfui par un vallon.
Gombert n'eut pas de cheval rapide
et ne put t'atteindre à pied.
Aussi suis-je venue exposer ma plainte contre toi.
Mais je ne trouve qui me fasse droit.
Car tu ne crains menace de personne,
ni la colère d'autrui plus que deux feuilles. »
A ces paroles l'infortunée Pinte
tomba pâmée sur le sol
et ses compagnes en font autant.
Pour relever les quatre dames,
se lèvent alors de leurs sièges
les chiens, les loups et tous les autres
qui leur jettent de l'eau sur la tête.

1. *Peut* est le parfait; le présent serait *puet*; *peut* se réduisit plus tard à *put*.
2. Cas régime indirect se construisant sans régime.
3. Proposition participiale absolue. Pour *foles*, feuilles, voir p. 38, n. 1.
4. *En le*.

Quant revindrent de paumoison.
Si com nous en escrit trouvons,
La ou le roi virent seoir
Toutes li vont au pié cheoir :
Et Chantecler si s'agenouille
Et de ses lermes ses piés mouille.
Et quant li rois vit Chantecler,
Pitié li prent du bacheler.
Un soupir a fait de parfont,
Ne s'en tenist pour tout le mont.
Par mautalent drece la teste.
Onc n'i eut si hardie beste
Ours, ne senglers, que peeur n'ait
Quant leur sire souspire et brait.
Tel peeur eut Couars li lievres
Que il en eut dous jours les fievres.
Toute la court fremist ensemble.
Li plus hardis de peeur tremble.
Par mautalent sa coe drece,
Si se debat par tel destrece

Quand elles furent revenues de pâmoison,
ainsi que nous dit l'histoire,
du côté où elles voient le roi assis
elles vont et se précipitent à ses pieds.
Chantecler s'agenouille,
lui arrose les pieds de ses larmes.
Quand le roi voit Chantecler,
il est pris de pitié pour ce jeune homme.
Il pousse un profond soupir;
rien au monde n'eût pu le retenir.
De colère il dresse la tête.
Il n'y eut nulle bête si hardie,
soit ours, soit sanglier, qu'elle ne sentît peur
en entendant son maître soupirer et crier.
Le lièvre Couart en eut une telle frayeur
que la fièvre ne le quitta pas de deux jours.
Toute la cour frémit en masse;
le plus brave tremble d'épouvante.
De colère il dresse sa queue,
et se bat les flancs avec tant de force

Que tout en sone la maison,
Et puis fu tele sa raison :
« Dame Pinte, fait l'emperere,
Foi que je doi l'ame [1] mon pere
Pour cui je ne fi aumosne ui,
Il me poise de vostre enui,
Se je nel [2] puis ore amender.
Mais je ferai Renart mander
Quant cist cors sera enterrés,
Si que vous a vos ieus verrés
Com grant venjance sera prise,
Car j'en ferai mout grant juïse
De l'omecide et deu desroi....
Mais or parlons d'autre parole.
Bruns li ours, pernés vostre estole,
Si comandés l'ame deu cors!
Et vous, sire Bruianz, li tors,
La sus enmi cele cousture

que tout le palais en résonne.
Puis il adresse ces paroles à Pinte :
« Dame Pinte, fait l'empereur,
foi que je dois à l'âme de mon père,
pour laquelle je n'ai pas fait d'aumône aujourd'hui,
il me pèse de votre ennui,
si je ne puis dès maintenant obtenir réparation.
Mais je vais faire mander Renard
quand ce cadavre sera enterré,
si bien que de vos yeux vous verrez
quelle grande vengeance sera prise,
car je ferai très grande justice
de son homicide et de sa faute.
Mais maintenant parlons d'autre chose.
Brun l'ours, prenez votre étole
et recommandez à Dieu l'âme de ce corps ;
et vous, sire Bruiant le taureau,
là au-dessus, au milieu de ce champ labouré,

1. Rég. indirect sans préposition ; de même pour mon *pere*, régime déterminatif de *ame*.

2. *Ne le*.

Me faites une sepouture.
Sire, dit Bruns, votre plaisir! »
Atant vait l'estole saisir
Et non mie tant solement.
Et li rois au comandement
Et tuit li autre deu concile
Ont comencice la vigile.
Sire Tardis, li limaçons,
Lut par lui seul les trois leçons,
Et Roeneaus chanta les vers
Et li et Brichemers li cers.
Quant la vigile fu chantee,
Et ce vint a la matinee,
Le cors porterent enterrer.
Mais ains l'eurent fait enserrer
En un mout bel vaissel de plom;
Onques plus bel ne vit nus om.
Puis l'enfouïrent sous un arbre,
Et par desus mirent un marbre.
Ne sai a cisel ou a grafe

faites-moi une sépulture.
— Sire, dit Brun, selon votre plaisir. »
Alors il va saisir son étole
et ne fait pas cela seulement.
Et le roi au signal donné
et tous les autres de l'assemblée
ont commencé la vigile.
Sire Tardif, le limaçon,
lut seul les trois leçons
et Roonel chanta les versets
lui et Brichemer le cerf.
Quand la vigile fut chantée
et qu'on fut au matin,
ils allèrent enterrer le corps;
mais avant ils l'avaient fait enserrer
en un beau vaisseau de plomb :
on n'en vit jamais un si beau.
Puis ils l'enfouirent sous un arbre,
et par-dessus mirent un marbre.
Je ne sais si ce fut au ciseau ou au poinçon,

I ont escrit en l'epitafe :
« Desous cest arbre, en mi ce plain,
Gist Coupee, la suer Pintain [1].
Renars qui chascun jour empire
En fist aus dens mout grant martire. »

qu'ils y inscrivirent en épitaphe :
« Dessous cet arbre, au milieu de cette plaine,
gît Coupée, la sœur de Pinte.
Renard qui chaque jour fait plus mal
en a fait avec ses dents une très grande martyre. »

FABLIAU

(XIII[e] SIÈCLE)

Les trois aveugles de Compiègne,

PAR COURTEBARBE

Il avint ja defors Compiegne
Troi aveugle un chemin aloient [2].
Entre eus neïs [3] garçon n'avoient
Qui les menast ne conduisist
Ne le chemin leur apresist.
Chascuns avoit son hanepel [4],

Il advint une fois qu'en dehors de Compiègne
trois aveugles faisaient route.
Avec eux ils n'avaient pas même un garçon
pour les mener et les conduire
et pour leur apprendre le chemin.
Chacun avait son hanap ;

1. *Pintain* est le cas régime de *Pinte* ; l'ancienne langue déclinait *Eve Evain*, *nonne nonnain*.
2. Ellipse de la conjonction *que*.
3. V. p. 83, n. 2.
4. Diminutif de *hanap*, vase à boire.

Mout povre estoient leur drapel ;
Car vestu furent povrement.
Tout le chemin si faitement
S'en aloient devers Senlis.
Uns clers [1] qui venoit de Paris,
Qui bien et mal assés savoit,
Escuier et somier avoit,
Et bel palefroi [2] chevauchant,
Les aveugles vint aprochant,
Car grant embleüre venoit.
Si vit que nus ne les menoit.
Li aveugle venir l'oïrent,
Erraument d'une part se tindrent,
Si s'escrient : « Faites nous bien,
Povre somes seur toute rien ;
Cil est mout povres qui ne voit. »
Li clers erraument se pourvoit,

très pauvres étaient leurs habits,
car ils étaient vêtus fort pauvrement.
Tout le chemin de telle manière
ils s'en allaient du côté de Senlis.
Un clerc qui venait de Paris
qui savait assez de bien et de mal
et qui avait écuyer et bête de somme
et chevauchait sur un beau palefroi
arriva près des aveugles,
car il marchait à grande allure.
Il vit que personne ne les menait.
Les aveugles l'entendirent venir ;
aussitôt ils se rangèrent d'un côté du chemin
et s'écrient : « Faites-nous l'aumône,
nous sommes pauvres plus que n'importe quoi ;
il est très pauvre celui qui ne voit pas. »
Le clerc aussitôt se prépare,

1. Les clercs étaient tonsurés, mais n'étaient pas ordonnés prêtres et pouvaient se marier ; ils appartenaient donc au clergé et étaient justiciables des tribunaux d'Église.

2. Le *somier* était le cheval de somme, le *palefroi* le cheval de promenade, le *destrier* le cheval de guerre.

Qui les veut aler falourdant :
« Ves ici, fait il, un besant [1]
Que je vous done entre vous trois.
— Dieus le vous mire [2] et sainte Crois,
Fait chascuns, ci n'a pas don lait. »
Chascuns cuide ses compains l'ait.
Li clers maintenant s'en depart,
Puis dist qu'il veut veoir leur depart.
Erraument a pié descendi;
Si escouta et entendi
Coment li aveugle disoient,
Et coment entr'eus devisoient.
Li plus maistres des trois a dit :
« Ne nous a or mie escondit
Qui a nous cest besant dona;
En un besant mout beau don a.
Savez, fait il, que nous ferons?
Vers Compiegne retournerons;

car il veut leur jouer un tour :
« Voici, dit-il, un besant
que je vous donne pour vous trois.
— Que Dieu et la sainte Croix vous en récompensent,
dit chacun; ce n'est pas là un laid présent. »
Chacun croit que son compagnon l'a.
Le clerc alors s'éloigne d'eux,
puis dit qu'il veut voir le partage.
Aussitôt il descendit de cheval,
il écouta et entendit
ce que disaient les aveugles
et comme ils devisaient entre eux.
Celui qui paraissait le chef des trois dit :
« Il ne nous a point éconduits
celui qui nous a donné ce besant :
c'est un beau don qu'un besant.
Savez-vous, fait-il, ce que nous avons à faire?
Nous retournerons vers Compiègne;

1. *Besant*, monnaie d'or en usage au temps des croisades et d'importation orientale (lat. *Byzantium*).

2. *Mire*, sub. pr. de *merir*, récompenser.

Grant tens a ne fumes aaise;
Or est bien drois que chascuns s'aise.
Compiegne est de tous biens plentive.
— Com ci a parole soutive[1]! 45
Chascuns des autres li respont;
Qu'or eüssons passé le pont[2]. »
Vers Compiegne sont retourné,
Ainsi come il sont atourné;
Mout furent lié, baut et joiant. 50
Li clers les va ades sivant,
Et dist que ades les sivra
De ci adonc que il savra
Leur fin. Dedens la vile entrerent;
Si oïrent et escouterent 55
Qu'on crioit parmi le chastel :
« Ci a bon vin fres et nouvel,
Ç'a d'Auçoire, ç'a de Soissons,
Pain et char, et vin et poissons;

il y a longtemps que nous n'avons été à notre aise.
C'est le moment pour chacun de nous de prendre plaisir.
Compiègne est de tous biens abondante.
— Comme c'est là une bonne parole! 45
répond chacun des autres.
Passons donc maintenant le pont. »
Ils sont retournés vers Compiègne,
ainsi disposés qu'ils sont;
ils sont très contents, gais et joyeux. 50
Le clerc les va aussitôt suivant,
et dit qu'il ne cessera de les suivre
jusqu'à ce qu'il sache
comment ils s'en tireront. Ils entrèrent dans la ville;
ils entendirent et écoutèrent 55
qu'on criait dans le château :
« Ici il y a bon vin frais et nouveau,
il y en a d'Auxerre, il y en a de Soissons,
pain et viande, vin et poissons;

1. *Soutif* (ou *soutil*), ancienne forme du moderne *subtil*.
2. Proposition optative, mot à mot : que maintenant nous eussions passé le pont.

Ceens fait bon despendre argent ;
Ostel i a a toute gent ;
Ceens fait mout bon herbregier. »
Cele part vont tout sans dangier [1],
Si s'en entrent en la maison ;
Le bourgois ont mis a raison :
« Sire, entendés a nous, font il ;
Ne nous tenés mie por vil
Se nous somes si povrement ;
Estre voulons priveement ;
Mieus vous paierons que plus cointe,
Ce li ont dit, et li acointe,
Car nous voulons assés avoir. »
L'ostes pense qu'il dient voir ;
Si faite gent ont deniers grans.
D'aus aaisier fu mout en grans [2].

ici il fait bon dépenser son argent ;
il y a hôtel pour toute gent ;
ici il fait bon prendre logis. »
Ils vont de ce côté sans se faire prier.
Ils entrent donc en la maison
et interpellent le bourgeois :
« Sire, songez à nous, font-ils ;
ne nous tenez point pour vils
si nous sommes d'aspect si pauvre ;
nous voulons être bien traités ;
nous vous paierons mieux que gens plus soignés,
lui ont-ils dit, mieux que les familiers,
car nous voulons avoir beaucoup. »
L'hôte pense qu'ils disent vrai ;
de telles gens ont beaucoup de deniers.
Il se met en quatre pour les bien traiter.

Nos trois aveugles sont donc installés à table, pendant que le clerc qui les a suivis se loge avec son équipage dans la même hôtellerie. Ils font ripaille jusqu'à la nuit, puis vont se coucher.

1. *Tout sans dangier*, tout à fait sans résistance, un des nombreux sens de ce mot de l'ancienne langue.

2. *Etre en grant* ou *en grans de*, désirer, souhaiter.

Et l'ostes fu levés matin
Et ses vasles, puis si conterent
Combien char et poisson cousterent :
Dist li vasles : « En verité,
Li pains, li vins et li pasté
Ont bien cousté plus de dis saus [1];
Tant ont il bien eü entre aus.
Li clers en a cinc sous pour lui.
— De lui ne puis avoir enui;
Va la sus, si me fai paier. »
Et li vaslès sans delaier
Vint aus aveugles, si leur dist
Que chascuns errant se vestit,
Ses sire vuet estre paiés.
Font il : « Or ne vous esmaiés,
Car mout tres bien li paierons :
Savés, font il, que nous devons?
— Ouïl, dit il, dis sous devés.
— Bien le vaut. » Chascuns s'est levés;

L'hôte se leva de bon matin
ainsi que son valet, et ils comptèrent
combien la viande et le poisson coûtèrent :
« En vérité, dit le valet,
le pain, le vin et le pâté
ont bien coûté plus de dix sous;
ils ont bien eu autant entre eux.
Le clerc en a cinq sous pour lui. —
De lui je ne crains pas d'ennui;
mais va là haut et fais-moi payer. »
Et le valet, sans plus tarder,
vint aux aveugles et leur a dit
que chacun aussitôt se vêtît,
car son maître veut être payé.
« Soyez tranquille, lui disent-ils,
car nous le paierons très bien :
savez-vous, ajoutent-ils, ce que nous lui devons? —
Oui, dit-il, vous devez dix sous. —
Cela le vaut bien. » Chacun s'est levé.

1. Autre forme, dialectale, de *sous*.

Tuit troi sont aval descendu.
Li clers a tout ce entendu
Qui se chaucoit devant son lit.
Li troi aveugle a l'oste ont dit :
« Sire, nous avons un besant,
Si cuidons bien qu'il soit pesant;
Car nous en rendés le sourplus,
Ainçois que deu vostre aions plus.
— Volontiers, li ostes respont. »
Fait li uns : « Car li baille dont
Liqueus l'a. Be! je n'en ai mie.
— Dont l'a Robers Barbe flourie?
— Non ai, mais vous l'avés, bien sai.
— Par le cuer bieu[1], mie n'en ai.
— Liqueus l'a dont? — Tu l'as. — Mais tu.
— Faites, ou vous serés batu,
Dist li ostes, seigneur truant,
Et mis en longaigne puant[2]

Tous trois descendent en bas.
Le clerc a entendu tout
pendant qu'il mettait ses chausses devant son lit.
Les trois aveugles disent à l'hôte ;
« Sire, nous avons un besant,
nous croyons qu'il est fort pesant ;
aussi rendez-nous le surplus,
avant que nous ne vous demandions autre chose. —
Volontiers, répond l'hôte. —
Qu'il le donne donc, fait l'un,
celui qui l'a. Bé! je ne l'ai point. —
C'est donc Robert barbe fleurie qui l'a. —
Par le cœur de Dieu, je ne l'ai point! —
Lequel l'a donc? — C'est toi qui l'as. — Non, c'est toi. —
Exécutez-vous, ou vous serez battus,
dit l'hôte, seigneurs truands,
et mis en latrine puante

1. Altération de Dieu dans les jurons; cf. *corbleu*.
2 Les adjectifs en *ant*, comme *grand*, *fort*, etc., avaient une même forme pour le masculin et le féminin; cf. *prudemment* (*prudent-ment*).

Ainçois que vous partez de ci. »
Il li crient : « Pour Dieu merci,
Sire, mout bien vous paierons. »
Dont recomence leur tençons :
« Robers, fait l'uns, car li donés
Le besant; devant nous menés :
Vous le reçustes premerains.
— Mais vous, qui venés deerains,
Li bailliés, car je n'en ai point.
— Or sui je bien venus à point,
Fait li ostes, quant on me trufe. »
L'un va doner une grant bufe,
Puis fait aporter dous lignas.
Li clers, qui fu a beaus harnas,
Qui le conte forment amoit,
De ris en aise se pasmoit.
Quant il vit le laidengement,
A l'oste vint isnelement,
Ce li demande qu'il avoit,
Quel chose ces gens demandoit.

avant que vous ne partiez d'ici. —
Pour Dieu pitié! font-ils;
Sire, nous vous paierons très bien. »
Alors leur dispute recommence :
« Robert, fait l'un, donnez-lui donc
le besant; c'est vous qui nous menez en avant :
c'est vous qui le reçûtes le premier. —
Mais vous, qui marchez le dernier,
donnez-le, car je ne l'ai point. —
Or suis-je bien venu à propos,
dit l'hôte, quand on me raille. »
A l'un il va donner un grand coup de poing,
puis fait apporter deux verges.
Le clerc qui était en très bel équipage
et à qui l'histoire plaisait fort
de rire de tout cœur se pâmait.
Quand il vit qu'on allait les maltraiter,
il vint aussitôt à l'hôte
et lui demande ce qu'il avait,
quelle chose il réclamait à ces gens.

Fait l'ostes : « Du mien ont eü
Dis sous, qu'ont mengié et beü;
Si ne m'en font fors escharnir.
Mais de ce les vueil bien garnir :
Chascuns avra de son cors honte.
— Ainçois le metez seur mon conte,
Fait li clercs, quinze sous vous doi :
Mal fait povre gent faire enoi. »
L'ostes respont : « Mout volentiers;
Vaillans clers estes et entiers [1]. »
Li aveugle s'en vont tout cuite.

« Ils ont eu de ce qu'il y a chez moi, fait l'hôte,
pour dix sous : ils l'ont mangé et bu,
et ils ne me payent rien qu'en moquerie.
Mais avec ce bâton je veux les bien garnir;
chacun aura honte sur son corps. —
Avant, mettez la chose sur mon compte,
fait le clerc; je vous dois quinze sous.
C'est mal faire que faire ennui à pauvres gens. —
Très volontiers, répond l'hôte;
vous êtes un chevalier vaillant et parfait. »
Les aveugles s'en vont quittes.

ROMAN DE LA ROSE

(XIII[e] SIÈCLE)

Conseils de courtoisie,

PAR GUILLAUME DE LORRIS

Sages soies et acointables,
De paroles dous et raisnables

Sois sage et gracieux,
doux et modéré de paroles,

1. *Entier* a ici le sens du latin *integrum* dont il sort.

Et aus grans gens et aus menues;
Et quant tu iras par les rues,
Gar que tu soies coustumiers
De saluer les gens premiers [1];
Et s'aucuns avant te salue,
Si n'aies pas la langue mue,
Ains te garni deu salu rendre
Sans demourer et sans atendre.
Apres, garde que tu ne dies
Ces ors [2] mos ne ces ribaudies;
Ja pour nomer vilaine chose
Ne doit ta bouche estre desclose :
Je ne tien pas a courtois ome
Qui orde chose et laide nome.
Toutes femes sers et honeure,
D'eles servir poine et labeure;
Et se tu os nul [3] mesdisant
Qui aille femes desprisant,

et pour les grands et pour les petits;
et quand tu vas par les rues,
aie soin d'être coutumier
de saluer les gens le premier;
et si l'on te salue avant,
n'aie pas alors ta langue muette,
mais prépare-toi à rendre le salut
sans tarder et sans attendre.
Ensuite, garde-toi de dire
de gros mots ou des mots de ribaud;
jamais pour nommer vilaine chose
ta bouche ne doit être ouverte :
je ne tiens pas homme courtois
qui nomme chose vilaine et laide.
Sers et honore toutes femmes;
peine et travaille pour les servir,
et si tu entends aucun médisant
qui aille méprisant les femmes,

1. *Premiers* est ici adverbe, avec l's adverbiale.
2. Pl. masc. de l'adjectif *ord*, lat. *horridus*.
3. *Nul* n'a pas ici le sens négatif, mais le sens indéfini qu'il avait souvent en ancien français par analogie avec *aucun*.

Blasme le et dis qu'il se taise,
Fai, se tu pues, chose qui plaise
Aus dames et a damoiseles,
Si qu'els oient bones nouveles
Dire de toi et raconter;
Pour ce pourras en pris monter.
Apres tout ce, d'orguel te garde,
Car qui [1] bien entent et esgarde,
Orgueus est folie et pechiés;
Et qui d'orguel est entechiés,
Il ne puet son cuer aploier
A servir ne a souploier.
Mene toi bel selonc ta rente
De robes et de chaucemente [2] :
Bele robe et beau garnement
Amendent les gens durement;
Et si dois ta robe baillier
A tel qui sache bien taillier

blâme-le et dis-lui de se taire.
Fais, si tu peux, chose qui plaise
aux dames et demoiselles,
si bien qu'elles entendent bonnes choses
dire et raconter de toi :
par cela tu pourras monter en prix.
En outre, garde-toi d'orgueil,
car pour qui réfléchit et voit clair,
orgueil est folie et péché;
et qui est d'orgueil saisi,
celui-là ne peut plier son cœur
à servir ni à se soumettre.
Pourvois-toi bien selon tes moyens
de robes et de chaussures.
Belle robe et bel équipage
font valoir beaucoup les gens;
et aussi tu dois donner ta robe
à tel qui sache bien tailler

1. V. p. 97, n. 10.
2. Mot collectif, tiré d'un pluriel neutre latin, *calceamenta*; l'*a* de la terminaison a été confondu avec l'*e* de *rosa*, marque du féminin.

Et face bien seans les pointes,
Et les manches joignans et cointes.
Aies souvent frais et nouveaus,
Soulers a las ou estiveaus
Et gar qu'il soient si chauçant
Que cil vilain aillent tençant
En quel guise tu i entras,
E de quel part tu en istras.
Ne suefre sur toi nul ordure,
Lave tes mains et tes dens cure.
S'en tes ongles a point [1] de noir,
Ne l'i laisse pas remanoir,
Cous tes manches, tes cheveux pigne,
Mais ne te farde ne ne [2] guigne.
Se tu sais nul bel deduit faire,
Par quoi tu puisses aus gens plaire,
Je te comant que tu le faces :
Chascuns doit faire en toutes places

et faire bien aller les pointes
et y mette des manches justes et gracieuses.
Souliers à lacets ou bottes,
aie souvent frais et nouveaux,
et garde qu'ils ne te chaussent de façon
que les vilains aillent se demandant
de quelle façon tu y es entré
et de quel côté tu en sortiras.
Ne souffre sur toi nulle ordure,
lave tes mains et cure tes dents.
Si en tes ongles il y a un peu de noir,
ne l'y laisse pas rester.
Fixe tes manches, peigne tes cheveux;
mais ne te farde pas ni ne te maquille.
Si tu sais faire quelque jeu
par quoi tu puisses plaire aux gens,
je te conseille de le faire :
chacun doit faire en tout endroit

1. *Point* a ici son sens positif, une petite quantité.

2. Le premier *ne* a le sens de *ni*.

Ce qu'il sait qui mieus li avient,
Car los et pris et grace en vient.
Se tu te sens viste et legier,
Ne fai pas de saillir dangier;
Et se tu siés bien a cheval,
Tu dois poindre amont et aval;
Et se tu sais lances brisier,
Tu t'en pues mout faire prisier.
Se aus armes es acesmés,
Par ce seras dis tens[1] amés.
Se tu as la vois clere et saine,
Tu ne dois mie querre essoine
De chanter, se l'en t'en semont,
Car bel chanter abelist mont[2].
Si avient bien a bacheler
Que il sache de vieler,
De fleüter et de dancier;
Par ce se puet mout avancier.

ce qu'il sait qui lui convient le mieux,
car louange, prix et faveur en vient.
Si tu te sens rapide et léger,
ne fais difficulté de sauter;
et si tu te tiens bien à cheval,
tu dois piquer des deux en amont et en aval;
et si tu sais briser des lances,
tu peux t'en faire estimer beaucoup.
Si tu es exercé aux armes,
tu seras par cela très longtemps aimé.
Si tu as la voix claire et saine,
tu ne dois pas chercher excuse
pour chanter, si l'on t'en prie,
car beau chanter plaît beaucoup.
Et aussi il est profitable à bachelier
qu'il sache jouer de la vielle,
ou jouer de la flûte ou danser;
ainsi il peut beaucoup s'avancer dans l'estime.

1. *Dis tens*, dix temps, locution indéfinie de temps.

2. *Mont*, autre forme de *mout*, de *multum*.

Origine de la royauté,

PAR JEAN DE MEUNG

Trestuit [1] trouvoient en leur terre
Quanque leur sembloit bon a querre.
Riche estoient tuit egaument,
Et s'entramoient loiaument
Les simples gens de bone vie :
Lors iert amours sans seigneurie.
L'uns ne demandoit riens a l'autre,
Quant Baras vint lance seur fautre
Et Péchiés et Male aventure [2],
Qui n'ont de souffisance cure,
Orgueus qui desdaigne pareil,
Vint avec a grant apareil,
Et Convoitise et Avarice,
Envie et tuit li autre vice :
Si firent saillir Povreté
D'enfer, ou tant avoit esté

Tous trouvaient en leur terre
tout ce qu'il leur semblait bon à chercher.
Ils étaient riches également
et s'entr'aimaient loyalement
les gens simples et de bonne vie :
lors était amour sans seigneurie.
L'un ne demandait rien à l'autre,
quand Fraude vint lance sur selle,
ainsi que Péché et Male aventure,
qui méprisent la simplicité ;
Orgueil qui dédaigne tout ce qui l'égale
vint aussi avec grand appareil,
et Convoitise et Avarice,
et Envie et tous les autres vices :
alors ils firent sortir Pauvreté
de l'enfer où elle avait si longtemps été,

1. V. p. 79, n. 3.
2. Personnifications de vices, familières, on le sait, au Roman de la Rose.

Que nus de li riens ne savoit,
N'onques en terre esté n'avoit.....
Tantost com par ceste maisniée
Fu la gens maumise et fesniée,
La premiere vie laissierent,
De mal faire puis ne cessierent,
Car faus et tricheeur devindrent.
Aus proprietés lors se tindrent,
La terre meesmes partirent,
Et au partir bones [1] i mirent,
Et quant les bones i metoient,
Mainte fois s'entrecombatoient,
Et se tolurent ce qu'il peurent.
Li plus fort les greigneurs pars eurent;
Et quant en leur pourchas couroient,
Li pereceus qui demouroient
S'en entroient en leur cavernes,
Et leur embloient leur espernes.

que personne ne savait plus rien d'elle,
et elle n'avait jamais été sur terre...
Aussitôt que par cette troupe
fut le monde mis à mal et fasciné,
il laissa sa première vie,
ne cessa désormais de faire mal;
les gens devinrent faux et trompeurs :
ils s'appliquèrent alors à avoir propriétés,
ils partageaient même la terre,
et, en s'en éloignant, y mirent des bornes,
et, quand ils y mettaient des bornes,
mainte fois ils s'entrecombattaient,
et s'enlevaient ce qu'ils pouvaient.
Les plus forts eurent les plus grandes parts;
et quand ils s'en allaient en aventure,
les paresseux qui demeuraient
entraient en leurs cavernes,
et leur volaient leurs épargnes.

1. Du bas latin *bodina*, anciennement *bodne*.

Lors convint que l'on esgardast
Aucun qui les loges gardast
Et qui les fauteeurs preïst
Et droit aus plaintis en feïst,
Ne nus ne l'osast contredire.
Lors s'assemblerent pour eslire.
Un grant vilain entre eus eslurent
Le plus ossu de quanque il furent,
Le plus corsu et le greigneur,
Si le firent prince et seigneur.
Cil jura qu'a droit les tendroit,
Et que leur loges desfendroit,
Se chascuns endroit [1] soi li livre
Des biens dont il se puisse vivre.
Ainsi l'ont entre eus acordé,
Com cil l'eut dit et recordé.
Cil tint grant piece cest office.
Li robeeur plein de malice

Alors on fut d'avis que l'on désignât
quelqu'un pour garder les loges
et pour prendre les coupables
et faire droit aux plaignants,
lequel personne n'osât contredire.
Alors ils s'assemblèrent pour élire.
Ils choisirent entre eux un grand vilain
le plus ossu de tous tant qu'ils furent,
le plus vigoureux et le plus grand,
et le firent prince et seigneur.
Celui-ci jura qu'avec justice il les gouvernerait
et qu'il défendrait leurs loges,
si chacun pour sa part lui livrait
des biens dont il puisse vivre.
Ils l'ont ainsi décidé entre eux
comme il le leur a dit et déclaré.
Celui-ci tint longtemps cette charge.
Les voleurs, pleins de malice,

1. *Endroit* est préposition, pour quant à.

S'assemblerent quant seul le virent,
Et par maintes fois le batirent
Quant les biens venoient embler.
Lors restut [1] le pueple assembler,
Et chascun endroit soi taillier
Pour sergens au prince baillier.
Communaument lors se taillierent,
Et tuit et toutes li baillierent,
Et donerent grans tenemens.
De la vint li commencemens
Aus rois, aus princes terriens,
Selonc l'escrit aus anciens.

s'assemblèrent quand ils le virent seul,
et mainte fois le battirent
quand ils venaient dérober les biens.
Alors il fallut de nouveau assembler le peuple
et chacun dut pour sa part s'imposer
afin de donner des sergents au prince.
En commun donc alors ils s'imposèrent,
et tous et toutes lui donnèrent,
et offrirent grandes possessions.
De là vint le commencement
des rois, des princes de la terre,
selon les écrits des anciens.

De la vraie noblesse.

Et se nus contredire m'ose
Qui de gentillece s'alose,
Et die que li gentil ome,
Si com li pueples les renome,

Et si nul ose me contredire
qui se targue de noblesse
et qu'il dise que les gentilhommes,
ainsi que le peuple les nomme,

1. Verbe impersonnel composé du préfixe *re* et de l'impersonnel au parfait *estovoir*, falloir.

Sont de meilleur condicion,
Par noblece de nacion,
Que cil qui les terres cultivent
Ou qui de leur labeur se vivent,
Je respon que nus n'est gentis
S'il n'est aus vertus ententis,
Ne n'est vilains fors par ses vices
Dont il pert outrageus et nices.
Noblece vient de bon courage;
Car gentillece de lignage
N'est pas gentillece qui vaille
Pour quoi [1] bonté de cuer i faille :
Pour quoi doit estre en li parans
La prouece de ses parens
Qui la gentillece conquistrent
Par les travaus que grans i mistrent.
Et quant deu siecle trespasserent,
Toutes leur vertus emporterent,

sont de condition meilleure
pour noblesse de naissance,
que ceux qui cultivent les terres
ou qui vivent de leur labeur,
je leur réponds que nul n'est noble
s'il n'est appliqué aux vertus,
et que nul n'est vilain, fors par ses vices
par lesquels il paraît insolent et niais.
Noblesse vient de bon cœur;
car noblesse de lignage
n'est pas noblesse qui vaille
quand il y manque bonté de cœur;
aussi doit être en lui visible
la prouesse de ses parents
qui conquirent la noblesse
par les grands travaux qu'ils firent;
et quand ils quittèrent ce monde,
ils emportèrent toutes leurs vertus

1. *Quoi*, neutre qui a pour antécédent la noblesse, c'est-à-dire chose pour quoi.

Et laissierent aus oirs l'avoir;
Que plus ne peurent d'eus avoir :
L'avoir ont, plus riens n'i a leur [1],
Ne gentillece ne valeur,
Se tant ne font que gentil soient
Par sens ou par vertu qu'il aient.

et laissèrent à leurs héritiers leurs biens;
car ceux-ci ne purent avoir d'eux davantage.
Ils ont le bien, mais ils n'ont pas autre chose,
ni noblesse, ni valeur,
à moins de faire tant qu'ils soient nobles
par intelligence ou par vertu qu'ils peuvent avoir.

1. Mot à mot : il n'y a rien plus d'eux, c'est-à-dire à eux; *leur* a ici le sens plein de *illorum*.

THECA

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement..... v

LITTÉRATURE ÉPIQUE

Pèlerinage de Charlemagne.
Charlemagne et les douze pairs dans l'église de Jérusalem. 7

Chanson de Roland.
Préliminaires de la bataille..... 10
Mort de Roland..... 15

Couronnement Louis..... 20

Charroi de Nimes..... 27

Aliscans.
Guillaume et Guibourg..... 32

Aimeri de Narbonne.
Aimeri s'offre pour prendre Narbonne..... 37

Gui de Bourgogne.
Colère de Charlemagne..... 45

Renaud de Montauban.
Les quatre fils Aimon reconnus par leur mère..... 48

Le Chevalier au Lion de Chrestien de Troyes.
Lutte de générosité entre Gauvain et Ivain..... 51

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

Adam.
Satan corrompt Ève..... 57
Dialogue de Caïn et Abel..... 59

Jeu de Saint-Nicolas de Jean Bodel.
Bataille entre Chrétiens et Sarrasins..... 63

Miracle de Théophile de Rutebeuf.
Prière de Théophile..... 67

Mystère du viel Testament.
Adieux d'Ève mourant..... 71
Esther et Assuérus..... 74

Mystère de la Passion d'Arnould Gréban.
Lucifer et Satan. Chœur des démons..... 77

Passion de Jésus-Christ de Jean Michel.
Dialogue entre Jésus et sa mère avant la Passion..... 80

Jeu de Robin et Marion d'Adam de la Halle.
Dialogue entre un chevalier et une bergère..... 82

Dit de l'Herberie de Rutebeuf.
Monologue d'un charlatan..... 86

L'Aveugle et le Boiteux, moralité par Andrieu de la Vigne..... 90

Farce de maistre Pierre Pathelin..... 94

HISTOIRE

Geste des Normands ou Roman de Rou, par Wace.
Prise de Luna par le Normand Hastings..... 102

Villehardouin.
Arrivée des croisés en vue de Constantinople..... 109

Histoire de Guillaume le Maréchal.
Mort de Henri II..... 113

Le Ménestrel de Reims.
Mort du roi Richard..... 118

Joinville.
Attaque du camp français pendant la nuit. Le prêtre de Joinville met en fuite huit Sarrasins..... 121
Remontrance faite par Joinville à saint Louis..... 124
Amour de saint Louis pour les pauvres..... 125

Froissart.
Les six bourgeois de Calais..... 127

Commines.
Du châtiment des fautes des Grands et des Princes..... 132
Sur les derniers moments de Louis XI..... 134

LITTÉRATURE LYRIQUE

Chanson de croisade..... 137
Chanson de croisade..... 140
Chanson de croisade..... 142

Rutebeuf.
La pauvreté Rutebeuf..... 145

Christine de Pisan.
Ballade sur la maladie du roi Charles VI..... 148

Eustache Deschamps.
Ballade sur le trépas de Bertrand du Gueselin..... 149
Le chat et les souris..... 150

Charles d'Orléans.
Rondeau sur le printemps..... 151
Ballade sur les contradictions du cœur humain..... 151

Villon.
Regrets sur sa folle jeunesse..... 153
Réflexions sur la mort..... 154
Épitaphe pour lui et ses compagnons s'attendant à être pendus..... 155

LITTÉRATURE SATIRIQUE ET DIDACTIQUE

Roman de Renard.
Enterrement de dame Coupée..... 157

Fabliau des trois aveugles de Compiègne..... 164

Roman de la Rose.
Conseils de courtoisie..... 172
Origine de la royauté..... 177
De la vraie noblesse..... 180

Coulommiers. — Imp. Paul Brodard. — 174-97.

Réseau de bibliothèques
Université d'Ottawa
Échéance

Library Network
University of Ottawa
Date Due

MAR 3 2009

08 FEV 07